

VERSÉE À DES TERRORISTES AU SAHEL
Une tranche de la rançon récupérée à Jijel P. 3

Chronique ÉCONOMIQUE
Akram Belkaïd, Paris
Lidl ou quand le magasin des pauvres devient tendance P. 4

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information
D'ORAN

EDUCATION
Le samedi refait parler de lui

Lire l'article de M. Aziza page 3



CORRUPTION
Zoukh condamné à quatre ans de prison P. 4



PILLAGE DE FONCIER TOURISTIQUE À SKIKDA
12 ans de prison requis contre Ouyahia et Ghoul P. 4



Pouvoir, «hirak» et Covid-19

Lire l'article de Ghania Oukazi page 2



ARRÊTÉ PAR LA POLICE À ORAN
Il décède à l'entrée d'un commissariat

Lire l'article de K. Assia page 3

APRÈS DEUX MOIS D'ABSENCE
Tebboune rentre au pays



R. N.

«Etre loin du pays est difficile, difficile, et lorsque s'accumule la responsabilité, c'est encore plus difficile». C'est en ces termes que le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, s'est exprimé à son retour, hier, depuis le salon d'honneur de l'aéroport international d'Alger. «Et il ne reste que peu, très peu», a-t-il encore souligné. Et de souhaiter tout le bien au peuple algérien, et une nouvelle année pleine de bonheur et d'être à l'abri du besoin pour les démunis et que cet hiver ne soit pas trop rude pour eux. «L'Etat et à sa tête l'ANP est à leurs côtés matin et soir», a déclaré le chef de l'Etat. Et d'espérer que l'année 2021 soit meilleure que l'année 2020. Pour rappel, le Président Tebboune avait été admis, le 27 octobre, à l'Hôpital central de l'armée à Ain Naadja à Alger. Le 28 du même mois, sur recommandation du staff médical, il avait été transféré en Allemagne pour des «examens médicaux approfondis». Le 13 décembre dernier, le chef de l'Etat avait fait une première apparition, depuis son hospitalisation en Allemagne, dans une vidéo postée sur son compte officiel Twitter. Le chef de l'Etat avait précisé que la période de sa convalescence «pourrait être prolongée d'une à trois semaines», nécessaires pour «reprendre les forces».

Notre supplément
AUTOUR DU MONDE
Avec la collaboration de



P. 12 à 14

Aider les prématurés à survivre



PAR IFEANYI M. NSOFOR

Docteur en médecine et Senior Atlantic Fellow pour l'égalité sanitaire à l'université George-Washington

Qui craint la théorie monétaire moderne ?



PAR JAMES K. GALBRAITH

Ancien directeur exécutif de la Commission économique conjointe

Le défi des dépenses d'infrastructure



PAR KENNETH ROGOFF

Professeur d'économie et de sciences politiques à l'université de Harvard

Pouvoir, «hirak» et Covid-19

L'an II du mandat du président de la République devra connaître un nouveau cycle de contraintes politiques, économiques et sociales conséquemment à la propagation du Covid-19 et aussi à sa longue absence du pays.



Ghania Oukazi

UNE APN CONTESTÉE POUR CONSTRUIRE «LA NOUVELLE ALGÉRIE»

La première année de la mandature de Abdelmadjid Tebboune a été sérieusement secouée par l'apparition et les effets de la crise sanitaire sur l'ensemble des secteurs d'activité. De plus, elle a été pratiquement suspendue à cause de son transfert en Allemagne pour être soigné du Covid-19 qu'il a curieusement contracté alors qu'il ne s'approchait de personne excepté les membres de sa famille et que tous ceux qui devaient assister à ses activités devaient impérativement se faire faire la veille un test de dépistage par PCR.

Hier encore, la rumeur de son retour de l'étranger continuait d'être propagée dans le microcosme algérois. «On dit qu'il va atterrir à 15h», nous a dit un haut responsable qui n'avait pas l'air d'être renseigné à ce sujet. En attendant que la présidence de la République daigne bien donner des précisions sur cette question, il est rappelé ici et là que l'agenda politique de Tebboune pourrait connaître des perturbations importantes en raison, entre autres, des grandes hésitations qui animent une classe politique que le Covid-19 a fait éclipser de la scène nationale.

Les partis politiques avaient toute latitude de réagir à la décision du président de faire élaborer la loi électorale par la Commission Laramba «dans les plus brefs délais, dans les 10 ou 15 jours à venir» comme il l'a fait savoir par son tweet diffusé à partir de l'étranger le 13 décembre dernier. Ce qui signifie que la loi en question doit être en principe prête et bien ficelée. Mis à part une déclaration ici et là d'un ou deux de leurs premiers responsables, les partis politiques semblent s'enfoncer dans leur insipidité depuis que Tebboune a pris les commandes du pays. Une nouvelle loi électorale pour des élections législatives et locales anticipées suppose en évidence une forte mobilisation de la classe politique pour arracher des sièges au niveau de la chambre basse du Parlement et au niveau des APC et des APW.

A moins que cette classe préfère se complaire des usages d'un pouvoir qui l'a toujours assujetti à une humiliante politique de quotas. Une politique à laquelle tous les partis d'opposition y compris les plus zélés se sont pliés sans reculer. Leur dénonciation de la fraude électorale ne les a jamais empêchés de siéger dans des assemblées élues par un tel subterfuge. D'ailleurs aucun parti politique n'a été dérangé par l'adoption de textes de loi importants comme la Constitution et la loi de finances par une APN accusée d'avoir vendu ses sièges à coups de milliards, selon les aveux de Tiba député du FLN, le parti majoritaire.

Tout autant que ces magistrats civils et militaires désignés pour effacer tout le travail de leurs confrères et reprendre à zéro de lourds dosiers, le nouveau pouvoir n'en démord pas et continue d'apposer la griffe d'une APN contestée sur des textes donnés pourtant pour servir de socle à «la Nouvelle Algérie» du président de la République.

Depuis son intronisation en tant que tel, Tebboune a toujours affirmé répondre aux revendications d'un «hirak» qu'il a béni dans ses discours et sacrifié dans le préambule de sa constitution. Un «hirak» qui aurait tenté de battre encore le pavé même affaibli, n'était-ce la propagation du Covid-19 qui l'a obligé à se confiner comme le reste du pays. Près de deux ans après son occupation des rues d'Alger et d'autres wilayas, le mouvement populaire de contestation n'a pas réussi à construire des alternatives précises et structurées de sortie de crise et dont la faisabilité aurait défié les décisions du pouvoir.

Paradoxe des temps, c'était le pouvoir incarné par Bouteflika qui avait proposé au «hirak» de participer à une conférence nationale pour mettre au point une feuille de route «consensuelle» comportant les étapes à franchir pour revenir à la légalité constitutionnelle. C'était Noureddine Bedoui alors 1^{er} ministre qui

Coronavirus : 357 nouveaux cas et 8 décès enregistrés

Trois cent cinquante-sept (357) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 336 guérisons et 8 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mardi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 98.988 dont 357

nouveaux cas, soit 0,8 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2745 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 66.550, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 16 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 20 wilayas n'ayant enregistré aucun cas,

alors que 12 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 40 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Le Sénat indissoluble ?

Maintenant que la nouvelle Constitution n'attend que sa publication sur le Journal Officiel, et que la promulgation d'un nouveau Code électoral est presque ficelée, la dissolution des Assemblées nationale et locales n'est qu'une question de temps. Et de procédures, juridiques et organisationnelles. Car, en excluant l'épisode de 1992, c'est la première fois, dans les annales de l'histoire qu'un président de la République devrait prononcer, ouvertement, la dissolution de l'Assemblée populaire nationale (APN) et les Assemblées locales élues (APC et APW). Comment cela va-t-il se dérouler ? Comment combler le vide laissé, pour un temps aussi court soit-il, après la dissolution des Assemblées élues ? L'organisation de ces prochaines échéances législatives et locales, le même jour étant impossible à cause de la contrainte d'un encadrement insuffisant, par les magistrats notamment, respecterait-on la même démarche des législatives avant les locales, qui n'est pas une règle immuable ? On gagnerait plus en efficacité si on organisait les élections locales avant les législatives, afin d'arriver à une dissolution simultanée de l'APN et du Conseil de la Nation. Ce dernier étant pourvu de deux tiers par les élus locaux, dégagés au scrutin indirect uninominal majoritaire à un tour par un collège électoral composé des membres des Assemblées populaires de wilaya et des Assemblées populaires communales, permettrait de renouveler son personnel parmi les nouveaux élus locaux. Peut-être qu'on n'y fait guère réflexion, mais il est indispensable de changer également le personnel du Conseil de la Nation, surtout dans

ses deux tiers composés d'élus locaux, le troisième tiers resterait entre les mains du président de la République qui pourrait nommer de nouveaux sénateurs ou garder les mêmes, pour pouvoir parler d'un renouvellement complet des Assemblées élues à la lumière de la nouvelle Constitution et du nouveau Code électoral, normalement loin de toute forme de corruption ou de cooptation. Ou le Conseil de la Nation serait-il indissoluble ? Si on l'admettait, les deux tiers des parlementaires qui y siègent, suite à leur élection parmi les élus locaux, n'auraient aucune légalité représentative après la dissolution des Assemblées locales élues, d'où ils sont issus.

Pourrait-on maintenir, ainsi, des élus sans mandat au sein du Conseil de la Nation ? Ces questions et d'autres encore remontent à la surface avec la certitude que le sort des Assemblées élues est quasiment suspendu à une déclaration du président de la République, le seul qui a les prérogatives de prononcer leur dissolution après consultation du président de l'APN, du président du Conseil de la Nation et de son Premier ministre. Reste également à connaître la teneur du nouveau Code électoral, dont l'enrichissement par les formations politiques s'inscrit dans le cadre de la concrétisation effective du sens du «consensus national» qui constitue un support pour «l'édification de l'Algérie nouvelle», selon les directives émises dans ce contexte par le président de la République. L'accueil qui lui sera, donc, réservé par la classe politique n'est pas moins un gage d'approbation ou de désaveu des réformes politiques en cours.

en avait esquisonné les contours dans sa première et dernière conférence de presse qu'il avait animée le 14 mars 2019 au CIC. A une question sur le comment de la représentativité du «hirak» dans cette conférence, Bedoui avait répondu que «ce n'est pas au gouvernement de lui dicter comment se faire représenter, ils doivent s'entendre entre eux...». Un mois après, le 2 avril 2019, le chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah appliquait l'article 102 de la Constitution obligeant le président Bouteflika à démissionner.

QUAND LE POUVOIR CHANGE DE FEUILLE DE ROUTE

Réfutant l'approche consensuelle et la tenue de la conférence nationale, Gaïd Salah s'est porté garant «d'un ordre constitutionnel et de son respect» jusqu'à l'élection d'un président de la République. Des sources proches des cercles du pouvoir nous révèlent pourtant que le chef d'état-major avait eu entre les mains un canevas de représentativité du «hirak» en vue de le faire participer à

toutes les décisions politiques qui devaient être prises d'une manière «consensuelle» pour régler les problèmes du pays. L'on nous fait savoir que des politiques de renom avaient proposé à Gaïd Salah d'appeler le «hirak» à se faire en premier représenter dans chaque commune. «Les hirakistes devaient être appelés à choisir un mode de désignation d'un représentant par commune, l'idée d'une conférence nationale devait alors se transformer en une rencontre réunissant leurs 1542 représentants et à laquelle le gouvernement Bedoui devait se contenter de lui assurer uniquement la logistique», soutiennent nos sources. L'étape suivante, ajoutent nos interlocuteurs, était d'«esquisser les contours d'un programme politique de sortie de crise qui devait être discuté au niveau de chaque wilaya en présence des délégués du hirak des communes élargis à d'autres délégués au niveau des daïras, tous devaient se réunir dans leur chef-lieu de wilaya pour désigner leurs représentants et venir participer à une autre rencontre, celle-là pour mettre au point les actions à entreprendre pour faire adhérer tout le monde à un processus

politique innovateur». L'idée était «de se rapprocher un peu de celle insistante de certaines figures du hirak d'une assemblée constituante», ajoute-t-on encore.

Une assemblée qui, faut-il le dire, n'embarre pas tout le monde parce que disent nos sources «elle mettra en péril les fondements de la République algérienne inspirés du message de novembre». Ce canevas «d'organisation de la contestation populaire pour la faire participer dans le choix d'options politiques reflétant ses revendications a été refusé par les proches conseillers de Gaïd Salah et par lui-même», nous apprennent nos sources. «Le pouvoir a changé de fusil d'épaule, il n'était plus question pour lui de rechercher un consensus national mais il avait décidé de lancer un processus de «restauration» d'un système politique en sacrifiant ses éléments de service les plus en vue et sur lesquels il avait toujours compté pour renforcer son régime», affirment nos interlocuteurs. A l'époque, l'allié de Gaïd Salah dans cette entreprise a été l'actuel ministre de la Justice, Belkacem Zeghamati, auquel il avait ordonné à cet effet : «il faut aller jusqu'au bout».

Education

Le samedi refait parler de lui

Certaines directions de l'Education auraient été saisies par le ministère de l'Education pour la reprise des cours les samedis, après la reprise des transports en commun durant le week-end. Selon nos informations, la direction d'El Tarf a été déjà saisie par leur tutelle.

M. Aziza

Pour rappel, le ministère de l'Education nationale avait annoncé que les écoles primaires fonctionnant à double vacances pouvaient se passer « si nécessaire de dispenser des cours les samedis. Cette décision a été prise « en réponse aux multiples requêtes soulevées par des directeurs du primaire fonctionnant avec la double vacances où les enseignants se trouvent dans l'impossibilité de joindre les classes en raison de la suspension des moyens de transports urbain, public et privé, les week-ends, une mesure préventive pour endiguer l'expansion du coronavirus ».

Le porte-parole du Cnappeste, Messaoud Boudiba, a affirmé qu'aucune instruction n'a encore été envoyée aux établissements, notamment les écoles primaires fonctionnant avec le système à double vacances complète, pour l'instant. En précisant que les écoles primaires concernées par le système de double vacances, fonctionnent actuellement normalement, après avoir adapté leur programme sur

les cinq jours de la semaine. M. Boudiba a tenu à préciser qu'en fait les écoles primaires concernées par le système à double vacances « complet » fonctionnaient de la sorte avant bien la pandémie du Covid -19. Et ce, en raison du manque d'infrastructure dans certaines agglomérations. Mais tout se fait dit-il en concertation avec les enseignants et les directeurs des écoles concernés. Et notre interlocuteur de souligner que la décision revient au chef d'établissement.

Pour sa part, le porte-parole de l'UNPEF, Abdelwahab Lamri Zegar, a affirmé que son syndicat s'oppose catégoriquement à l'enseignement le samedi et exige le maintien de la semaine à cinq (05) jours d'études et de deux (02) jours de week-end. En précisant que les journées du vendredi et du samedi sont consacrées selon la loi, jours de repos hebdomadaire pour les enseignants et les élèves. Et notre interlocuteur de préciser que l'enseignement les samedis démotivé l'élève et l'enseignant, du fait que ce n'est pas tout le monde qui est à l'école durant le week-end.

**Assurance automobile
Vers une uniformisation des tarifs**

Un protocole d'accord multilatéral relatif à la gestion et la régulation de la branche assurance automobile, visant à mettre fin aux disparités des tarifs et à la concurrence effrénée entre assureurs, a été conclu et entrera en vigueur le 1er janvier 2021, a annoncé mardi l'Union Algérienne des Sociétés d'Assurance et de Réassurance (UAR).

« Dans le cadre de ses missions d'information du public, l'UAR porte à la connaissance des assurés que des mesures d'amélioration de l'organisation du marché algérien des assurances ont conduit à conclure un protocole d'accord multilatéral relatif à la gestion de la branche assurance automobile qui entrera en vigueur le 1er janvier 2021 », a indiqué l'Union dans un communiqué.

Cet "important accord" a été signé, précise la même source, par l'ensemble des Dirigeants des sociétés d'assurance agréées et habilitées à pratiquer l'assurance automobile, à savoir : 2A, ALLIANCE, AXA, CAAR, CAAT, CASH, CIAR, CNMA, GAM, SAA, SALAMA et TRUST, et approuvé par la Commission de Su-

pervision des Assurances, selon l'UAR.

L'objectif de l'accord est de "réguler le marché et mettre fin à la disparité des tarifs et la concurrence effrénée entre elles", lesquelles "portent préjudice aux intérêts du client en premier lieu" et constituent deux facteurs susceptibles "d'altérer la qualité de la prestation de service, causer des retards dans l'indemnisation des clients et porter atteinte aux équilibres techniques et financiers de la branche assurance automobile, ce qui se répercute sur la durée des traitements et des niveaux de remboursements des dossiers sinistres", souligne la même source.

« La conjoncture de l'heure rend difficile toute mesure de redressement des situations financières tant des preneurs d'assurance que des assureurs, mais il est indéniable que tous les acteurs économiques se doivent de prendre, dans un esprit de solidarité, les dispositions adéquates pour atténuer les effets induits par la crise sanitaire et assurer ainsi, la pérennité de toutes les entités », soutient l'UAR dans son communiqué.

**Versée à des terroristes au Sahel
Une tranche de la rançon récupérée à Jijel**

Cinq casernes pour terroristes ont été découvertes et détruites, lundi dans la localité de Djebel Boutouil à Jijel, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a récupéré également une somme de 80.000 euros représentant « la première tranche de la rançon, objet du marché conclu le mois d'octobre passé au Sahel », indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

« Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'exploitation du terroriste Rezkane Ahcene, dit +Abou Dahdah+,

capturé le 16 décembre 2020, lors d'une opération de recherche et de ratissage menée près de la commune d'El-Ancer à Jijel (5e Région militaire), un détachement de l'ANP a découvert et détruit, aujourd'hui 28 décembre 2020 dans la localité de Djebel Boutouil dans la même zone, cinq (05) casernes pour terroristes, et a récupéré la somme de quatre-vingt mille (80.000) euros », précise la même source.

Cette somme « s'est avérée être la première tranche de la rançon, objet du marché conclu le mois d'octobre

passé au Sahel, et supposée être versée au profit des résidus des groupes terroristes traqués par les services de sécurité au nord de notre pays », note la même source.

« Cette opération, toujours en cours, s'inscrit dans la dynamique des efforts consentis sur le terrain, et confirme une fois encore, l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire pour venir à bout du fléau du terrorisme et assécher ses sources de financement », conclut le communiqué.



Abdelhamid Senouci Bereksi

2020 égrène ses derniers instants !

Son nom de baptême est déjà connu... ce sera l'année du *sou de la COVID*, (pourquoi veut-on lui donner un genre ?) dommage que la langue française n'ait pas le 'it' ! Il y eut l'année du typhus, l'année des inondations, l'année du tremblement de terre - il y eut tellement qu'il faut préciser le lieu ! -, l'année du débarquement, l'année du bon (3am el boun) !!!

Bizarre, les années sans catastrophe n'ont pas toujours de noms de baptême ! Allez savoir pourquoi ? Mais plus le temps passe, plus je pense que l'année 2020 risque de perdre son nom de baptême, non pas que le Covid aura disparu mais tout simplement le temps du Covid va dépasser les 365 jours... On parle d'une troisième vague au début de 2021 malgré le ou les vaccins «laboratoirement» élaborés ! Bon on commence ou plutôt on continue à ne rien comprendre !

Déjà que le Covid a trouvé son vaccin en une année alors que le virus du sida (tiens, il est masculin) attend depuis 40 ans qu'on s'occupe de lui, alors, naïvement on pensait que la fin du Covid est acquise et qu'il retourne hiberner pour longtemps chez les pangolins du marché de Wuhan !

Mais nous annoncer une troisième vague (entre nous, je n'ai pas vu passer la deuxième) comme étrenne de fin d'année me dépasse ! C'est vrai qu'on a des vaccins contre la grippe mais la grippe n'a pas disparu !

On a des vaccins contre la fièvre jaune mais elle persiste à nous narguer ! On a des remèdes contre le paludisme mais il continue à nous défier ! On a des médecins et des hôpitaux mais on continue à souffrir ! On a des assurances auto, mais les accidents continuent à nous morguer !

Bon je m'arrête, la liste est longue mais heureusement, on a les cimetières et les morts ne se plaignent jamais !

Et pourtant, à ce virus qui a pu paralyser le monde, toucher les grands et les puissants, bouleverser les relations sociétales et internationales, il y a un remède (pas la solution) tout simple, se laver les mains, se protéger le nez et labouche, respecter une certaine distan-

ciation physique !!! Evitons que le business, des bavettes jusqu'aux vaccins, ne vienne donner raison au virus ! Je disais donc que l'année 2020 risque de perdre son nom de baptême et on ne peut baptiser du même nom des années de suite ! Je ne pense pas que cela soit un motif de regret !

Alors que nous réserve 2021? Quels vœux va-t-on échanger? La fin du confinement? Ce sera difficile ! en 2020, on a confiné au bulldozer et déconfiné à la cuillère... pour 2021 espérons le contraire ! Y aurait-il échange de vœux? Les optimistes en demanderont encore plus, les pessimistes diront «pourquoi des vœux ? A qui ont servi ceux de décembre 2019 ?» Débat inutile car des vœux, il y en aura et encore plus qu'en 2019 ! Cependant, essayons d'adapter les souhaits de fin d'année et listons quelques vœux à éviter et par quoi les remplacer : 'La fin du Covid 19' à remplacer par : 'Mon Dieu, apprend-nous à vivre avec la Covid 19 et sa suite'

- A la «découverte du vaccin miracle», on préférera cette prière «Mon Dieu, Faites que nos dirigeants choisissent le bon vaccin, ni le moins cher, ni le plus cher, ni celui qui se vend en package ou avec des dessous de table ! Ameen !»

- Aux «meilleurs vœux» annoncés sans modération, on penchera pour «Mon Dieu, ne nous charge pas d'un poids que nous ne pouvons pas supporter».

- Au «Bonheur», on choisira «Que l'amour règne sans partage»

- «Santé», un vœu à utiliser sans modération en y ajoutant «Que notre santé ne soit pas considérée comme une marchandise !»

- «Longue vie», oui un vœu à lier à la santé !

- Au succès, on adjoindra «le respect de soi et des autres». Espérons que l'année du coronavirus qui nous a tant perturbé, soit aussi l'année de l'introspection, de la rétrospection et de la prospective !

Bonne année 2021 telle que vous la souhaitez ! Et n'oubliez pas que le bonheur et la bonne humeur sont contagieux, à vous de choisir !

**Arrêté par la police à Oran
Il décède à l'entrée d'un commissariat**

K. Assia

Un individu âgé de 38 ans est décédé, lundi, à l'entrée du siège de la 4^e Sûreté urbaine située au quartier d'El Makari (ex-St-Eugène), à Oran. Les faits se sont déroulés, selon un communiqué de la cellule de la communication et des relations publiques de la Sûreté d'Oran, parvenu à notre rédaction, lundi aux environs de 19h45, lorsque les éléments de la 4^e Sûreté urbaine ont arrêté 2 individus, CH, âgé de 38 ans et BJ âgé de 42 ans, suspectés dans une affaire de commercialisation de produits stupéfiants. Selon la même source, les deux personnes ont été conduites par les policiers au siège de la 4^e Sûreté pour complément d'enquête. Mais arrivé à l'entrée de cette sûreté, le nommé CH a été pris d'un malaise respiratoire, indique le même communiqué. Aussitôt, les policiers ont avisé les services de la Protection civile et le SAMU et après l'arrivée du médecin, ce dernier a constaté le décès de CH, indique la même source.

Le procureur de la République près le Tribunal d'El Othmania a été avisé et s'est déplacé sur les lieux, en présence du médecin légiste pour constater les faits. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de cette af-

faire. Pour rappel, en novembre dernier,

mais dans des circonstances différentes, le jeune Bilal Khaloufi est mort à l'intérieur du siège de la 15^e Sûreté urbaine, sis au quartier d'El Othmania, (ex-Maraval). Le procureur de la République près le Tribunal d'Arzew a affirmé après l'enquête diligentée à la suite de ce décès que l'expertise du médecin légiste, concernant sa mort, a révélé qu'il s'agit d'un acte de suicide. Un communiqué rendu public par le même parquet a précisé que « l'expertise de médecine légiste a conclu que le décès était la conséquence d'un acte de suicide en utilisant du cordon de son soulier sportif ». Le même communiqué a rappelé, en outre, qu'en date du 24 novembre dernier, « une enquête préliminaire a été ouverte par les services de la police judiciaire d'Oran sur les circonstances du décès de Khaloufi Bilal, en effectuant des examens matériels, tout en entendant toutes les parties ayant relation avec les faits, y compris le personnel de la Sûreté concernée, qui était sur place au moment de l'incident, ainsi qu'une autopsie sur la dépouille du défunt ».

« L'enquête a révélé aussi, ajoute le communiqué, l'implication des agents de police, relevant de ladite sûreté, dans des faits liés à l'endommagement de l'outil

utilisé dans l'acte de suicide, tout en ayant tenté de dissimuler les faits, ainsi que la falsification des véritables faits dans les registres officiels.

La même source a également fait savoir qu'après la présentation des parties concernées, à savoir cinq employés de la police, devant le parquet le 15 décembre, ils ont été déférés devant juge d'instruction du Tribunal d'Arzew, qui, après les avoir entendu, lors de leur comparution, a ordonné la détention provisoire de quatre d'entre eux, alors qu'une policière a été placée sous contrôle judiciaire. Les mis en cause sont poursuivis, selon le même communiqué, pour les chefs d'accusation : faux et usage de faux dans des documents officiels, en y introduisant des modifications de manière à les vider de leur sens une fois avoir été achevés. Ils sont également poursuivis de crimes liés à « la détention arbitraire en dehors du cadre prévu par la loi dans des lieux désignés pour la détention des personnes arrêtées, sans en informer l'autorité supérieure, d'occulter les traces du crime en changeant de lieu et en enlevant des pièces de leur lieu dans le but d'entraver le cours de la justice, de négligence entraînant la mort, ainsi que d'échapper la responsabilité civile et pénale en changeant d'endroits ».

Le ministre de du Travail Un nouveau plan pour intégrer les titulaires de contrats pré-emploi

R. N.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hachemi Djaaboub, a annoncé hier, sur les ondes de la chaîne 1, que son département s'atèle à préparer un « nouveau plan » pour « l'intégration des titulaires de contrats de pré-emploi », indiquant que ce processus « prendra, au plus, deux ans et demi » et qu'il se fera « rétroactivement et par étapes » sur la base du « critère d'ancienneté ». Selon le ministre, un décret exécutif daté du 8 décembre prévoit d'intégrer 365.000 diplômés titulaires de contrats de pré-emploi, soulignant que l'opération a déjà touché 25.000 concernés à ce jour. Djaaboub a attribué le « retard de l'intégration » à des « lacunes » dans le désormais « ancien processus », ce qui, explique-t-il, a incité son ministère à préparer une nouvelle démarche qui adopte des « mécanismes exceptionnels » qui seront « transmises au Conseil des ministres ». Interrogé sur les indemnités en relation avec les retards dans le versement des salaires des travailleurs et

des employés qui n'ont pas reçu leurs rémunérations ou qui ont perdu leurs emplois en raison de l'épidémie de Covid-19, le ministre du Travail a confirmé que le dossier « concerne 56.000 travailleurs ». Précisant que c'est aux « entreprises publiques et les administrations publiques » de payer les salaires en retard et « non pas la Caisse nationale d'assurance sociale ».

LIBÉRER L'INVESTISSEMENT POUR ÉQUILIBRER LES CAISSES SOCIALES

Toujours à propos des caisses sociales, le ministre a déclaré que la Caisse nationale de retraite enregistre un « déficit financier structurel » estimé à « 780 milliards de dinars ». Selon lui, il existe une « solution temporaire » qui consiste à « obtenir des prêts sans intérêts auprès du Fonds national d'investissement (FNI) ». Expliquant l'origine du problème de déficit de la Caisse de retraite, Hachemi Djaaboub a affirmé que cela dépend de deux facteurs : la « contraction du marché du travail » ainsi que les « licencie-

ments de milliers de travailleurs ». Ces deux facteurs ont « conduit à une baisse des cotisations, ce qui a exacerbé les déséquilibres structurels de la Caisse », considérant que « la solution n'est pas d'augmenter le niveau des cotisations, mais plutôt d'augmenter le nombre de postes de travail par la création de nouveaux emplois ». Le ministre du Travail estime que le « rétablissement de l'équilibre financier de la Caisse de retraite passera par l'augmentation du nombre de ses affiliés en créant des emplois en encourageant les investissements ». Djaaboub a également appelé à « libérer l'acte d'investir des obstacles bureaucratiques qui étouffent les initiatives et empêchent ainsi la création d'emplois ». Sur un autre sujet, le ministre du Travail a été interrogé à propos de l'apport de l'Etat dans la baisse des tarifs des analyses médicales (PCR, scanners...) liées au Covid-19.

Selon Hachemi Djaaboub, la CNAS contribuera à couvrir une « partie des coûts des examens médicaux » dits « PCR » par 3.500 dinars et scanner pour 5.000 dinars.

Corruption zoukh condamné à quatre ans de prison

Le tribunal de première instance de Tipasa a condamné, hier, à 4 ans de prison ferme, l'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh poursuivi dans des affaires de corruption, à savoir l'octroi d'indus avantages et abus de fonction en faveur de Ali Haddad. Une amende d'un million de dinars algériens a été prononcée, par le même tribunal, contre Abdelkader Zoukh, déjà condamné à la prison ferme dans deux autres affaires et interdit de postuler à un poste de responsabilité au sein de l'Etat ou à un poste politique pendant 3 ans après l'expiration de sa peine.

Lors de l'audience du 8 décembre, le parquet avait requis une peine de 10 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million pour «abus de fonction et octroi d'indus priviléges en faveur d'Ali Haddad qui a comparu en tant que témoin. Les faits reprochés à l'ex-wali d'Alger ont causé d'énormes pertes en termes de foncier agricole, industriel et touristique ainsi qu'au Trésor public, en témoignent les enquêtes menées par l'Inspection générale des finances, qui font état d'infractions flagrantes à la Loi et aux dispositions légales réglementant les domaines de l'Etat, dans neuf dossiers d'investissement dans des projets «fictifs» non réalisés par Ali Haddad. Lors de ce procès, le juge a interrogé Zoukh sur les priviléges «douteux» octroyés à Ali Haddad, en tant que personne morale, ou propriétaire d'un groupe de travaux publics et d'autres entreprises d'investissement, notamment ceux concernant des assiettes foncières situées à Alger, des priviléges indûment octroyés à travers la délivrance de contrats de concession en infraction avec la Loi, selon l'expertise de l'Inspection générale des finances. Il s'agit, entre autres, d'une assiette de plus de 39.300 m² dans la zone de Oued Semar, pour la création d'un complexe industriel, dans une région initialement destinée à abriter un jardin public, ce qui est en infraction totale avec la loi sur l'affectation des assiettes foncières. Selon le juge, l'octroi de ce foncier s'est fait après l'aval du Conseil national de l'investissement (CNI), au moment où le wali d'Alger a établi une décision de transformation de la nature du projet (d'un projet de complexe industriel à un projet de loisirs), ainsi qu'un contrat de concession sans se référer au CNI, ce qui est considéré comme une entorse à la Loi, car le foncier en question constituait auparavant une base de vie, dont Ali Haddad s'est emparée sans autorisation.

En fin de compte, le projet en question a été transformé en une usine de production de bitume avec un parking pour engins de travaux publics. Cette affectation a causé une perte de 1,33 milliards de DA à la commune d'El Harrach. D'autres assiettes foncières ont été, également, indûment octroyées à Ali Haddad au niveau des communes de Hussein Dey, Ain Benian, et Dar El Beida, notamment, une assiette de plus de 16.000 m² à Hussein Dey et l'accaparement par Ali Haddad de plusieurs terrains agricoles d'une superficie totale de 30.000 m² pour la réalisation d'un complexe sportif au profit du club de football USMA. La défense de l'accusé a interjeté appel du jugement près la Cour de Tipasa. Le tribunal de Tipasa avait condamné l'ex wali d'Alger dans deux autres affaires de corruption distinctes, à une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA, dans l'affaire d'octroi de priviléges à la famille de Abdelghani Hamel, et à 4 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA dans une autre affaire similaire relative à la famille Mahieddine Tahkout, avec confiscation de tous ses biens et ordre de sa mise en détention durant l'audience.

Pillage de foncier touristique à Skikda 12 ans de prison requis contre Ouyahia et Ghoul

Le procureur de la République, près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a requis, hier, une peine de 12 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million DA contre les anciens Premier ministre et ministre des Travaux publics, respectivement Ahmed Ouyahia et Amar Ghoul, et une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende du même montant contre l'ancien ministre des Travaux publics, Abdelghani Zaâlane, poursuivis dans une affaire de corruption dans le secteur touristique à Skikda.

Une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million DA a également été requise par le procureur de la République contre l'ancien wali de Skikda, Mohamed Bouderbali poursuivi dans une affaire de dilapidation de deniers publics et pour octroi d'indus avantages, consistant en une assiette foncière, en faveur

de l'homme d'affaires, Ahmed Ben Fassihi. Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a requis aussi une peine de 8 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million DA contre l'ancien wali de Skikda, Fawzi Ben Hocine et l'homme d'affaires, Ahmed Ben Fassihi, et 7 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million DA contre Derfouf Hadjri, ancien wali de Skikda. Le procureur de la République a également requis une peine de 6 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million de DA contre les directeurs des Domaines de Skikda, Dehimi Cherif, Amara Rachid, Khelfaoui Nassereddine et Seif-Eddine Ben Fassihi (fils de l'homme d'affaires Mohamed Ben Fassihi) et l'ancien directeur des domaines au ministère des Finances, Hmoum Mohamed. Une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million de DA a été requise contre

Merabet Laidi, ancien directeur du port de Skikda, Haba Fayçal, ancien directeur de l'industrie de Skikda et Kamel Aliouane, ancien cadre. Le procès de l'affaire de détournement du foncier à Skikda avait débuté lundi, dans laquelle sont poursuivis pour abus de fonction, octroi d'indus priviléges et dilapidation de deniers publics, l'homme d'affaires Mohamed Ben Fassihi et l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia, ainsi que les anciens ministres des Transports et des Travaux publics Amar Ghoul et Abdelghani Zaâlane, nombre d'anciens walis de Skikda et plusieurs cadres des Directions exécutives de la même wilaya.

Le procès avait débuté par l'audition des accusés dans l'affaire de corruption, dont Ahmed Ouyahia, auditionné par visioconférence depuis l'établissement pénitentiaire de Abdala à Bechar.



Akram Belkaïd, Paris

Lidl ou quand le magasin des pauvres devient tendance

Connaissez-vous l'enseigne Lidl ? En Europe, y compris en France, il s'agit d'une chaîne de magasins à bas prix. Du « hard discount » pour reprendre l'expression consacrée. Petits prix, marques de magasin, promotions continues, Lidl est le magasin des foyers modestes, encore moins cher que ne le furent Ed l'épicier ou Leader Price. Mais cette enseigne fait aujourd'hui le « buzz » et semble en passe de modifier son image sans toutefois changer ses prix.

BASKETS ET CHAUSSETTES

Dimanche, la chaîne a mis en vente plusieurs produits dont des baskets, des chaussettes, des claquettes et des t-shirts. Une opération attendue depuis deux mois qui a provoqué une véritable cohue dans les 1 500 magasins concernés. Sur les réseaux sociaux, plusieurs internautes ont publié des images éloquentes de chariots débordants de ces produits ou encore d'échauffourées entre clients. Inutile de préciser que de nombreux commentaires négatifs ont accompagné ces posts. Mais ce n'est pas cela qui constitue l'essentiel de cette affaire.

En effet, nombre des produits achetés ont été immédiatement proposés à la vente sur des sites internet de seconde main. Et le plus intrigant dans l'affaire, c'est que les prix affichés sont de très loin supérieurs à ceux de l'achat. Exemple : un ensemble baskets (ou sneakers) et chaussettes, achetées autour de 20 euros était proposé dimanche soir à... 4 900 euros. La plupart du temps, l'ensemble était proposé pour quelques centaines d'euros. Comment expliquer cette folie ? Ainsi, des produits en théorie invendables - qui irait porter sur lui un produit de marque discount ? - sont devenus aussi recherchés que des marques de luxe. Tout cela ne doit rien au hasard et résulte d'une véritable opération marketing qui en dit long sur l'époque.

LE RÔLE DES « INFLUENCEURS »

D'abord, les quantités mises en vente étaient limitées. Pas plus de 50 baskets par magasin. On le sait, la rareté crée le désir et alimente la spéculation. En juin 2019, Lidl avait déjà testé cette stratégie en mettant en vente de petits lots de robots ménagers qui se sont arrachés comme des petits pains. Mais, il n'y a pas que l'effet rareté qui joue. Dans le cas des baskets, c'est aussi une opération de communication qui consiste d'abord à faire l'éloge de ces chaussures en les présentant comme le « must have » pour les adolescents, ce que l'on doit avoir pour exister aux yeux des autres. Porter ces baskets bleues et jaunes, couleurs de l'enseigne, c'est ainsi être, selon Lidl, le « coolest kid in town », le plus cool des gamins de la ville.

Et à ce stade intervient un type d'acteur économique de plus en plus agissant. Il s'agit des fameux « influenceurs », des hommes et des femmes, souvent des adolescents, qui donnent le « la » en matière de consommation car leurs conseils et recommandations sont suivis par des millions d'internautes. Par exemple, l'ex-footballeur Djibril Cissé, très suivi par les réseaux et la presse people, a beaucoup fait pour donner de la visibilité aux baskets de Lidl.

Lidl a aussi organisé des défilés de mode avec des mannequins connus portant baskets et chaussettes de la marque. Résultat, ces deux produits deviennent l'objet d'un désir ardent des consommateurs. Avoir à tout prix ce qui est rare et ce qui est porté par des « stars », telle est donc la ligne de conduite qui explique cet emballement. Lidl change son image.

Ce n'est plus une marque pour les pauvres, c'est une marque « cool ». Cela ne modifiera rien au statut de la majorité de ses clients qui peinent à boucler leurs fins de mois. Mais peut-être que le racisme social qu'ils subissent - il n'est pas rare que les clients de Lidl soient moqués par les réseaux sociaux - sera désormais moins virulent. Ou, peut-être, ne comprendront-ils pas que le capitalisme le plus sauvage s'attaque aussi aux magasins qu'ils sont obligés de fréquenter...

Normalisation avec l'entité sioniste

Un collectif d'avocats marocains saisit la justice pour annuler l'accord



Un collectif d'avocats marocains a déposé mardi à la Cour de cassation de Rabat un recours demandant au tribunal d'annuler l'accord de normalisation entre le régime marocain et l'entité sioniste, signé par le chef du gouvernement Saad-Eddine al-Othmani, ont rapporté les médias locaux.

Dans une vidéo publiée par l'Observatoire marocain contre la normalisation, Abderrahmane Benmeur, un des membres du collectif a affirmé que "ces accords sont illégitimes parce qu'ils heurtent les objectifs et les ambitions du peuple marocain qui a rompu tout lien historique et spirituel avec l'entité sioniste". "Nous espérons que la Cour de cassation assumera ses responsabilités et déclarera nuls et non avenus les accords signés", a déclaré l'un des avocats, membres du groupe qui a déposé un recours en vue de les annuler.

Dans le même sens, l'avocat Abderrahim Benbarka, également membre du collectif, a indiqué que cette action en justice était menée "au nom de la majorité des Marocains qui n'a pu exprimer sa position sur ce sujet". Après avoir tenté d'organiser un sit-in le 14 décembre dernier, le groupe d'avocats composé de Abderrahman Benmeur, Khalid Sefiani, Abderrahim Benbarka mais aussi Abderrahim Jamaï ont choisi la voie de la Justice pour contester l'accord. Selon le site d'information Yabiladi, ce n'est pas la première fois que des avocats saisissent la justice sur des questions liées aux relations avec Israël. Les avocats demandent l'"annulation de toutes les décisions qui envisagent une normalisation avec Israël dans les domaines politique, diplomatique, économique et touristique". Pour appuyer leur contestation, ils avancent que le deal

avec l'entité israélienne "va à l'encontre de la Constitution, de la Convention des Nations Unies, de la légitimité internationale et des conventions de Vienne".

LES DANGERS DE LA NORMALISATION SUR LA RÉGION

Pour leur part, des activistes et des juristes marocains ont alerté sur les dangers de la normalisation des relations israélo-marocaines sur le Maghreb en termes de convoitises expansionnistes sionistes, appelant à mettre en échec le complot visant la sécurité et la stabilité de l'Afrique du Nord. Lors d'un meeting organisé dimanche soir par le mouvement "Al Adl Wal Ihsan" (Justice et bienfaisance), le président de l'Observatoire marocain contre la normalisation, Ahmed Ouhmane, a qualifié l'officialisation des relations israélo-marocaines de "désastre" mettant l'accent sur "les convoitises sionistes" dans la région.

"Actuellement, ils œuvrent à l'éclatement du Maroc en suscitant des troubles internes et la confrontation entre la société et l'Etat pour l'implantation de l'entité israélienne dans le Royaume du Maroc", a-t-il déclaré lors de cette rencontre placée sous le thème: "Pour le Maroc, pour la Palestine... la jeunesse marocaine contre la normalisation et le troc". "Le plan visant à instaurer un Etat israélien au Maroc au lieu de la Palestine n'a été découvert que la semaine passée, a-t-il fait observer ajoutant que "ce plan resté des décennies dans les archives après la disparition du fondateur de l'Organisation sioniste mondiale Theodor Herzl". Citant le journal israélite "Yediot Aharonot", M.

Ouhmane a expliqué que "le mouvement sioniste avait, en 1903, examiné dans le cadre du projet de +l'Etat-nation du peuple juif+, le choix entre l'Ouganda, le Maroc ou l'Argentine, avant que les deux frères juifs d'origine marocaine Barokh et Jacob Tolédano, ne proposent le Royaume du Maroc". Et d'expliquer que "l'objectif de la normalisation est donc l'implantation de l'Etat d'Israël au Maroc au lieu de la Palestine, maintenant qu'ils savent qu'il n'y a plus de perspectives là-bas en raison de la montée en puissance de la résistance au Liban du sud et à Ghaza". "La mise en échec de ce plan n'est pas facile, mais elle n'est aucunement impossible pour les hommes honorables du Maroc", a soutenu le président de l'Observatoire marocain contre la normalisation, dénonçant "les mouches électroniques à la solde de l'armée sioniste qui font la promotion de la normalisation au Maroc via les réseaux sociaux et les sites dédiés à la jeunesse".

Pour sa part, le militant marocain des droits de l'Homme et partisan de la cause palestinienne dans le cadre de la campagne de Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS), Simon Addison, a déclaré que "le Maroc signe, après la normalisation avec l'entité sioniste, son entrée aux côtés des forces obscurantistes, dans une nouvelle ère de guerres à travers un axe militaire sous la conduite des Etats unis d'Amérique et l'entité sioniste". Il a cité, à ce propos, "le nouvel accord militaire conclu avec Washington pour une durée de 10 ans et le projet de construction d'une base militaire américaine au Maroc". "Les crimes commis au quotidien par Israël contre le peuple palesti-

nien appellent à l'isolement de l'Etat d'occupation au niveau mondial et à des sanctions internationales et non pas la normaliser", a-t-il affirmé. Evoquant un article du "New York Times", paru il y a deux semaines, au sujet de l'annonce de Trump, il a souligné que "la normalisation maroco-sioniste est le prolongement naturel d'une soixantaine d'années de coopération secrète dans le domaine militaire, le renseignement, les assassinats et le transfert des communautés juives vers la Palestine". Le militant des droits de l'Homme marocain a relevé, cependant, que le quotidien américain n'a pas abordé d'autres aspects de cette normalisation, "que le Maroc a facilité au cours des dernières décennies".

Citant le domaine commercial et maritime, il a fait état "des navires israéliens qui entrent aux ports de Casablanca et Tanger, reliés au port de Haifa en Palestine occupée, les filiales des sociétés israéliennes en activité au Maroc", ainsi que "la normalisation dans les secteurs agricole, touristique, culturelle, médiatique et artistique". Intervenant également lors de ce meeting, le Coordonnateur du Comité de solidarité avec le peuple palestinien à Casablanca, Abdelmadjid Radi, a qualifié la normalisation avec l'entité sioniste de "moment sombre dans l'histoire du Maroc" et de "provocation aux aspirations et traditions populaires de solidarité des Marocains avec la cause palestinienne". Mettant en avant les dangers de la normalisation sur l'ensemble de la région maghrébine "cible aujourd'hui de l'expansion sioniste", il a affirmé que "la normalisation n'apportera au Maroc que des malheurs et des guerres".

La menace d'un revers inédit se rapproche

Trump essuie un camouflet au Congrès

Républicains et démocrates unis en nombre contre lui: après un premier vote camouflet lundi, Donald Trump voyait se rapprocher la menace que le Congrès outrepasse définitivement son veto au budget de la défense, ce qui marquerait une humiliation inédite pour le président sortant. Plus des deux tiers des parlementaires présents à la Chambre des représentants ont voté lundi soir en faveur de ce budget de 740 milliards de dollars "en dépit des objections du président", dont plus d'une centaine de républicains. Une claque pour celui qui se targue d'ordinaire d'un fort soutien dans son camp. Et un mauvais présage pour le milliardaire avant le vote final au Sénat attendu cette semaine. Si la chambre haute, à majorité républicaine, rejette à son tour ses objections, ce sera la première fois que le Congrès contourne un veto du 45e président des Etats-Unis. Pour un homme qui s'est toujours présenté comme le roi de la négociation, la semaine écoulée fut déjà une véritable humiliation. Après avoir menacé mardi de ne pas signer un texte pourtant négocié avec l'aval de son gouvernement, il a finalement apposé son paraphe au plan d'aide économique de 900 milliards de dollars dimanche soir, à l'abri des caméras. Essayant tant bien que mal de sauver la face après cette spectaculaire volte-face, il a publié un communiqué alambiqué laissant croire que le bras de fer avait payé. Mais personne n'est dupe: le locataire de la Maison Blanche n'a rien obtenu. Il a cédé.

L'épisode est d'autant plus cruel qu'il souligne combien, depuis sa défaite du 3 no-

vembre et surtout son étrange croisade pour la contester en brandissant des théories du complot, Donald Trump est chaque jour plus seul, moins influent, moins respecté. Il est encore président jusqu'au 20 janvier, mais, dans les cercles du pouvoir, sa parole ne porte plus. Dans un étrange télescopage, le New York Post, l'un des rares journaux qui a grâce à ses yeux, a publié dimanche dans la soirée un éditorial cinglant l'appelant à mettre fin à cette "triste comédie" et à reconnaître la victoire de Joe Biden. "Nous comprenons, M. le président, que vous êtes en colère d'avoir perdu. Mais continuer sur cette voie est désastreux", peut-on lire. Lundi, le milliardaire républicain s'est une nouvelle fois rendu au Trump International Golf Club, situé à quelques kilomètres de son club de Mara-Lago, en Floride. Sans un mot.

CONSTERNATION

A plus de 1.500 kilomètres au nord de sa luxueuse résidence d'hiver, la Chambre a pendant ce temps rejeté son veto au budget de la défense par une majorité écrasante: 212 démocrates mais aussi 109 républicains. Fruits de longues négociations, ce texte, qui prévoit notamment une hausse de 3% du salaire du personnel de défense, permet de "soutenir nos troupes et de défendre l'Amérique", a plaidé dans l'hémicycle le républicain Mac Thornberry, en exhortant ses collègues à placer "l'intérêt du pays en premier". Comprendre: avant les désirs du milliardaire. Car le veto de Donald Trump, annoncé le 23 décembre, a provoqué la consternation



jusque dans son camp. En plus d'être selon lui trop favorable à la Chine, le président américain reproche notamment au texte d'ouvrir la possibilité de renommer des bases militaires honorant des généraux confédérés, qui ont combattu en défense de l'esclavage durant la guerre de Sécession (1861-1865). Il a aussi justifié son opposition par le fait que le texte n'incluait pas l'abolition d'une loi, dite "article 230", protégeant le statut juridique des réseaux sociaux, qu'il accuse d'être biaisés contre lui. Ce texte est "absolument vital", ont mis en garde des ténors républicains.

Dans une alliance rare, 231 démocrates de la Chambre se sont en revanche rangés derrière Donald Trump, avec 44 républicains,

pour voter l'augmentation de 600 à 2.000 dollars des chèques d'aide aux Américains prévus pour relancer l'économie américaine, frappée par la pandémie de Covid-19. L'avenir de cette mesure au Sénat reste très incertain. En parallèle, le président élu Joe Biden s'est entretenu lundi avec les prochains responsables de la diplomatie et de la sécurité de son administration. Lors d'une brève allocution à l'issue de cette rencontre, il a déploré "l'obstruction" de certains responsables du Pentagone dans la transition en cours. "Nous n'avons tout simplement pas toute l'information dont nous avons besoin", a-t-il affirmé, dénonçant une attitude "irresponsable". Le Pentagone a rejeté ces accusations.

COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL BAYADH
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 098432019001238

Operation N°: NK.5.342.1.262.132.12.02

Intitulé de l'opération : Etude de systèmes d'épuration des eaux usées à travers la wilaya.

OBJET :

- Lot 01 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville d'El Bayadh
- Lot 02 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville de Bougib
- Lot 03 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Rogassa
- Lot 06 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Sidi Amar
- Lot 07 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Khefher
- Lot 08 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Melara
- Lot 09 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Chaffala (Ghribila et Dahrania)
- Lot 10 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Sidi Taïfour
- Lot 11 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville de Bouda
- Lot 13 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville de Chouig
- Lot 14 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville de Kaf Lahmer
- Lot 15 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville d'Aïn Orak
- Lot 16 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Chassoul
- Lot 17 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Brezina
- Lot 18 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Boussegroune
- Lot 19 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Arbaouat (Tahtani, fougouani)
- Lot 20 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Tousmoudine
- Lot 21 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Sidi Slimane

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE.

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'El Bayadh informe l'ensemble des intéressées par le 1er Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales parue dans les quotidiens « Le QUOTIDIEN D'ORAN » 2020/08/27 et «». Le : 2020/08/31, que l'attribution des lots et comme suite :

Lots	ETS ATTRIBUTAIRES	MONTANT AVANT VERIFICATION (DA)	MONTANT APRÈS VERIFICATION (DA)	NOTE 60/	DATE	CHIERS
- Lot 01 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville d'El Bayadh	SPA-EPEHYDRO-PROJECT ORAN Nif 09992500625493	30.071.300.00 DA	30.071.300.00 DA	100	13 mois	Moins disante
- Lot 02 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville de Bougib	BETH NOUAH-EL BAYADH Nif 197232010138734	4.675.000.00 DA	4.675.000.00 DA	88.33	06 mois	Moins disante
- Lot 05 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Rogassa	ETS DES ETUDES GURCH BACHIR DJELFA Nif 198217260001540	1.731.000.00 DA	1.731.000.00 DA	78	03 mois	Moins disante
- Lot 06 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Sidi Amar	ETS DES ETUDES GURCH BACHIR DJELFA Nif 198217260001540	1.433.950.00 DA	1.433.950.00 DA	78	03 mois	Moins disante
- Lot 07 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Khefher	BETH NOUAH-EL BAYADH Nif 197232010138734	4.675.000.00 DA	4.675.000.00 DA	88.33	06 mois	Moins disante
- Lot 08 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Melara	lot infructueux en raison des offres excessives.					
- Lot 09 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Chaffala (Ghribila et Dahrania)	lot infructueux en raison des offres excessives.					
- Lot 10 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville de Sidi Taïfour	lot infructueux en raison des offres excessives.					
- Lot 11 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville de Bouda	lot infructueux en raison des offres excessives.					
- Lot 13 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville de Chouig	lot infructueux en raison des offres excessives.					
- Lot 14 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville de Kaf Lahmer	lot infructueux en raison des offres excessives.					
- Lot 15 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville d'Aïn Orak	lot infructueux en raison des offres excessives.					
- Lot 16 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Chassoul	lot infructueux en raison des offres excessives.					
- Lot 17 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Brezina	lot infructueux en raison des offres excessives.					
- Lot 18 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Boussegroune	lot infructueux en raison des offres excessives.					
- Lot 19 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Arbaouat (Tahtani, fougouani)	lot infructueux en raison des offres excessives.					
- Lot 20 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Tousmoudine	lot infructueux en raison des offres excessives.					
- Lot 21 : Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Sidi Slimane	lot infructueux en raison des offres excessives.					

Le soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire auprès du comité des marchés publics de la wilaya d'El Bayadh. Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher auprès du service contractant dans un délai maximum de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis dans la presse ou le Bomop à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation technique et financière de leurs offres.

LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya D'Aïn Témouchent
Direction de la jeunesse et des sports

Avis de recrutement

La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Aïn Témouchent organise un concours pour le recrutement de :

Sur Titre :

01 Attaché principal d'administration

Conditions de participation :

➤ Diplôme de l'étude universitaire appliquée (DUEA) fourni par l'Université de la formation Continue ou diplôme de technicien supérieur (TS) :

➤ Informatique de gestion- Gestion et économique des entreprises - Comptabilité et finances - Comptabilité et gestion - Droit Foncier - Management public. - Droit des affaires. - Droit des relations économiques internationales. - Commerce internationale - Marketing - Gestion des ressources humaines. - psychologie.

Dossier d'inscription :

- Demande manuscrite.
- Imprimé de participation au concours.
- Extrait de la carte nationale d'identité
- Extrait de diplôme
- Relevée de note de cursus de formation
- Certificat de travail s'il y a lieu

Les candidats admis au concours doivent compléter leurs dossiers par les pièces suivantes :

- Une attestation vis avis du service national.
- Casier judiciaire n°03 en cours de validité.
- Certificat de nationalité.
- Une fiche familiale.
- 02 deux certificats médicaux (pneumo-phisiologie + médecine générale).
- 02 deux photos d'identité récentes.

Les candidats intéressés doivent déposer leurs dossiers au siège de la direction de la jeunesse et des sports - Service de la formation et de l'administration des moyens- dans un délai de (15) jours à compter de la date de parution avis dans le journal.

Le Directeur De La Jeunesse Et Des Sports

ANEPE N° 2031008777 Le Quotidien d'Oran 30/12/2020



NAJDA MAGHREB S.P.A.
FILIALE HYPROC SHIPPING COMPANY



AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

En application des dispositions du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, l'Entreprise Publique Economique NAJDA MAGHREB SPA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offre National Restreint N°01/NM/AVIT/2020 relatif à : la Fourniture de denrées et produits divers au profit du centre avitaillement de NAJDA MAGHREB SPA en neufs (09) lots séparés, paru dans le BAOSEM, BOMOP et Quotidiens nationaux, qu'à l'issue du control de la Commission des Marchés de l'Entreprise des résultats de l'évaluation des offres techniques et commerciales conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, les résultats finaux sont les suivants :

N° Lot	Désignation du Lot	Soumissionnaire retenu	Montant HT/DA	Note
01	Légumes frais	EURL ZIANINE	8 466 000	102
02	Fruits frais	MENAD Menad	12 990 000	107
03	Volailles et Oeufs	SARL CASPM	11 053 000	114
04	Viandes Fraîches Ovines et Bovines	CHOUIREF Lahouari	51 086 720	97
05	Produits d'Alimentation Générale	SEMMAR Kamel	21 379 550	108
06	Produits laitiers et dérivés	SEMMAR Kamel	26 159 100	108
07	Poisson frais	DJELTI Abdelfatah	20 530 000	118
08	Produits surgelés	CHOUIREF Lahouari	2 493 500	112
09	Produits d'entretien général	CHOUIREF Lahouari	9 378 750	102

Remarques : Il s'agit de marchés à commandes dont le prix de la soumission est basé sur des quantités transcris initialement à titre indicatif au niveau du cahier des charges.

ANEPE N° 203100732 Le Quotidien d'Oran 30/12/2020

BOUIRA

Trafic de véhicules, falsification de documents : 5 ans de prison pour l'auteur principal

Farid Haddouche

La Cour de Bouira, en pour suivant le déroulement de sa troisième session criminelle, a jugé avant-hier une affaire de vente et achats et immatriculation frauduleuse de voitures, qui avait défrayé la chronique lors de son éclatement. Il s'agit de 11 prévenus (Y.K, D.M, A.B, H.S, FN, R.S, H.Z, R.G (décédé), S.H, H.B et M.B). La justice a condamné le principal auteur Y.K à une peine de 5 ans de prison ferme et son acolyte D.M, à 2 années d'emprisonnement ferme.

Par contre l'accusé A. B a été condamné à 6 mois de prison ferme. Lors du déroulement du procès, le représentant du ministère public avait requis des peines de 10 ans, contre Y.K et D.M, assorties de 2 millions de DA d'amende.

des judiciaires, 7 ans pour (F.N, H.S, et R.S) avec 200 mille DA d'amende, et 3 ans à l'encontre du reste des accusés.

Les circonstances de cette affaire remontent au mois de juin de l'année 2016, lorsque les services de police de la daïra de Sour El Ghazlane située à une quarantaine de kilomètres, au sud du chef-lieu de wilaya, reçurent des informations sur la présence d'une association de malfaiteurs qui s'adonnaient à la falsification de documents administratifs, à l'obtention de documents administratifs de manière illégale, à l'usurpation d'identité, achat, vente et immatriculation de voitures sans respecter les procédures légales et trafic d'influence. Les éléments de la police déclenchèrent une enquête très poussée qui les a menés à la saisie de 36 voitures,

dont certaines ont été récupérées de différentes wilayas du pays. Ils procéderont par la suite, à l'arrestation des incriminés dans ce trafic. Plus d'une vingtaine de citoyens ont été victimes de ce business délictueux, pour avoir perdu l'argent des achats de voitures et subi la saisie de ces dernières. Le secteur de la douane s'est porté partie civile dans ce trafic, car, il s'agit de véhicules acheminés de l'étranger (Libye, Sahara occidental en provenance d'Espagne, selon des affirmations avancées au cours du procès. Des employés du service des cartes grises de la daïra de Sour El Ghazlane, ont été également incriminés. Il est question de (A.B) chef du service des cartes grises, (F.N, H.S et A.Z) de jeunes universitaires diplômés, recrutés comme agents dans le cadre du pré-emploi.

AÏN DEFLA

Kidnapping en uniforme de policiers et arme à feu, vol et cachets officiels falsifiés : une bande arrêtée

Les services de la Gendarmerie nationale ont démantelé récemment, à Ain Defla, une bande criminelle de 3 personnes versée dans le kidnapping, le vol et l'utilisation de cachets officiels falsifiés, a indiqué, lundi, le procureur de la République près le tribunal du chef-lieu de wilaya. «L'activité répréhensible de cette bande dont les éléments sont âgés entre 24 et 26 ans s'étendait à nombre de wilayas du pays», a précisé Abdulkader Khouas, lors d'un point de presse tenu au siège du Tribunal de Ain Defla, faisant état du recours de cette bande aux armes à feu dans l'accomplissement de ses forfaits.

Les faits remontent à mercredi dernier lorsque 3 individus vêtus d'uniformes de policiers, en possession d'armes automatiques et de talkie-walkie, et roulant à bord d'un véhicule touristique, ont kidnappé un automobiliste âgé de 47 ans sur l'autoroute Est-Ouest à hauteur de la ville de Bourached, selon la même source. Les membres de la

Gendarmerie nationale ont intercepté le véhicule des ravisseurs qui ont pris la fuite, avant qu'ils en ratrappen, après une course-poursuite, un membre de la bande, a ajouté le procureur de la République, signalant que la fouille minutieuse dudit véhicule a permis de mettre la main sur un pistolet automatique (de calibre 8 mm) de fabrication allemande ainsi que des menottes. Les deux derniers membres de la bande ont été interpellés, à bord d'un véhicule immatriculé à l'étranger, à un barrage de la Gendarmerie nationale dressé dans une localité de la wilaya de Béchar, après qu'ils eurent présenté de faux documents, dont ceux de conseiller à la Cour suprême. Les mis en cause, ainsi que tous ceux dont l'enquête déterminera la responsabilité dans cette affaire, sont poursuivis pour le motif de «constitution de groupe de malfaiteurs pour l'accomplissement d'un crime», «kidnapping en recourant à un uniforme officiel» et «profération de menaces de mort à l'encontre d'une tierce personne, préalablement violente», a expliqué le magistrat. Les griefs retenus portent également sur le «vol par port d'armes à feu visible», «imitation d'un cachet officiel», «usurpation de fonctions» et «faux et usage de faux», a-t-il ajouté.

Auditionné dimanche 27 décembre par le juge d'instruction de la 1^{re} Chambre du Tribunal de Ain Defla, l'un des accusés a été placé sous mandat de dépôt, alors que 2 mandats d'amener ont été émis à l'encontre des 2 autres membres de la bande, actuellement en voie de transfert, du parquet de Béchar à celui de Ain Defla.

DRÉAN

Un mort dans un incendie

A. Ouélaa

Les habitants de la cité '1.300 logements', se sont réveillés sur une triste et macabre nouvelle, en la matinée d'hier, mardi, suite au décès tragique du jeune B.C, âgé seulement de 22 ans, connu pour son extrême gentillesse et très apprécié par les jeunes de son âge qui ont été fortement ébranlés par son décès. C'est vers, 02h du matin de

mardi, que l'alerte a été donnée sur l'incendie qui s'était déclaré dans les petits kiosques de fortune, situés à une cinquantaine de mètres du lycée 'Ibn Khaldoun'. Sans hésiter, de nombreux jeunes qui savaient que Chérif dormait dans son kiosque, une petite épicerie qu'il gère, et les secours arrivés sur place ont commencé à défoncer le rideau métallique qui a difficilement cédu. A l'intérieur, la victime, quasiment

calcinée, selon des témoins oculaires, avait déjà rendu l'âme, atteinte de multiples brûlures dans différentes parties du corps. Le jeune en question, a été immédiatement évacué aux urgences de l'EPSP de Dréan où le médecin de garde n'a fait que constater le décès. Une enquête a été ouverte par la police pour déterminer les circonstances et causes exactes de ce drame même si l'on a évoqué un court-circuit.

ANNABA

Effondrement d'une passerelle piétonne à El-Bouni

Une passerelle piétonne sur un tronçon de la RN16, dans la commune d'El-Bouni (Annaba) a été percutée par un engin transporté par un camion semi-remorque et s'est effondrée engendrant un blessé et une autre victime en état de choc, a-t-on appris, lundi, auprès de la cellule de communication de la direction de wilaya de la Protec-

tion civile. Le poids lourd transportait un engin en provenance du port de Annaba, totalisant 5,10 m de hauteur alors que la hauteur maximale de cette passerelle piétonne était de 4,80 m, selon la même source. Aussitôt, les brigades de la Protection civile sont intervenues et ont prodigué, sur place, les soins aux deux victimes, âgées de 43 et 22ans avant de

les évacuer à l'hôpital d'El-Hadjar, a-t-on noté. Consécutivement à cet accident, le trafic routier sur la RN16 reliant Annaba à Souk-Ahras et les communes d'El Bouni, El Hadjar, Sidi Ammar au chef-lieu de wilaya a été perturbé. Les services de sécurité compétents territorialement ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

OUM EL BOUAGHI

Saisie de plus de 1,5 q de drogue

Les Brigades de recherche et d'intervention (BRI) et de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes de la Sûreté de wilaya de Oum El Bouaghi ont découvert un réseau international de trafic de drogue et saisi plus de 1,5 quintal de drogue, a-t-on appris lundi, de la cellule de communication et des relations générales de ce corps de sécurité.

La même source a précisé, dans un communiqué de presse, que l'opération qui s'est déroulée conformément aux modes d'investigation du code des procédures pénales et de concert avec le parquet de Aïn El Beida, les enquêteurs ont découvert un réseau international

spécialisé dans le trafic de drogue depuis la source de production jusqu'aux frontières-est du pays. Les investigations ont permis d'identifier les membres de ce réseau international de trafiquants, lit-on dans ce document.

Munis d'une autorisation d'extension de compétence jusqu'au tribunal de Aïn Sefra, dans la wilaya de Naâma, les enquêteurs ont appréhendé le baron de la drogue et ses complices, a-t-on encore relevé précisant que l'opération s'est soldée par la saisie de plus de 160 kg de drogue, alors que d'autres personnes impliquées dans cette affaire demeurent activement recherchées.

CONSTANTINE

Distribution de 7.000 trousseaux scolaires aux élèves nécessiteux

Une opération de distribution de plus de 7.000 trousseaux scolaires aux élèves issus des familles nécessiteuses des zones d'ombre a été lancée, lundi, dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris auprès de la directrice de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS) Samia Gouah.

L'opération intervient en application des directives des autorités publiques visant la couverture des besoins des scolarisés issus les familles démunies, relevant des zones d'ombre, a indiqué la même responsable, soulignant que près 800 trousseaux représentent une aide octroyée par la wilaya. Cette initiative qui a touché des élèves de différents paliers d'enseigne-

ment, a ciblé en priorité des enfants handicapés, des orphelins et autres enfants dont les parents perçoivent un salaire inférieur au Smig (salaire minimum interprofessionnel garanti) dans plusieurs régions, les mechtas d'El Hembeli et de Bordj M'hilis, dans la commune de Benbadis, a-t-on noté, relevant que l'opération a été organisée en collaboration avec les APC et la direction de l'Education. La nouvelle rentrée scolaire 2020-2021 a été marquée, dans la wilaya de Constantine, par l'organisation de plusieurs actions similaires à l'initiative des Associations à caractère social et caritatif à telle l'Association Kafil ElYatim.

JIJEL

Pluies et inondations : opération d'évacuation des résidus

Une vaste opération d'évacuation des résidus des pluies torrentielles et inondations ayant touché, la semaine passée, la wilaya de Jijel a été lancée lundi, avec la participation de plusieurs institutions et établissements de 6 wilayas limitrophes. Cette campagne lancée de concert avec la wilaya de Jijel et plusieurs institutions et partenaires a été qualifiée de «qualitative» par Karima Hadji, directrice centrale à l'Office national d'Assainissement

(ONA), compte tenu, a-t-elle déclaré, du nombre important des wilayas participantes et des moyens matériels et humains mobilisés à cet effet. Selon la même responsable, un plan d'intervention pour l'élimination des résidus des inondations et autres points noirs (cours d'eau et avaloirs) à Jijel, Taher et El Milia a été élaboré avec la collaboration d'autres institutions des wilayas de Sétif, Bouira, Skikda, Batna, Constantine et Khencela.

GHARDAÏA

Un réseau de trafic de psychotropes mis hors d'état de nuire

Les éléments de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Ghardaïa ont mis hors d'état de nuire, un réseau de trafic de psychotropes et de drogue, dans un magasin du centre-ville de Ghardaïa, avec saisie de plusieurs comprimés psychotropes, du liquide hallucinogène et une quantité de drogue, a indiqué lundi, un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Agissant sur informations, les services de la Sûreté ont localisé le magasin en question et procédé à l'arrestation d'un revendeur en possession de 103 comprimés de psychotropes, 8 flacons de produit hallucinogène, un morceau de kif et un cut-

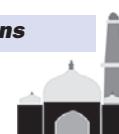
ter utilisé pour la découpe de la drogue ainsi qu'une somme de 17.200 DA. Les investigations ont permis aussi l'arrestation de 3 membres présumés du réseau, qui étaient chargés d'approvisionner le commerçant et de racoler les jeunes consommateurs, a-t-on précisé.

Les 4 mis en cause âgés entre 22 et 39 ans, ont été placés en garde à vue, pour le besoin de l'enquête menée sous la supervision du parquet général du Tribunal de Ghardaïa et seront présentés devant le juge instructeur, incessamment, pour association de malfaiteurs, détention et commercialisation de produits prohibés (psychotropes et drogue) et escroquerie.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

15 jounada el oula 1442

El Fedjr 06h28	Dohr 12h51	Assar 15h24	Maghreb 17h44	Icha 19h09
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Entre soirées à la maison et salles clandestines Le réveillon en temps de Covid-19

La pandémie du Covid-19, qui sévit actuellement dans le monde entier en général et notre pays en particulier, n'a épargné aucun secteur ou coutume dans son sillage.



J. Boukraa

Toutes les habitudes connues depuis plusieurs générations, fêtes de mariages, célébration de réussites, deuils et funérailles, etc., ont été touchées. La célébration du réveillon 2021 n'est pas en reste. Cette dernière qui est généralement préparée des semaines à l'avance, soit par la réservation d'hôtels qu'ils soient situés au nord ou au sud du pays, par les voyages à l'étranger comme la Tunisie ou la France ou tout simplement dans un restaurant de choix pour marquer l'événement, semble compromise avec les mesures de confinement à domicile en vue d'endiguer la propagation du coronavirus. Mais certains ne semblent nullement découragés et tentent de contourner ces mesures tout en évitant de franchir la ligne qui sépare le légal de l'ilégal.

Dans cette optique, une profusion de pages facebook foisonne sur la toile à Oran. Dans leur grande majorité, elles proposent des menus de réveillon adaptés à toutes les bourses et avec livraison à domicile avant 20 heures et d'autres disposant

de coursiers munis d'autorisation de déplacement jusqu'à 23 heures. Des menus bien garnis qui vont de 1.200 dinars par personne jusqu'à 8.500 dinars. On y trouve en général des entrées comme les salades, des soupes de légumes ou poisson, des bricks ou boureks farcis au choix du client et de ses moyens, comme plats principaux ça y va du poulet dans diverses déclinaisons culinaires en passant par les viandes rouges dans toutes les sauces pour finir avec les poissons qui font saliver tous les palais gourmands avec des desserts qui font rêver, spécialement pour fêter l'arrivée de 2021 que beaucoup espèrent mieux que l'actuelle.

Dans le même registre, des enseignes connues sur la place publique font aussi du forcing virtuel pour s'y frayer une part de marché dans le marché événementiel cette fois le réveillon. Ce sont les boucheries. Misant sur leurs savoir-faire et expériences, les bouchers de nouvelle génération proposent des assortiments de viandes à des prix défiant toute concurrence préparés exclusivement pour ce genre de fêtes, allant des gigots

ou épaules farcies au méchoui de mouton soit en quartier ou complet. Surfant sur cette vague, les pâtissiers ayant des locaux bien connus ou de simples amateurs proposent des gâteaux au choix avec des prix attrayants pour l'occasion avec comme slogan prix-propriété-livraison. Mais l'envers du décor est bien moins reluisant.

On constate sur facebook de multitude pages sur certains groupes de commerce en ligne des personnes qui proposent des services pour l'occasion mais vont à l'encontre des mesures prises par les pouvoirs publics afin de stopper la propagation du virus. Ces gens publient des annonces de villes avec des photos des lieux pour organiser des fêtes en « toute discréption » avec personnel, service traiteur et décoration de circonstance. Ces derniers espérant échapper à l'œil vigilant des services de sécurité qui s'appliquent à faire appliquer les mesures de distanciation physique et faire respecter les mesures de confinement à domicile. De toute façon, cette année, pour beaucoup de fêtards, ce sera la fête à la maison.

Saint Pierre Un autre effondrement du toit de la cave vinicole

J. Boukraa

Le drame a été évité de justesse. La cave vinicole du quartier Saint Pierre a été encore une fois le théâtre d'un effondrement partiel. Une partie des planchers du toit a cédu cause du vent qui sifflait avant-hier sur la ville d'Oran. Il s'agit des locaux de l'ex-cave vinicole située au quartier Saint Pierre. Située entre la place Hoche et la rue de Verdun au quartier Fellaouen ex-Saint Pierre, cette bâtie qui date de l'ère coloniale et

abandonnée depuis plusieurs années voire de décennies, a vu sa toiture s'effondrer hier peu avant 14h. Des parties du toit sont tombées sur la chaussée, heureusement aucun blessé n'est à déplorer. Les services de la protection civile sont intervenus pour dégager la voirie. L'édifice censé abriter les marchands de fruits et légumes de la rue des Aurès, ex-Bastille, lors de leur transfert pendant la réhabilitation de cette mythique rue, a connu l'année passée d'autres effondrements. Le bruit était tellement fort qu'une

Agriculture Invention d'un système automatique de gestion des cultures sous serres



Une équipe de jeunes universitaires d'Oran a inventé un système automatique de gestion des cultures sous serres en vue d'améliorer la production agricole en qualité et quantité grâce à une agriculture intelligente, a-t-on appris lundi d'un des innovateurs du projet. Cette innovation permettra de gérer de manière intelligente la culture sous serres, ce qui facilitera le travail des agriculteurs et améliorera la production agricole, a souligné Noureddine Bouafia, chef de l'équipe composée de dix universitaires d'Oran, de Mostaganem et de Tipaza, spécialisés en agronomie automatique, électromécanique et informatique. Le système des auto-serres est utilisé pour la gestion intelligente des facteurs climatiques en donnant des informations aux agriculteurs, notamment le taux d'humidité et la température, les différentes étapes de croissance des plantes, la nature du sol, la qualité des engrangements et l'état de la serre, en plus de la fourniture d'autres données sur la météo à l'extérieur de la serre et le développement d'un système d'irrigation intelligent, a-t-on indiqué.

Pour concrétiser ce projet inno-

vant, des travaux de modernisation d'une serre multichapelle ont été récemment lancés au niveau de l'Institut technique des cultures maraîchères industrielles de Hassi Bounif (Oran), où ont été entamés la réparation et le renouvellement de l'installation électrique et des équipements pour la plantation en janvier prochain de variétés de légumes, dont la tomate, l'aubergine, le poivron et le melon, a-t-on fait savoir. Le système auto-serres, s'étendant sur une surface de plus de 1000 mètres carrés, sera opérationnel en début d'année prochaine (2021). L'équipe d'universitaires envisage de développer ce système à l'avenir pour la gestion à distance des cultures sous serres, si elle reçoit l'aide nécessaire, a-t-on ajouté. L'équipe d'universitaires œuvre également à créer une startup spécialisée dans le développement de solutions technologiques modernes et intelligentes pour améliorer l'agriculture, dont le développement de serres intelligentes, l'irrigation intelligente dans les grands espaces, les grands parcs et espaces verts et la maintenance des systèmes automatiques d'irrigation en auto-serres, a indiqué M. Bouafia.

Oued Tlèlat Découverte d'une femme étranglée à l'aide d'un foulard

Une découverte macabre a été faite avant-hier après-midi dans le lieu-dit ferme «Antar» dans la commune de Oued Tlèlat. Une femme âgée de 69 ans a été découverte étranglée à l'aide d'un foulard en tissu, selon la protection civile. La victime a été dé-

couverte dans une maison. La dépouille mortelle a été déposée à la morgue de l'hôpital 1^{er} Novembre pour les besoins d'une autopsie. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances du drame.

J.B.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER
Kesouri Khadidja, 91 ans, Es-Senia
Khiar Yamina, 86 ans, Sid Chahmi
Ziani Rachida, 72 ans, Aïn El Beïda

Horaires des prières pour Oran et ses environs

15 jounada el-oula 1442

El Fedjr 06h42	Dohr 13h06	Assar 15h42	Maghreb 18h02	Icha 19h26
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Le SG du ministère de l'Habitat à Oran Les chantiers des Jeux méditerranéens passés au peigne fin



Le secrétaire général du ministère de l'Habitat, accompagné du DG des équipements publics, a effectué samedi et dimanche une visite à Oran pour s'enquérir de visu des travaux liés à son secteur.

D. B.

Sur les services de la wilaya, le premier jour de cette visite, le SG du ministère a présidé une réunion de coordination regroupant les responsables locaux du secteur, où un état des lieux des différents projets a été exposé.

Le deuxième jour de la visite a été consacré à une inspection des projets inscrits dans le cadre des JM, notamment le nouveau stade d'Oran et le village olympique où d'amples explications ont été données sur l'avancement des travaux.

Cette visite a été suivie d'une réunion en présence de l'entreprise chinoise chargée des travaux où des instructions ont été données pour la levée de toutes les entraves et de renforcer la coordination entre l'ensemble des services pour livrer les projets dans les délais contractuels.

Il y a lieu de signaler que les travaux au niveau du village méditerranéen, lieu d'hébergement des athlètes et leurs accompagnateurs lors de 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) prévus à Oran en 2022, sont à 85% d'avancement, a indiqué le wali d'Oran, Messaoud Djari, qui s'exprimait en conférence de presse il y a une dizaine de jours.

Le chef de l'exécutif a rassuré que le site en question sera livré dans les délais impartis, soit au cours du premier semestre de l'année 2021, soulignant que les procédures pour l'acquisition des équipements dédiés aux

différentes unités du village ont été déjà lancées. Il s'agit d'un œuvre important d'une capacité d'accueil de 4356 lits. Il comporte aussi 106 chambres dédiées aux athlètes aux besoins spécifiques qui participeront à la manifestation sportive régionale prévue initialement pour l'été 2021 avant qu'elle ne soit décalée à l'été suivant à cause de la crise sanitaire mondiale.

Outre les sites d'hébergement des athlètes et leurs accompagnateurs, le village méditerranéen, implanté dans la commune de Bir El Djir et situé à quelques kilomètres du grand complexe sportif en cours de réalisation, est doté, entre autres, de cinq salles de sport, un espace récréatif et un centre commercial.

Dans le même registre, le wali d'Oran a également rassuré quant à la livraison du complexe sportif et ses différentes unités, à l'image du stade de 40.000 places, celui d'athlétisme, de la salle omnisports et du centre nautique, dans les mêmes délais fixés pour le village méditerranéen.

Concernant les infrastructures sportives qui subissent des opérations de remise à niveau en prévision des JM et qui sont au nombre de huit, le même responsable a fait savoir que le taux d'avancement de leurs travaux respectifs vaient entre 90 et 95%.

Le comité d'organisation des JM, par la voix de son directeur général Salim Iles, a insisté dernièrement, dans ses déclarations à la presse, sur la livraison de tous les sites spor-

tifs concernés par la 19^e édition «avant juin 2021», justifiant ces délais par la nécessité de les «tester», en y organisant des compétitions expérimentales, rappelle-t-on.

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation des infrastructures sportives de l'Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports (ex-CREPS) à Ain El Turck en prévision des Jeux méditerranéens (JM) Oran-2022 touchent à leur fin, a-t-on appris auprès de la direction de cet organisme.

Les deux terrains de football de l'Institut ont bénéficié de nouvelles pelouses synthétiques de cinquième génération. Idem pour la piste d'athlétisme qui a été refaite totalement, a précisé la même source.

Quant à la salle omnisports, dont l'état s'est nettement détérioré ces dernières années, le taux d'avancement du chantier a atteint les 90%, alors que les travaux de rénovation des terrains des sports collectifs, des courts de tennis, ainsi que la piscine, sont pratiquement achevés, a-t-on encore assuré.

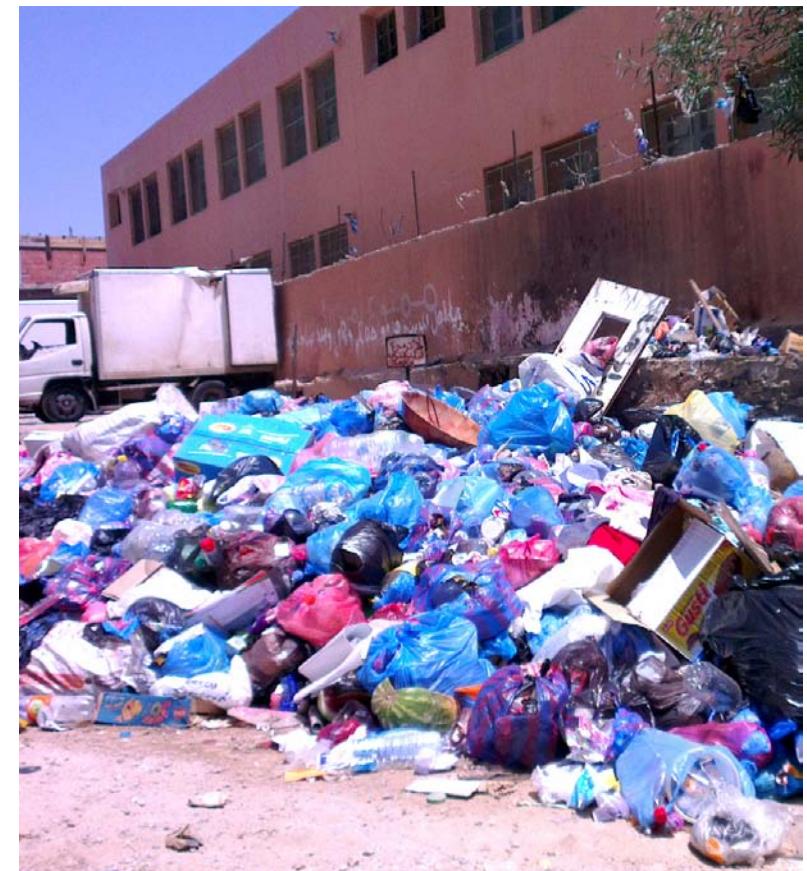
Les travaux se sont étalés à l'espace forestier de l'Institut, où il a été procédé à l'aménagement d'une piste dédiée aux amateurs du footing, en plus de l'installation de matériels sportifs fixes. Ces installations sportives seront utilisées comme sites d'entraînement pour les participants aux JM, indique-t-on encore de même source.

Benfréha Démantèlement d'une bande de cambrioleurs

Les éléments de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Benfréha, daïra de Gdyl (Oran), ont démantelé récemment un réseau criminel organisé spécialisé dans les cambriolages, composé de 4 personnes, a-t-on appris, lundi, de la cellule de communication du groupement d'Oran de ce corps de sécurité. Cette opération a permis la récupération d'une somme de 4,74 millions de dinars et des bijoux d'une valeur de 1,54 million DA, a-t-on indiqué lors de la présentation de cette affaire à la presse au niveau du siège de la brigade de Benfréha. Les 4 suspects sont âgés entre 18 et 21 ans.

L'enquête sur cette affaire a été enclenchée suite à une plainte déposée par une victime de cambriolage de son habitation, a-t-on expliqué, ajoutant que les enquêteurs ont réussi, en un laps de temps très court, à identifier les suspects, qui ont déjà à leur actif plusieurs cambriolages dans la même localité. Après perquisition des domiciles des suspects, les enquêteurs ont trouvé plusieurs sommes d'argent d'un total de 4,74 millions de dinars et plusieurs bijoux en or dont la valeur est estimée à 1,54 million de dinars et ont procédé à l'arrestation des 4 individus qui ont été présentés, lundi, devant la justice, ajoute-t-on de même source.

Douar Maroc et partie basse de Ain El Turck Les habitants se plaignent de l'irrégularité des rotations de la collecte



Rachid Boutlelis

Les riverains de la partie basse de Ain El Turck et du quartier Commandant Ferradj, communément appelé «Douar Maroc», viennent une fois encore d'interpeller les services de la commune pour renforcer la collecte au niveau de certaines ruelles. A ce titre, des habitants de Douar Maroc ont pris attaché avec Le Quotidien d'Oran pour exprimer leur vif désapointment contre la flagrante irrégularité des rotations des camions chargés de la collecte des ordures ménagères au niveau de certaines artères. Même constat au niveau de certaines ruelles de la partie basse de Trouville ou Bouisseville ou certaines ruelles croulent sous les ordures, notamment les déblais. Une visite des lieux a permis de constater de visu la situation de déliquescence, prévalant dans le quartier de Bensmir qui s'identifie à travers des tas d'ordures et autres détritus, entassés pêle-mêle sur les trottoirs et les coins des rues dépourvues d'éclairage public.

Dans l'obscurité ambiante régnant dans ce quartier, chiens et chats se disputent rageusement la pitance autour des amas d'ordures dégageant une odeur pestilentielle qui ferait fuir une portée de putois. L'odeur nauséabon-

de et le sordide état des lieux enfantés par l'entassement des ordures dans ce plus vieux quartier d'Ain El Turck agresse l'odorat et la vue du plus imperturbable. « Cela fait plusieurs jours que la perturbation dans les rotations est constatée dans notre lieu de résidence, c'est inadmissible ! Au lieu que nos élus parlent d'élection, il vaudrait beaucoup mieux entreprendre des opérations à même d'améliorer notre cadre de vie » se sont indignés des riverains abordés par Le Quotidien d'Oran. Nos interlocuteurs ont affirmé d'avoir saisi à travers des requêtes les responsables concernés pour tenter d'attirer leur attention sur la dégradation manifeste de leur cadre de vie et celui de l'environnement dans cette zone tampon de la municipalité d'Ain El Turck.

« A priori personne ne se souci de notre déplorable situation. Nos élus sont beaucoup plus occupés par leurs affaires que par celles de leurs électeurs qui les ont conduits à l'APC ». Toujours est-il que devant cette situation indésirable, qui tend à perdurer, les riverains du quartier en question ont confié au Quotidien d'Oran, « qu'après avoir usé de tous les recours que nous confère la loi de la République, nous nous réservons le droit de saisir le wali d'Oran ».

Plusieurs projets finalisés ou enclenchés au cours de l'année 2020

Le secteur de l'eau entre acquis et défis

La crise sanitaire de la Covid-19 avec ses répercussions sur les différents secteurs n'a pas été un obstacle majeur devant une certaine volonté politique d'améliorer le service de l'eau dans la wilaya d'Oran, pourtant la sécurisation de l'alimentation en eau potable, demeure toujours un défi de taille, estiment les responsables du secteur.

Nous avons tenu àachever tous les programmes tracés pour améliorer la situation de l'eau et de l'assainissement dans la wilaya d'Oran, malgré le contexte particulier lié à la crise sanitaire de la Covid-19", a déclaré à l'APS le directeur local des ressources en eau par intérim, Smaïn Boumediene. La priorité étant de raccorder ou renforcer les zones souffrant de problèmes de distribution, comme la daïra de Oued Tlélat, le pôle urbain de Messerghine ou encore Djebel Murdjadjou. Plusieurs projets ont été finalisés ou enclenchés au cours de l'année 2020. A Oued Tlélat, un réseau de conduites de 34 kilomètres, reliant différentes communes avec le réservoir Araba, a été réalisé. Une station de pompage à Laaouamer et un réservoir de 15.000 m³ à Tourniate ont été, par ailleurs, réalisés dans le cadre de ce même projet réceptionné en juillet 2020. Autre projet d'envergure lancé la même année concerne le raccordement au réseau d'alimentation en eau potable de Djebel Murdjadjou. Ce projet, en phase de réalisation bien avancée, permettra d'approvisionner cette zone qui souffre de gros problèmes en matière d'AEP, mais aussi la partie haute de la commune de Mers El Kébir. Pour le nouveau pôle urbain Ahmed Zabana, implanté à Misserghine, à l'ouest d'Oran, la DRE a réalisé toutes les études pour assurer l'AEP de cette zone, mal servie en raison du manque d'infrastructures hydrauliques. «Les projets de réalisation sont confiés à l'AADL et à la DUC. Notre di-



rection se contentera d'apporter son aide et son assistance en cas de besoin», précise M. Boumediene. Les zones d'ombre, au nombre d'une soixantaine à Oran, ont également bénéficié d'un programme pour améliorer les réseaux de l'AEP et d'assainissement. La commune de Sidi Ghanem, constituant la zone la plus importante, a bénéficié d'un projet en cours de réalisation, portant sur la réalisation de trois forages et deux stations de pompage, pour alimenter la population en ce précieux produit. Si les réalisations d'infrastructures hydrauliques ont été importantes au cours de la dernière décennie, Oran reste encore insuffisamment dotée en ressources hydriques et souffre depuis des années d'un manque flagrant de pluviométrie. D'importantes perturbations en matière de distribution ont émaillé l'année 2020.

RETOUR À LA DISTRIBUTION ALTERNÉE

Alors que la distribution en H24 a été mise en place à Oran pendant des années à la grande satisfaction des habitants de la deuxième plus importante ville du pays, la rupture avec ce

système a été officiellement consommée en 2020. La station de dessalement de l'eau de mer d'El Mactâa, gigantesque complexe alimentant toute la partie Est de la wilaya, avec une production prévue de 500.000 m³/jour, n'a assuré qu'une moyenne de 380.000 m³ quotidiennement. Une pluviométrie insuffisante, avec les niveaux les plus bas d'emmagasinement des barrages de la région Ouest, ont contraint le nouveau directeur de la Société de l'eau et de l'assainissement (SEOR), Oussama Heleili à trancher, optant pour un retour vers un programme de rationnement. «Fini le H24 jusqu'à nouvel ordre» : une décision qui a poussé la population oranaise à s'adapter à cette nouvelle donne considérée comme la seule solution pour face à la conjoncture actuelle. «C'est au prix de grandes manœuvres au quotidien que la SEOR réussit à concrétiser ce programme garantissant à tout le monde sa ration d'eau potable», note le directeur de l'hydraulique.

Le directeur de la SEOR estime, quant à lui, qu'il vaut mieux garantir l'eau un jour sur deux que

de s'acharner à assurer le H24 et tomberde grandes perturbations. Il est à rappeler que les grandes perturbations, enregistrées à Oran, ont poussé le ministre des Ressources en eau, à mettre fin en septembre dernier aux fonctions du DG de la SEOR et du directeur d'exploitation de la même entreprise. Un communiqué du ministère avait expliqué que cette décision était motivée par «la détérioration du niveau du service public dans l'ensemble des communes d'Oran et ses répercussions négatives sur la distribution de l'eau potable».

La sécurisation du secteur de l'eau consiste à trouver de nouvelles ressources mais également à rationaliser l'utilisation des ressources existantes. La DRE avait lancé, en 2020, un projet pour la déconnexion de la station de dessalement d'eau de mer d'El Mactâa du couloir MAO (Mostaganem - Arzew - Oran). Cette station, qui assure l'AEP d'Oran à hauteur de 80%, était greffée au couloir MAO acheminant également l'eau des barrages de Gargar dans la wilaya de Relizane notamment. Le nouveau projet hydraulique a consisté en la création de deux ré-

seaux indépendants pour assurer une alimentation de manière séparée entre les deux sources. Pour sécuriser l'AEP, il est également question de lutter contre la déperdition de l'eau. «De grandes fuites au niveau des deux parties Est et Ouest s'élevant à 100.000 m³/jour, soit un cinquième des besoins de la wilaya d'Oran, ont duré durant des mois en 2020», rappelle le responsable par intérim de la DRE. Leurs réparations, nécessitant des coupures de plusieurs jours, ont été retardées d'un mois à un autre, jusqu'en septembre dernier. «Le prix à payer pour remédier à cette situation a été les coupures d'eau de plusieurs jours ayant touché toute la wilaya, mais le gain a été certain», estime le même responsable.

A l'heure où les sources superficielles - eau des barrages - se font rares du fait de la faiblesse de la pluviométrie, et en attendant la réalisation de nouvelles stations de dessalement en mesure d'assurer une production suffisante pour couvrir les besoins de la population, en continue croissance, le rationnement et la rationalisation s'imposent et de nouveaux comportements des consommateurs s'avèrent indispensables.

Pour améliorer les conditions de scolarisation

15 milliards pour la maintenance et la réhabilitation des écoles

J. Boukraa

Dans le cadre des dispositions prises par la wilaya d'Oran pour améliorer les conditions de scolarisation dans les établissements scolaires de la commune d'Oran, une enveloppe de près de 15 milliards de centimes vient d'être allouée à l'APC d'Oran pour l'entretien et la réhabilitation des écoles. L'initiative de la wilaya intervient dans la continuité des travaux réalisés au courant de l'année écoulée. En effet, plus de 100 écoles primaires et 15 cantines scolaires ont fait l'objet de travaux de réhabilitation au cours de l'année 2019. D'importantes enveloppes financières ont été accordées par le Fonds de la collectivité locale et la wilaya d'Oran. A ce titre, une enveloppe financière de l'ordre de plus de 373 millions de DA a été consacrée à cet effet, dont 203 millions de DA dégagés par le Fonds

de garantie et de solidarité des collectivités locales et 170 autres millions puisés du budget de la wilaya d'Oran. Celle-ci a dégagé, l'année écoulée, quelque 569 millions de DA pour réhabiliter 72 écoles primaires. Les travaux avaient été achevés avant le début de l'année scolaire 2019-2020. Ces opérations visent essentiellement l'amélioration des conditions de déroulement de la scolarisation des élèves. D'autre part toujours dans le cadre des dispositions prises par la wilaya d'Oran pour l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves, à travers les communes de la wilaya, une enveloppe financière de 39 milliards de centimes avait été débloquée par la wilaya d'Oran, pour la rénovation, la réhabilitation et l'équipement des établissements scolaires de la wilaya. Les travaux ont ciblé 13 lycées, 51 CEM et 56 établissements primaires. Outre les

travaux d'étanchéité, de confortement et de ravalement des façades de bon nombre d'établissements, ces derniers bénéficieront d'opérations de raccordement au réseau du gaz naturel. Nos sources indiquent, par ailleurs, qu'une partie de cette enveloppe sera consacrée à l'achat d'équipements. En outre, les services de la commune d'Oran avaient, pour leur part, consacré une enveloppe de 20 millions de dinars pour la réhabilitation et l'entretien d'une dizaine d'établissements scolaires, répartis à travers le tissu urbain de la ville, avant la rentrée scolaire, en septembre dernier. Des travaux de ravalement des façades, d'étanchéité, d'électricité, d'aménagement des toilettes, entre autres, ont été entrepris par des entreprises engagées dans ces chantiers. D'autre part, une grande partie des écoles de la commune ont été dotées de chauffage et l'opération se poursuit toujours.



TLEMCEN

Hôteliers et voyagistes durement impactés par la pandémie

Ababsa Yacine n'est plus directeur du tourisme de la wilaya de Tlemcen. Il a été muté à la wilaya d'Oum Bouaghi pour occuper le même poste.

Khaled Boumediene

C'est le chef du bureau de l'artisanat et architecte, Farès Hadj Mimoune, qui assure l'intérim de cette direction dont le siège est situé au niveau de la cité administrative de Bouhanak (Mansourah). Selon nos informations, c'est l'actuel directeur du tourisme de la wilaya de Djelfa, Hamada Bounoir, qui est pressenti à ce poste pour diriger le secteur du tourisme à Tlemcen. Il faut noter que les 68 hôtels, agences de voyage, stations thermales, maisons d'hôtes et meublés (hôtels de moins de 10 chambres) de la wilaya, ont été rudement impactés par cette crise de pandémie de coronavirus (Covid-19), en raison de l'absence de la clientèle, l'annulation quotidienne des séminaires et événements culturels, sportifs et d'affaires et la soudaine baisse de fréquentation des grands sites historiques et culturels de la wilaya depuis le mois de mars dernier. A titre d'exemple, l'hôtel Ibis de Kiffane a totalement fermé ses portes et son personnel muté à Oran. «La crise sanitaire liée au Covid-19 nous a durement affectés du fait des restrictions d'activités mises en place par les pouvoirs publics, pour lutter contre l'épidémie. Jamais le secteur n'a connu une crise aussi intense et avec autant de pertes. Il y a une forte baisse de fréquentation et nous tournons à peine à 30 % ! Nous n'assurons que



Ph.: Rachid K.

l'hébergement, il n'y a pour le moment que les hôtels les Zianides et Renaissance qui offrent l'hébergement et la restauration même si on reprend graduellement la restauration mais dans le strict respect des mesures de prévention contenues dans le protocole sanitaire. Nous avons beaucoup de difficultés pour les salaires de nos employés. La période est très délicate à cause de la gestion de personnel, du manque de moyens et de la priorité accordée aux mesures de prévention et la mise en place du protocole sanitaire. Mais beaucoup de prestataires ont profité de ce temps pour faire des travaux d'aménagements intérieurs et extérieurs, de jardinage, d'entretien, de peinture mais aussi de changement de mobilier et décors. Nous espérons In Ch'Allah pour cette nouvelle année 2021 une reprise de nos activités», témoigne Boulli Abdesselem, propriétaire de l'hôtel «Agadir». Ce manager préconise un protocole de déconfinement pour l'ensemble des hôtels et structures d'hébergement de la wilaya. «A mon avis, il serait nécessaire de penser à la mise en œuvre

d'un protocole de déconfinement pour assurer la reprise graduelle dans les semaines à venir, car il va être primordial d'apporter des garanties aux clients sur le respect des normes sanitaires et aussi pour aider les acteurs du secteur à assurer la sécurité et la santé des employés. C'est de cette manière que les mesures de protection contre le Covid-19 sur les lieux d'hébergement et de restauration seront mises en œuvre pour assurer la reprise de l'activité hôtelière et touristique», précise M. Boulli.

Il convient de souligner dans ce contexte la solidarité dont ont fait preuve les professionnels de ce secteur qui se sont organisés rapidement pour pouvoir accueillir les voyageurs algériens rapatriés de plusieurs pays étrangers et les personnels médicaux et paramédicaux soignants mobilisés en première ligne contre le Covid-19. Ces initiatives sont souvent le fait des hôteliers publics et privés de la wilaya qui se sont adaptés à la crise sanitaire et qui ont ouvert leurs portes pendant cette période.

MASCARA

Les assurances du ministre de l'Habitat

Belkacem Mohamed

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Kamel Nasri, était lundi dans la wilaya de Mascara pour s'enquérir des programmes de construction. Dans le cadre d'un chantier de l'AADL, un tableau englobant toutes les situations des programmes exécutés a été présenté au ministre avant qu'il ne donne le coup d'envoi des chantiers de 700 et 750 logements AADL pour Mascara et 400 pour Sig, soit 1.850 unités dans le cadre d'un programme de 6.650 logements. Le ministre a également inauguré le siège régional de la Caisse nationale du logement au chef-lieu de wilaya. Au palais des Congrès, une cérémonie a eu lieu pour la remise des clés de 839 appartements au profit des habitants de Mammadia, Tighenif et Mascara en plus de 270 affectations de logements publics locatifs à leurs bénéficiaires des communes de Aouf, Ras El Ain Amirouche et Froha. De même 300 aides à l'habitat rural ont été réparties entre certaines localités démunies. Dans la région de

Hacine, 100 foyers d'une zone d'ombre du douar Ouled Aïssa a été raccordée au réseau d'alimentation en gaz de ville avec une opération d'amélioration de cadre urbain. A Sig, un lycée et un CEM ont été inaugurés après la distribution des 400 logements LPP. Le wali a brossé un tableau sur les grands chantiers en cours dans sa wilaya avec les réalisations de 2020 et les projets à réceptionner en 2021 dans tous les secteurs.

Le ministre s'est dit satisfait du travail accompli et a annoncé une tranche supplémentaire de 200 aides financières au profit des populations rurales pour les fixer sur leurs terres.

«Le Gouvernement œuvre, en coordination avec tous les secteurs, à opérer un développement dans les zones d'ombre à travers la prise en charge des préoccupations de leurs habitants en consacrant un grand nombre d'aides à l'habitat rural et de lotissements d'habitation», a déclaré le ministre selon l'APS. Il a souligné également que de grands efforts sont déployés en matière d'aménagement urbain, de raccor-

dement aux réseaux d'eau potable, d'assainissement, de gaz naturel et de réalisation de structures éducatives, sanitaires, sécuritaires, administratives et autres opérations profitant aux habitants de ces zones.

Par ailleurs, le ministre a affirmé que son département œuvre à lever les entraves qui freinent nombre de projets et sont à l'origine de leur arrêt, dont le logement promotionnel aidé, et trouver des solutions intelligentes suivant les textes de loi, pour permettre aux citoyens d'avoir leurs logements et d'éviter tout contentieux.

Enfin, le ministre a rassuré, selon l'APS, les personnes ayant introduit des recours, notamment ceux n'ayant versé aucun apport financier, que l'étude des dossiers de demandeurs de logements location-vente se fera durant l'année 2021 et englobera une enquête et la consultation du fichier national du logement et différents organismes nationaux, en plus de la recherche du foncier pour pouvoir satisfaire un grand nombre de demandeurs de logement et créer un montage financier en vue de les réaliser.

CHLEF

Démantèlement de panneaux publicitaires

Bencherki Otsmane

Dans le but de moderniser la gestion de l'espace publicitaire dans la ville de Chlef, une étude a été commandée par les pouvoirs publics. Cette étude a été restituée dimanche dernier, a-t-on appris des services de la wilaya. Elle a permis d'identifier les lacunes et les dysfonctionnements en matière de publicité, souligne notre source. Dans un premier temps, la wilaya a ordonné l'enlèvement systématique de tout panneau publicitaire installé d'une manière anarchique à travers la commune de Chlef. Pour mener à bien cette opération, les services de l'APC épaulés par des agents de la police ont commencé à procéder

ADRAR

L'ambassadeur de France en visite privée

Bentouba Saïd

L'ambassadeur de France en Algérie, M. François Gouyette, accompagné de son épouse est en visite privée à Adrar depuis dimanche après-midi. L'ambassadeur a atterri à Adrar à bord d'un vol privé, indique notre source. L'hôte de la région de Touat a pris comme première direction la région de Bouda où il a visité la palmeraie et les dunes de sable de cette belle oasis. Il a échangé avec des citoyens de la région.

Au programme de la deuxième

AIN TÉMOUCHENT

Buste du roi Syphax : «réhabilitation d'une personnalité historique»

L'inauguration lundi dans la wilaya d'Aïn Témouchent du buste du roi Syphax s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'Etat à réhabiliter et faire connaître des personnalités historiques de l'Algérie, a affirmé le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA) Si El Hachemi Assad.

M. Assad a souligné que «ce moment d'inauguration d'une statue du roi Syphax à Beni Saf, partagé avec les autorités de la wilaya d'Aïn Temouchent, est la confirmation de l'engagement de l'Etat à accompagner le projet national visant à réhabiliter et à faire connaître des personnalités historiques qui symbolisent l'histoire ancienne de l'Algérie».

Cette opération, a-t-il dit, concrétise une des recommandations du congrès international organisé dans la wilaya d'Aïn Temouchent en septembre 2018

sous le titre «Le royaume Masseyssile ... Syphax et le congrès de Siga 206 A-J» avec la participation d'une pléiade de spécialistes en histoire et archéologie venus de différentes régions du pays et de l'étranger.

Le secrétaire général du HCA a également évoqué les parties ayant contribué avec le Haut commissariat à l'amazighité à

depuis lundi à l'enlèvement de ces panneaux publicitaires. Parallèlement à cette action, les services de l'APC de Chlef mènent une autre opération qui consiste à «libérer» les espaces publics tels que les trottoirs de toute activité commerciale. Il faut dire que depuis l'arrivée du nouveau chef de l'exécutif à la tête de la wilaya, de nombreux chantiers ont été mis sur pied pour donner une meilleure image du chef-lieu de wilaya. Le wali a toujours insisté auprès des responsables locaux de la nécessité d'offrir aux habitants de Chlef et de ses visiteurs une ville agréable propre et accueillante. Le wali souligne enfin qu'«une ville propre, c'est l'affaire de tous».

me journée de la visite la région de Tamashke près de Zaouit Kenta où il a visité des sites archéologiques historiques. La dernière escale était Tamentit, connue comme le berceau de la civilisation de toute la région du Touat. Dans cette petite ville calme, l'ambassadeur a eu l'occasion de voir de près le système d'irrigation traditionnel, les foggaras, la palmeraie et la bibliothèque des manuscrits de Tamentit, une bibliothèque qui compte des milliers de manuscrits de toutes les sciences.

l'intérêt accordé à 51'époque numide en milieu universitaire et scolaire et aussi à la sensibilisation par différents moyens de communication, dont la Télévision algérienne, qui a accompagné les efforts du HCA à travers la réalisation d'œuvres télévisées sur cette époque et d'autres.

Par ailleurs, M. Assad a visité la salle d'exposition du musée, dans le département archéologique relevant de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés à Aïn Temouchent, qui dispose d'objets archéologiques datant de la préhistoire à l'âge de la pierre et d'autres de l'ère punique libyque.

A cette occasion, le SG du HCA a fait valoir que la source d'inspiration de l'Algérie «est son histoire qui nécessite une attention dans ce domaine pour le faire connaître aux jeunes générations successives».

Après avoir parcouru un stand d'exposition de pièces de monnaie datant de l'époque du roi Syphax, Si El Hachemi Assad a souligné l'importance d'immortaliser cet aspect dans les timbres postaux, mais aussi dans l'émission de billets de banque nationaux comme l'aspire le Haut commissariat à l'amazighité.



Aider les prématurés à survivre

ABUJA – Les complications des naissances prématurées sont la principale cause mondiale des décès d'enfants de moins de cinq ans. Sur les 15 millions d'enfants qui naissent chaque année avant la trente-septième semaine de grossesse, un million environ meurent. Mais de nouvelles recherches, menées dans des centres de soins de santé secondaires et tertiaires au Bangladesh, en Inde, au Kenya, au Nigeria et au Pakistan offrent l'espoir d'une amélioration des taux de survie.



PAR IFEANYI M. NSOFOR

*Docteur en médecine et Senior Atlantic Fellow pour l'égalité sanitaire à l'université George-Washington**

Ces pays comptent parmi ceux qui connaissent les nombres les plus importants de naissances avant terme. Or un essai clinique randomisé mené sous l'égide de l'OMS - qui a reçu le nom d'ACTION-I (Antenatal Corticosteroids for Improving Outcomes in Preterm Newborns - essai concernant l'administration prénatale de corticostéroïdes afin d'améliorer les suites de la naissance des prématurés) - montre que l'administration d'un stéroïde, la dexaméthasone, aux femmes enceintes présentant un risque d'accouchement prématuré et ne disposant que de faibles revenus peut augmenter l'espérance de survie de leur bébé, sans accroître l'incidence d'une infection bactérienne chez la mère. Pour 25 femmes enceintes traitées avec le stéroïde, une vie de bébé prématuré était sauvee.

Jeune médecin en formation dans un centre hospitalier universitaire au Nigeria, je me chargeais des transfusions sanguines pour les nouveau-nés prématurés atteints de jaunisse. C'est une intervention pénible, qui peut conduire à des infections. La capacité même d'épargner aux mères et à leur bébé ces procédures qui peuvent mettre en danger la vie de l'enfant constitue une bonne raison de considérer que l'essai ACTION-I de l'OMS peut sauver des vies.

Cependant, aussi importants que soient les résultats de ces essais, ce traitement destiné aux femmes présentant des risques d'accouchement avant terme ne peut sauver tous les enfants prématurés. Il existe au moins quatre autres moyens de réduire certains des facteurs de risques de naissances prématurées, tout en augmentant l'espérance de survie de l'enfant.

Chaque femme enceinte devrait, premièrement, suivre des séances de préparation à la naissance animées par des travailleurs ou des travailleuses de soins de santé qualifiées. Ces séances de préparation sont d'excellents points de départ pour offrir

aux femmes et à leur conjoint les informations nécessaires à une grossesse sans danger et permettre de repérer les facteurs de risques comme l'hypertension et le diabète. L'échographie peut en outre déceler les cas de grossesses multiples et de faiblesse cervicale, qui font peser sur le déroulement de la grossesse un risque élevé et imposent une surveillance régulière, incomtant généralement à une obstétricienne ou un obstétricien.

À Nigeria, les deux tiers des femmes enceintes vont d'ores et déjà accès, sous une forme ou une autre, à des consultations prénatales. Si le Covid-19 a limité la fréquence de ces consultations, elles peuvent parfois être effectuées en ligne ou par le biais d'interventions sur le terrain des personnels de santé, de sorte que les femmes enceintes ne soient pas contraintes à se déplacer sur de trop longues distances. L'une des sages-femmes les plus populaires du Nigeria, Tolu Adekele, a lancé des cours de préparation à la naissance en ligne pour les femmes enceintes et leur conjoint.

Deuxième point : toutes les femmes devraient accoucher dans des centres de soins, sous la surveillance de personnels de santé qualifiés. Dans de nombreuses régions du monde, ce n'est pas le cas. Les enquêtes montrent que 59 % des naissances au Nigeria ont lieu à domicile, que 35 % des naissances au Bangladesh sont prises en charge par des accoucheurs ou des accoucheuses traditionnelles, et qu'au Kenya, 53 % des accouchements ont lieu hors des centres de soins. L'accouchement en maternité augmente les taux de survie des nouveau-nés, notamment pour les femmes qui risquent de ne pas arriver au terme de leur grossesse. Les décideurs politiques devraient missionner des personnels de santé locaux afin d'informer sur les risques inhérents à l'accouchement à domicile et d'orienter les femmes enceintes vers les maternités.

Si de telles campagnes ne peuvent venir à bout de toutes les causes d'accouchement à domicile - et notamment de la difficulté d'accès aux maternités -, elles peuvent combler le manque d'information et convaincre des avantages de l'accouchement dans un service de soins. En 2016, l'impact du SURE-P Maternal and Child Health Project, l'une des principales initiatives nationales nigériane concernant la santé maternelle, a été évalué EpiAFRIC. L'un des résultats les plus frappants de l'enquête montre une augmentation, après le lancement du projet, de 32,1 % des femmes enceintes accouchant en maternité. Une hausse qui a aussi conduit à la vaccination

d'un plus grand nombre de nouveau-nés contre la polio, l'hépatite B et la tuberculose.

Troisièmement : les pratiques qui permettent d'augmenter le taux de survie des prématurés doivent être généralisées. La méthode de la « mère kangourou », qui permet de garder au chaud les nouveau-nés, peut être prise en exemple. Les prématurés peuvent souffrir d'hypothermie, et ce type de soin consiste à porter l'enfant sur le ventre (généralement celui de la mère), en contact peau contre peau, pour lui donner la chaleur dont il a besoin. Dans les cas où la mère est en incapacité, son conjoint peut donner le soin à sa place. L'accès à des sources de lait maternel de substitution peut aussi accroître le taux de survie des nouveau-nés. Les débuts de l'allaitement d'un bébé prématuré immédiatement après sa naissance sont plus difficiles, et les banques de lait maternel peuvent fournir des compléments contrôlés et pasteurisés. Des enquêtes menées en Éthiopie ont montré que les mères acceptent plus volontiers les dons de lait maternel si elles ont été bien informées que la question.

Enfin, toutes les filles devraient être inscrites à l'école. Lorsqu'une mère est éduquée, les probabilités qu'elle consulte au cours de sa grossesse, qu'elle accouche dans un service de maternité et qu'elle adopte d'autres comportements favorisant sa santé et celle de son enfant sont plus importantes. Mais plus de 130 millions de filles sont exclues de l'école dans le monde, et ce nombre va probablement s'accroître en raison des confinements dus au Covid-19. Le lien entre l'éducation et les comportements vertueux en matière de santé souligne l'impact de la situation sociale sur les questions sanitaires. Les agences de santé, les directeurs de programmes, les pouvoirs publics, le secteur privé et les donateurs doivent tenir compte, lorsqu'ils conçoivent leurs interventions, de cette situation.

L'essai ACTION-I de l'OMS représente un pas important vers l'augmentation du taux de survie des prématurés. Mais il est également nécessaire de réduire les autres facteurs de risques afin que toutes les mères, y compris celles qui ne disposent que de faibles revenus, puissent veiller chez elles sur un nouveau-né en bonne santé.

Traduit de l'anglais par François Boisivon

* PDG d'EpiAFRIC et directeur de la stratégie et des actions de sensibilisation pour la plate-forme de veille sanitaire Nigeria Health Watch



Qui craint la théorie monétaire moderne ?

AUSTIN – Comme le savent tout ceux qui travaillent dans le contrôle législatif des banquiers centraux, ces derniers n'aiment pas voir leur autorité remise en question, défendant d'abord et avant tout leur mystique – cette aura qui accompagne leurs déclarations, dans un élégant mélange de banalités et de contre-vérités, sur fond de puissance et de langage savant.



PAR JAMES K.
GALBRAITH

*Ancien directeur exécutif de la Commission économique conjointe, est professeur d'administration publique, ainsi que président du département Relations gouvernementales et commerciales à la Lyndon B. Johnson School of Public Affairs de l'Université du Texas à Austin **

C'est pourquoi il est si amusant de tourmenter les banquiers centraux. C'est bien connu, John Maynard Keynes s'est plus à contredire Montagu Norman, gouverneur de la Banque d'Angleterre (BOE), de 1920 à 1940. Wright Patman et Henry Reuss, membres du Congrès et présidents de la Commission bancaire de la Chambre dans les années 1970, en ont fait de même avec le président de la Réserve fédérale Arthur Burns. Je sais combien Reuss a apprécié l'exercice, puisque j'y ai moi-même assisté à l'époque.

Désormais, ce sont les voix de la théorie monétaire moderne (TMM) qui viennent perturber le sommeil non seulement des banquiers centraux actuels, mais également de ceux qui n'exercent plus. Ils déambulent dans les couloirs tels Lady Macbeth s'exclamant « Va-t'en maudite tache ! »

C'est ce qu'illustrent récemment Raghuram G. Rajan, ancien gouverneur de la Banque de réserve de l'Inde, et Mervyn King, ancien gouverneur de la BOE. Dans leurs articles dernièrement publiés, chacun allie arrogance et condescendance (à un degré à peu près égal) dans une déclaration de vérités largement re-

battues, avec lesquelles il est pour l'essentiel difficile de s'inscrire en désaccord.

Or, Rajan et King s'attaquent à la TMM de manière exclusivement abstraite. Aucun des deux ne cite la moindre source, ni le moindre nom associé à la TMM.

King commence ainsi par écrire « Si vous ne parvenez pas à expliquer quelque chose, tentez l'acronyme. Dans le domaine de l'économie, le dernier en date n'est autre que TMM – théorie monétaire moderne, ou plutôt 'magic money tree' ». King mentionne-t-il le fait que des ouvrages entiers expliquent la TMM, notamment *The Deficit Myth*, actuel best-seller écrit par l'éminente professeur d'économie Stephanie Kelton ? Non, il ne le mentionne pas. De son côté, Rajan oublie lui aussi d'évoquer les ouvrages de Pavlina R. Tcherneva du Bard College, ou de L. Randall Wray du Levy Institute, pour ne citer que trois représentants majeurs de l'école de la TMM.

Le fait peu commode que deux des principaux défenseurs de la TMM soient des femmes n'aura peut-être pas échappé à votre attention. Compte tenu notamment des antécédents de l'économie moderne dominante à l'égard de ses praticiens femmes, il serait trop généreux d'expliquer l'oubli de ces noms par un simple manque de galanterie. Non, King et Rajan savent sans doute pertinemment qui sont Kelton et Tcherneva. Toutes deux sont pour eux des adversaires percutantes et éloquentes, qui présentent précisément le type de profil que les banquiers centraux ont tendance à redouter.

King et Rajan décrivent la TMM comme un argument autour du faible coût de la « planche à billets ». Dans la description de King, l'idée réside en ce que l'argent imprimé par une banque centrale serait « donné au public... pour permettre à la population de dépen-

ser plus, le tout faisant augmenter la production et l'emploi ». Il affirme ensuite que cette approche a déjà été tentée, « que ce soit par les empereurs romains, Henri IV, la République de Weimar ou les actuels Zimbabwe et Venezuela » – pas tout à fait des réussites en effet.

Saufement voilà, ceux qui ont la mémoire suffisamment longue se rappellent sans doute le printemps chaotique de 2020, lorsque face à la crise du COVID-19, les États-Unis ont déboursé 2 200 milliards \$ d'argent frais pour permettre à la population de dépenser plus, pour le bien de la production et de l'emploi. Les États-Unis n'ont certes pas vécu une formidable année 2020, mais ils n'ont pas non plus connu d'inflation galopante. Ils ne sont pas devenus le Zimbabwe, le Venezuela ou la République de Weimar. King l'a-t-il remarqué ? Rajan lui au moins ne va pas jusqu'à formuler une comparaison avec le Zimbabwe.

King et Rajan déplorent que la TMM n'ait rien d'une nouveauté, ce qui démontre clairement leur manque de connaissance à ce sujet. Car les partisans de la TMM ne la décrivent pas comme nouvelle. Contrairement aux détracteurs de cette théorie, ils savent que « moderne » et « nouveau » ne sont pas précisément des synonymes. Le terme « moderne » est conféré à la TMM dans son sens employé par Keynes en 1930 dans *Un traité sur la monnaie*, ouvrage dans lequel il décrit la prérogative de l'État consistant à définir ce qu'est la monnaie pour ceux qui sont soumis à ses règles : « Ce droit est revendiqué par tous les États modernes, comme il l'est depuis quatre mille ans au moins ». Il est un peu triste – voire choquant – que King, l'un des mes contemporains au King's College de Cambridge, ait si aisément oublié Keynes.

Mais alors, qu'est-ce que la TMM ? Contrairement à ce que font valoir King et Rajan, elle n'est pas un slogan politique. Elle

constitue davantage un corpus théorique dans la tradition monétaire de Keynes, qui réunit d'éminents penseurs tels que les économistes américains Hyman Minsky et Wynne Godley, du trésor britannique et de l'Université de Cambridge. La TMM décrit la manière dont travaillent les banques centrales et gouvernements « modernes », ainsi que la façon dont les modifications dans leurs bilans se reflètent dans celles des bilans du public – une sorte d'application de la comptabilité en partie double à la pensée économique. Ainsi, comme l'écrit Kelton en des termes très clairs, le déficit de l'État correspond à l'excédent du secteur privé, et inversement.

La TMM partage la vision de Keynes selon laquelle un objectif juste de la politique économique, dans un pays souverain et développé, consiste à atteindre le plein emploi, sur la base d'une garantie d'emplois pour tous ceux qui en ont besoin. C'est l'objectif que j'ai contribué à inscrire dans le droit américain à travers la loi Humphrey-Hawkins Full Employment and Balanced Growth Act de 1978, en parallèle d'une croissance équilibrée ainsi que d'une raisonnable stabilité des prix. Avec des réussites concrètes ici et là, cet objectif politique, connu comme le « double mandat », constitue depuis la législation des États-Unis.

En somme, en tant qu'illustration de mesures économiques judicieuses rendues populaires, accessibles et démocratiques, la TMM représente ce que les banquiers centraux ont toujours redouté – ce qui n'a rien d'étonnant.

Traduit de l'anglais par Martin Morel

* Auteur de l'ouvrage intitulé *Inequality: What Everyone Needs to Know and Welcome to the Poisoned Chalice: The Destruction of Greece and the Future of Europe*.

Le défi des dépenses d'infrastructure



CAMBRIDGE – Les nouvelles encourageantes concernant des traitements antiviraux et des vaccins efficaces alimentent l'espoir que les pays riches, au moins eux, parviendront à juguler la pandémie de COVID-19 d'ici fin 2021.



PAR KENNETH ROGOFF

Professeur d'économie et de sciences politiques à l'université de Harvard.*

Pour l'instant, alors qu'une deuxième vague brutale déferle sur le monde, un soutien massif en faveur de l'économie est essentiel, en dépit de son coût à long terme - quitte à laisser filer la dette publique pour amortir les effets de la catastrophe. Mais d'où viendra alors la nouvelle croissance, alors qu'avant la pandémie elle était déjà au ralenti dans les pays avancés ?

Les macroéconomistes de tous bords s'accordent à dire que les dépenses d'infrastructures productives ont un rôle à jouer après une récession sévère. C'est également mon point de vue depuis longtemps - au moins en ce qui concerne les projets véritablement utiles. Cependant, hormis le cas de la Chine qui se trouve à un stade de développement très différent, les dépenses d'infrastructure des pays avancés diminuent de façon intermittente depuis des décennies. Les USA par exemple, n'ont consacré que 2,3 % de leur PIB (441 milliards de dollars) aux infrastructures de transport et d'alimentation en eau en 2017 - une part plus faible qu'à aucun autre moment depuis le milieu des années 1950.

Peut-être cette réticence à investir dans les infrastructures est-elle sur le point de se dissiper. Le futur président des USA, Joe Biden, s'est engagé à investir dans des infrastructures durables et dans la lutte contre le changement climatique. L'Union européenne finance un plan de relance à

hauteur de 1 800 milliards d'euros qui inclut le nouveau budget de 1150 milliards d'euros sur sept ans et le Fonds de relance de l'UE, Next Generation EU, de 750 milliards d'euros. Ce plan comporte un important volet consacré aux infrastructures qui bénéficiera en particulier aux États membres du sud, plus fragiles sur le plan économique. Quant au ministre des Finances britannique, Rishi Sunak, il a lancé une ambitieuse initiative dotée d'un budget de 100 milliards de livres en faveur des infrastructures qui prévoit notamment la création d'une nouvelle banque nationale des infrastructures.

Tout cela semble très prometteur du fait de la dégradation des infrastructures dans de nombreux pays et du coût du crédit qui n'a jamais été aussi bas. Après la crise financière de 2008, les macroéconomistes ont unanimement considéré qu'il fallait investir dans les d'infrastructure. Mais l'expérience conseille de faire preuve de prudence et de ne pas s'attendre cette fois-ci une relance significative de la croissance à long terme. Les microéconomistes qui examinent les coûts et les avantages des infrastructures projet par projet, font preuve depuis longtemps de bien plus de circonspection.

Ainsi, comme l'a noté il y a un quart de siècle l'économiste et ancien gouverneur de la Réserve fédérale américaine Edward Gramlich décédé en 2007, la plupart des pays développés ont déjà mis en place les infrastructures les plus utiles, qu'il s'agisse des routes à grande circulation, des ponts ou des réseaux d'égouts. Je ne trouve pas cet argument entièrement convaincant, néanmoins les macroéconomistes ne devraient pas être si rapides à l'écart, car il semble y avoir un vaste potentiel pour améliorer le réseau électrique,

fournir un accès universel à Internet, décarboner l'économie et faire entrer l'éducation dans le XXI^e siècle.

L'argument de Gramlich présente de forts parallèles avec la thèse de Robert J. Gordon selon laquelle l'explosion d'idées nouvelles qui a engendré une croissance massive aux XIX^e et XX^e siècle s'essouffle depuis les années 1970. Certains macroéconomistes de premier plan, dont l'expert en finances publiques Valerie Ramey, estiment que les dépenses des USA en faveur des infrastructures publiques sont peut-être suffisantes, au moins en ce qui concerne leurs avantages à court terme.

Néanmoins, en 2017 l'Association américaine des ingénieurs en génie civil a attribué une mauvaise note d'ensemble aux infrastructures américaines. Mais dans la mesure où cette évaluation reflète la réalité, elle traduit probablement davantage un sous-investissement dans la maintenance (en particulier des ponts) que l'abandon de grands projets comme la construction d'une liaison ferroviaire à grande vitesse entre Los Angeles et San Francisco. D'après la plupart des spécialistes des finances publiques, dans les pays avancés, il est plus rentable pour l'économie d'accorder la priorité à la maintenance des infrastructures existantes plutôt qu'à de nouveaux projets. Ce n'est pas le cas dans les pays émergents, où une classe moyenne en plein essor consacre une part substantielle de ses revenus aux transports.

Au-delà de leur faisabilité et de leur intérêt technologique, dans les pays avancés les principaux obstacles à la construction de nouvelles infrastructures tiennent généralement à des questions ardues de droit de passage, de préoccupations environnementales à résoudre et d'objections soulevées par des citoyens inquiets représentant des intérêts divers.

Le gigantesque projet autoroutier Big Dig dans ma ville natale de Boston a la réputation d'être l'un des projets d'infrastructure les plus coûteux de l'Histoire

des USA. Son coût initial était de 2,6 milliards de dollars, mais il aurait finalement dépassé 15 milliards au cours des 16 années qui ont été nécessaires à sa construction. Cette explosion des coûts tient moins à la corruption qu'à une sous-estimation du pouvoir des différents groupes d'intérêt. La police a exigé le paiement d'heures supplémentaires, les habitants des quartiers impactés ont exigé leur insonorisation et des compensations, et la pression en faveur de la création d'emplois a conduit à un personnel en sureffectif.

A New-York, la construction de la ligne de métro de la Deuxième avenue a connu une aventure du même genre, mais à une échelle plus réduite. En Allemagne, la construction du nouvel aéroport de Berlin-Brandebourg entré en service récemment a accumulé 9 ans de retard et son coût a été multiplié par 3.

Tous ces projets sont sans doute utiles, mais le dépassement de leur coût devrait tempérer l'idée que tout projet d'infrastructure est bénéfique dans une période de taux d'intérêt très bas. En outre, un investissement inconsidéré en matière d'infrastructure peut engendrer des dépenses à long terme non anticipées, allant d'une maintenance trop coûteuse aux dégâts portés à l'environnement.

Les arguments en faveur d'une augmentation des dépenses d'infrastructure dans le contexte actuel de taux d'intérêt bas sont toujours convaincants, mais une expertise technocratique considérable sera nécessaire pour comparer les projets entre eux et évaluer leur coût réel. La création d'une banque nationale des infrastructures à l'image de ce qui existe au Royaume-Uni (une idée proposée par l'ancien président américain Barack Obama) est une bonne idée. Sans cela, la récente explosion d'enthousiasme en faveur des infrastructures pourrait se transformer en une occasion manquée.

Traduit de l'anglais par Patrice Horovitz

*Il a été économiste en chef du FMI.

MC Oran

Tout pour maintenir la cadence

M. Zeggai

Le Mouloudia d'Oran a terminé l'année 2020 par une victoire qui fut longue à se dessiner face au RCR. C'est ce qu'on peut retenir du dernier derby entre ces deux formations. «C'est une victoire salutaire qui nous permettra d'aborder la suite du championnat avec sérénité. Je dirai que c'est un exploit d'atteindre le seuil des dix points que plusieurs équipes auraient aimé acquérir», dira Bernard Casoni. C'est d'ailleurs la seule satisfaction constatée au MCO.

Sur le plan du jeu, le coach mouloudéen est conscient des insuffisances et des carences constatées et demande de la patience pour permettre à l'équipe de retrouver son équilibre. Avant-hier, le MCO a de nouveau déçu sur le plan de la qualité du jeu. En effet, face au RCR, nous avons eu droit à une équipe du Mouloudia mal inspirée, avec un jeu décousu et une flagrante désorganisation sur le terrain.

La preuve, dans les vingt dernières minutes, les «Rouge et Blanc» se sont recroquevillés en défense, en balançant de longues balles aériennes pour préserver leur maigre avantage. Aussi, le

Mouloudia a péché dans l'animation de jeu, presque inexiste avec une absence flagrante de attaquants. Ce sont là les conséquences d'un recrutement mal étudié et effectué sans aucun critère. La faute incombe à la direction du MCO et aux actionnaires qui n'ont pris aucune décision conforme à la grandeur du club phare de l'Ouest lors des réunions effectuées secrètement durant l'intersaison. Le conflit entre certains managers et agents pour imposer leurs «joueurs» s'est répercuté négativement sur la gestion du recrutement, souvent sans tenir compte des besoins de l'équipe. Ces intermédiaires qui continuent de rôder dans l'entourage du club pour essayer d'imposer leurs «poulains» dans l'équipe titulaire, sans pour autant se soucier de l'avenir du club, surtout avec les deux prochains déplacements consécutifs chez le MCA et le CRB avant d'accueillir l'ASO Chlef. Par ailleurs, il est à noter que l'entraîneur Bernard Casoni, exclu face à l'USMBA pour «propos injurieux portant atteinte à la dignité et à l'honneur d'une personne», a épargné d'un mois de suspension ferme (interdiction de terrain et de vestiaires), a indiqué la LFP. Le technicien français devra en outre payer 100.000 DA d'amende.

NA Husseïn Dey

Confiance renouvelée à Nadir Leknaoui

Le directeur sportif du NA Husseïn-Dey (Ligue 1 algérienne de football) Chaâbane Merzekane, a indiqué mardi que l'entraîneur de l'équipe Nadir Leknaoui, jouissait de la «confiance totale» de la direction, alors que le Nasria n'a toujours pas gagné depuis le début de l'exercice. «Leknaoui est toujours en place et jouit de la

confiance totale de la direction. Changer pour changer n'aura certainement aucune utilité. Nous avons un bon groupe, mais des circonstances atténuantes n'ont pas permis au club de réaliser de bons résultats. Nous sommes certes déçus, mais je suis confiant que ça va finir par s'arranger. Leknaoui et son staff sont là pour trouver des solutions», a déclaré Merzekane. Le NAHD a complètement raté son entame de saison, en engrangeant trois petits points seulement sur quinze possibles. Les coéquipiers de Faouzi Yaya restent sur deux défaites de rang dans deux derbys algérios : face au CR Belouizdad (2-1) et à l'USM Alger (3-0). «L'équipe aurait pu mieux faire, mais nous avons été toujours confrontés à des situations imprévues liées à des cas positifs au Covid-19. L'entraîneur ne s'est jamais retrouvé en possession de l'ensemble de son effectif, chose qui a rendu sa mission de composer une équipe compétitive et conquérante très difficile. Nous sommes l'un des clubs qui a été le plus touché par la pandémie, mais nous devons faire face et s'adapter», a-t-il ajouté. Pour pouvoir «protéger» les joueurs contre le risque de contamination, Merzekane a affirmé que «l'équipe entre à partir de ce mardi en stage bloqué, afin d'éviter aux joueurs d'être en contact direct avec d'autres personnes et éviter ainsi des contaminations au sein du groupe». Le Nasria, désormais dos au mur, est appelé à relever la tête vendredi prochain, à l'occasion de la réception du leader l'ES Sétif (14h30), en mise à jour de la 5e journée du championnat. «Je préfère affronter une équipe de l'Entente qui a tendance d'ouvrir le jeu, qu'une équipe qui vient juste pour défendre. Nous avons déjà battu l'ESS la saison dernière, nous avons les moyens de faire de même vendredi. Je m'attends à une bonne réaction des joueurs pour déclencher le premier succès de la saison», a-t-il conclu. Au terme de la 6e journée, le NAHD pointe à la 18e place au classement avec 3 points, à une longueur d'avance seulement sur le CABB Ar-réridj et l'USM Bel-Abbès, qui ferment la marche avec 2 unités chacun.

LFW Mascara

Bouketeb Ali Benooumeur plébiscité

Abid Djebbar

Actuel président de la ligue de wilaya de football, Bouketeb Ali Benooumeur a été réélu pour un second mandat olympique lors de l'assemblée générale élective qui a eu lieu au siège de la ligue, au stade de l'Unité Africaine de

Mascara. Il faut souligner que cette cérémonie officielle s'est déroulée en présence de Kadour Meziane, directeur de la jeunesse et des sports (DJS) et de Benhamza Yacine, ex-président de la ligue régionale de Saïda, ainsi que du président de la ligue de football de la wilaya de Saïda, Abid Mekki lequel,

ES Sétif

Surtout ne pas s'enflammer !

Le président de l'ES Sétif, Kamel Lafi, a refusé de s'enflammer au lendemain de la victoire de son équipe à domicile face au Paradou AC (1-0), synonyme de position de leader, à l'occasion de la 6e journée du championnat de Ligue 1 de football jouée dimanche. «C'est une victoire certes importante qui nous permet de préserver notre longue série d'invincibilité (entamée le 30 novembre 2019, ndlr), mais nous devons garder les pieds sur terre et ne pas nous enflammer.

Le plus dur reste à faire», a indiqué le patron de l'Entente à la page officielle Facebook du club. L'ESS, grâce à un but de son jeune attaquant Amoura (81e), a repris la première place au classement avec 13 points, soit deux longueurs d'avance sur la JS Saoura et la surprenante formation de

d'officiel», a souligné Kamel Lafi. De son côté, l'entraîneur tunisien de l'ESS, Nabil Kouki, a estimé que son équipe a livré face au PAC «le match le plus difficile depuis le début de saison», tout en saluant «la réaction des joueurs qui n'ont pas baissé les bras jusqu'au coup de sifflet final». Avant le derby des hauts-plateaux en déplacement face au CA Bordj Bou Arréridj prévu le 9 janvier dans le cadre de la 7e journée de championnat, les coéquipiers du capitaine Akram Djahnit seront en appel le 31 décembre ou le 1er janvier à Alger pour croiser le fer avec le NA Husseïn-Dey, en mise à jour du calendrier de la compétition. Selon la Ligue de football professionnel, «la programmation de cette rencontre dépendra de la décision de la CAF concernant le match Renaissance FC - ESS».

CR Témouchent
Les joueurs en grève

Les joueurs du CR Témouchent, nouveau promu en Ligue 2 de football, ont entamé lundi une «grève illimitée» pour réclamer la régularisation de leur situation financière, a-t-on appris de la direction de ce club. Cette grève intervient après une semaine du début des préparatifs de la nouvelle édition du championnat, dont le coup d'envoi a été fixé au 11 février prochain, souligne-t-on. Le CRT, qui retrouve le deuxième palier neuf ans après l'avoir quitté, traverse une crise financière aiguë. Le club a failli se retrouver sans président puisqu'aucun candidat ne s'est présenté à l'assemblée générale élective, tenue il y a quelques jours. Il a fallu convaincre le président sortant, Houari Talbi, de la nécessité de présenter sa candidature à la dernière minute pour dé-

illimitée

bloquer la situation, rappelle-t-on. Le jeune président, qui a engagé au cours du mercato estival, une quinzaine de nouveaux joueurs, en plus d'un nouvel entraîneur en la personne de Hadj Merine, ne cesse de déplorer «l'absence d'aucun soutien de la part des autorités locales et des industriels de la ville» pour son club, malgré l'accession de ce dernier en Ligue 2.

Handball - Préparation
Défaite de l'Algérie devant la Pologne

La sélection algérienne de handball messieurs s'est inclinée lundi devant son homologue polonaise sur le score de 24-21 (mi-temps : 11-11), dans le cadre du tournoi amical préparatoire qui se déroule à Jastrzebie-Zdroj (Pologne), en vue du Mondial-2021 en Egypte (13-31 janvier).

Lors de la 1ere journée du tournoi, disputée dimanche, l'Algérie avait été battue par la Russie sur le

score de 24 à 30. Le Sept algérien, à pied d'œuvre depuis dix jours en Pologne, pour son premier stage précompétitif, s'est imposé face à la Pologne (26-23), avant de s'incliner devant le même adversaire (24-26), pour ses deux premiers matchs amicaux disputés les 21 et 22 décembre. Les joueurs du sélectionneur Alain Portes effectueront un ultime stage précompétitif à Manama (Bahreïn) à partir du 6 janvier, avec au menu deux matchs amicaux face à la sélection locale les 8 et 10 janvier. Le départ pour le Caire se fera à partir de Manama le 11 janvier. Au Mondial-2021, l'Algérie fait partie du groupe F aux côtés du Maroc, du Portugal et de l'Islande. Les Algériens débuteront le tournoi contre le Maroc le 14 janvier avant d'affronter respectivement l'Islande (16 janvier) puis le Portugal (18 janvier).

Football - Ligue 2 Des derbies et de l'indécision en perspective

Comme il fallait s'y attendre, c'est la deuxième formule de trois groupes composés de douze équipes chacun qui a été choisie par la majorité des clubs lors de la consultation écrite. Le championnat, dont le coup d'envoi est prévu les 12 et 13 février prochains, se déroulera à huis clos en aller - retour en vingt-deux journées.

M. Zeggai

Cette variante a été retenue et validée par le bureau fédéral lors de sa réunion mensuelle statutaire tenue avant-hier. Avec cette nouvelle forme de compétition, les données ont changé, et cela s'annonce très difficile pour ceux qui prétendent jouer les premiers rôles ainsi que pour ceux qui devront éviter les quatre dernières places les condamnant à l'étage inférieur.

Pour l'accession, les clubs classés à la 1ère place des trois groupes devront passer par un mini tournoi entre eux à huis clos en aller simple sur terrain neutre. Le premier et le second de ce mini tournoi accéderont en Ligue 1. L'autre remarque, c'est que tous les matches des trois groupes s'annoncent comme des derbies chauds et passionnantes à suivre.

Groupe Est

Au vu de la composante des trois groupes, c'est celui de l'Est où l'on enregistre la présence de neuf ex-sociétaires de l'élite à savoir, l'USM Annaba, l'AS Khroub, le DRB Tadjenat, le MC El Eulma, l'USM Khencela, le MO Constantine, l'US Chaouia, le CA Batna et le MSP Batna. Alors qui aura l'insigne honneur d'accaparer la première place ? Difficile, très difficile même, d'émettre un quelconque pronostic, d'autant plus que certaines équipes n'ont pas le droit de rater ce genre d'objectif, compte tenu de la présence de plusieurs favoris. L'USM An, avec le revenant Zaïm Abdelbasset à la tête de la SSPA et le nouvel entraîneur Mohamed Benchouia (ex-JSMS), devront répondre à l'attente de leur exigeant public. C'est le même cas de figure au DRBT où le président Tahar Guéraïche est attendu au tournant par les fans du Difaâ qui ne veulent, en aucun cas, que leur équipe signe un bail avec la Ligue 2. A l'ASK, le nouveau coach El Hadi Khezzar parviendra-t-il à relever le défi ? Ce ne sera pas une tâche aisée vu des nombreux changements opérés ici et là. Le MCEE, où le conflit CSA-SSPA s'est avéré préjudiciable, n'a aucune alternative que de confirmer son statut de postulant à l'accession.

Pour l'USC, on a l'impression que cette formation a

perdu sa philosophie de club formateur et doit se contenter, faute de moyens financiers, de jouer les trouble-fêtes. Ceci est également valable pour l'USMK qui retrouve l'antichambre de l'élite après plusieurs années de disette. Le CAB et le MSPB, les deux représentants des Aurès ont de solides arguments à faire valoir, mais attendons la réalité du terrain. Le MOC quant à lui et ses dirigeants veulent exploiter ce championnat avec l'espoir de retrouver leur voisin le CSC en Ligue 1 et renouer avec les grands derbies d'antan. Pour les autres, le HBCL, le CRB Ouled Djellal et le NRB Teleghma, en tant que promus, devront logiquement limiter leurs ambitions au maintien.

Groupe Centre

Dans le groupe Centre, tous les regards seront braqués vers l'USMH. Les nouveaux dirigeants ont mis tous les atouts de leur côté pour atteindre l'objectif assigné et réclamé par les supporters des «Jaune et Noir». Le recrutement de Djamel Menad à la barre technique explique ce choix. Mais il va falloir se méfier du RC Kouba qui n'a pas encore dit son dernier et où l'on enregistre une certaine sérenté depuis quelque temps. Il faudra également compter sur le RC Arba en tant qu'habitué de cette division et de ses rouages.

A un degré moindre, on peut citer l'USM Blida, qui a opté pour la stabilité en maintenant son coach Sofiane Nechma. Pour le MOB et la JSMB, les deux clubs de Béjaïa, qui ont rencontré, et aussi paradoxalement cela puisse paraître, de grandes difficultés pour éviter l'implosion de justesse.

Les Mobistes compteront sur la venue de l'entraîneur Sebaâ pour repartir de plus belle, alors que la JSMB attend toujours son entraîneur Karim Khouda. Pour le WAB, ce sera quelque peu difficile compte tenu du départ de ses nombreux cadres vers d'autres lieux.

La nouveauté réside dans la présence du CR Beni Thour, le représentant du Sud, qui risque de fausser tous les calculs. Quant à l'ES Ben Aknoun, le WR M'sila, l'Amal Boussaâda et l'IB Lakhdaria, ils ne disposent pas des moyens pour concurrencer les favoris de ce groupe, comme en témoigne le niveau du recrutement.

Groupe Ouest

Dans le groupe Ouest, le MCB Oued Sly semble idéalement placé pour créer la sensation, étant donné qu'il a été l'un des premiers clubs de cette division à boucler son recrutement et mettre en place une feuille de route afin de bien négocier le championnat. Dans ce même contexte, le CR Témouchent peut, lui aussi, s'illustrer si l'on tient compte de la période de préparation de l'équipe avec le nouveau coach Hadj Merine (ex-OMA et NCM), même si le problème financier est en train de fausser les calculs des dirigeants. Au sein de l'IRB El-Kerma et des nouveaux responsables, on a l'intention de préserver la dynamique de la saison écoulée et, pourquoi pas viser la première place.

Ce ne sera pas facile par rapport à la révolution effectuée au sein de l'effectif. A la JSM Tiaret, c'est l'indécision qui plane avec tous ces problèmes de gestion et ces conflits internes. Mais, avec le nivellement des valeurs constaté ces derniers temps, les Tiariens peuvent se mesurer aux candidats, à condition de créer l'union sacrée autour de l'équipe et mettre l'intérêt du club en première loge avant toute autre considération. Au MC Saïda, c'est le silence total avec cette histoire de dettes et des luttes intestines au sein même du club, sans oublier le manque de prérogatives du CSA et de la SSPA. A l'ASMO, selon un dirigeant, l'équipe n'a pas encore repris le travail dans l'attente de la tenue de l'AG élective du CSA pour prendre les décisions qui s'imposent, étant donné que la SSPA n'existe que sur le papier. L'ASMO se trouve aujourd'hui sans interlocuteur officiel pour entamer les négociations avec le nouveau coach. Selon notre source, tout devrait s'éclaircir lors de l'AGE, mais le temps perdu risque de porter de graves préjudices à l'ASMO qui n'a pas droit à d'autres déceptions.

L'OM Arzew, pour sa part, a entamé la préparation avec un nouvel entraîneur, Bouazza Krachai Omar (ex-IRBEI-Kerma). Les autres, tous des promus, à l'image de l'US Remchi, le SC Aïn Defla, le SKAF Khemis Miliana, le RCB Oued R'hiou et le CRB Aïn Oussera, devront se tenir sur leurs gardes pour éviter toute mésaventure.

FAF - Prospection des jeunes Un plateau zonal sud-ouest à Béchar

Un plateau zonal Sud-Ouest d'évaluation des jeunes joueurs de moins de 15 (U15) s'est déroulé au stade du 20 août de Béchar en présence de 31 joueurs, annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur site officiel. Ce travail de prospection s'inscrit dans le cadre de la constitution d'un noyau de joueurs issus de la région Sud-Ouest en vue de former la sélection nationale U15, précise la même source. Chapeautée par le responsable du développement et de l'Elite et DTN-adjoint, Abdelkrim Benaouda, l'événement pour le plateau na-

tional qui se déroulera prochainement. Pour rappel, Béchar a été la dernière station des prospecteurs pour recruter des joueurs pour l'EN U17 et l'Académie FAF de Sidi-Bel-Abbès, et ce après le passage en revue de huit (8) sélections régionales et 274 joueurs présélectionnés. Le lancement de la sélection nationale U15 et de l'Académie de la même catégorie représentent l'étape finale pour le Département de développement de l'Elite de la DTN que dirige Abdelkrim Benaouda, conclut l'instance fédérale.

Boxe - FAB Mourad Meziane retourne à la DTN



Mourad Meziane a été nommé directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de boxe (FAB), en remplacement de Brahim Bedjaoui, a-t-on appris auprès de l'intéressé. «Cette décision a été prise par le ministère de la Jeunesse et des Sports qui a étudié mon recours suite à l'arrêté ayant mis fin à mes fonctions de DTN, signé le 18 décembre 2019. Une année après, je retrouve mon poste», a déclaré Mourad Meziane. «Mon

objectif consiste à continuer le travail avec les sélections nationales qui préparent les championnats arabes seniors au Koweït, les JO-2020 de Tokyo ainsi que les Jeux méditerranéens-2022 d'Oran», a-t-il ajouté.

De son côté, Brahim Bedjaoui, entraîneur de la sélection militaire de boxe, occupe désormais le poste de directeur des équipes nationales (DEN), selon la même source. En poste depuis 2009, Mourad Meziane a laissé son empreinte à la direction technique nationale en réalisant un travail en profondeur avec l'apport des staffs techniques successifs avec à la clé, plusieurs titres et médailles au niveau africain et sur la scène mondiale.

Plusieurs rendez-vous internationaux sont inscrits au programme de la sélection algérienne de boxe (seniors) dont le plus important reste les Jeux olympiques de Tokyo, prévus du 23 juillet au 8 août 2021.

Handball - Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes Du 20 au 29 mai à Alger



La 36^e édition de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes de handball (messieurs), reportée à 2021 à cause de la pandémie de Coronavirus (Covid-19), se déroulera du 20 au 29 mai à Alger, a annoncé la Fédération algérienne de handball (FAHB). Prévue initialement du 31 mars au 9

avril 2021, la FAHB avait demandé à la Confédération africaine de la discipline (CAHB), en novembre dernier, de décaler le tournoi de deux mois en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Le tournoi avait été reporté une première fois en raison de la pandémie de Covid-19, en mars dernier, avant d'être annulé par la CAHB. L'Algérie s'était vu réattribuer l'organisation de cette compétition par l'instance continentale. La formation tunisienne de l'ES Sahel avait remporté la dernière édition disputée en avril 2019 à Oujda (Maroc) au détriment d'Al Ahly du Caire (28-24).

Angleterre
Chelsea accroché par Villa,
City rattrapé par le Covid



Chelsea a été tenu en échec par Aston Villa (1-1) lundi, augmentant la pression sur son entraîneur Frank Lampard, alors que le Covid-19 a provoqué le report du choc de Premier League entre Manchester City et Everton. Lampard avait publiquement critiqué l'attitude de ses joueurs après la défaite (3-1) contre Arsenal samedi.

Avec une seule victoire en cinq matches, ils connaissent décidément un mois de décembre difficile. Ce piètre nul contre Aston Villa concédé à Stamford Bridge pourrait avoir des conséquences réelles sur la suite de leur championnat. Sixième avec 26 points, les Blues, prétendants au titre, comptent déjà six points de retard sur le leader Liverpool, alors qu'ils comparent un match de plus que leurs concurrents.

Et ce n'est pas le scénario du match de lundi qui pourrait rassurer les supporters des Blues. Le but d'Olivier Giroud à la demi-heure de jeu aurait pu permettre à la formation de Frank Lampard de gérer le match. Elle a en fait très vite été rejoints au score, dès le retour des vestiaires (El Ghazi, 50e). Dimi-

nués par une fatigue apparente, guère excusable au regard de la profondeur de banc dont dispose Lampard, ses joueurs n'ont pas réussi à hausser le ton pour déséquilibrer la deuxième meilleure défense du championnat. Plus tôt dans la journée, Leicester avait eu l'occasion de revenir à un point de Liverpool. Mais son match nul (1-1) contre Crystal Palace pourrait laisser des regrets à Brendan Rodgers, qui n'a aligné que quatre des onze joueurs qui avaient accroché Manchester United (2-2) deux jours plus tôt. Crystal Palace venait en outre d'encaisser dix buts en deux matches (7-0 face à Liverpool et 3-0 à Aston Villa). Menés au score après un but de Wilfried Zaha peu avant l'heure de jeu, les joueurs de Leicester ont tout de même su réagir à sept minutes de la fin du temps réglementaire grâce à une frappe de Harvey Barnes à l'entrée de la surface (83e).

La journée a par ailleurs été marquée par le report de l'affiche entre Everton et Manchester City en raison de plusieurs cas positifs au Covid dans l'équipe et dans l'encadrement des Citizens.

Real Madrid
Isco veut rejoindre le FC Séville



En manque de temps de jeu au Real Madrid, Isco (28 ans, 9 apparitions en Liga cette saison) a pris la décision de quitter la Maison Blanche en fin de saison. Avec, selon AS, une destination prioritaire en tête : le FC Séville ! Le milieu offensif madrilène souhaite retravailler sous les ordres de Julen Lopetegui, un entraîneur qu'il apprécie énormément et avec lequel il a brillé sous les couleurs de l'Espagne. Isco voulait partir dès cet hiver mais Zinedine Zidane a fermé la porte à un départ, soucieux de garder des options en cas de blessures durant la seconde partie de la saison. D'après le journal espagnol, le Real demandera entre 15 et 20 millions d'euros pour lâcher le natif de Benalmádena, dont le départ permettra aux Merengue d'économiser un salaire annuel de 7 ME net

Paris SG
Le limogeage de Thomas Tuchel acté !

Le Paris SG a décidé de remercier Thomas Tuchel à l'issue de la 17e journée de Ligue 1. L'entraîneur allemand paie ses dernières déclarations choc en Allemagne et ses relations compliquées avec son directeur sportif Leonardo. Triste Noël pour Thomas Tuchel. Au lendemain de la large victoire obtenue au Parc des Princes contre le RC Strasbourg (4-0, 17e journée de Ligue 1), le Paris SG a en effet décidé de se séparer de son entraîneur allemand à six mois de la fin de son contrat. La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre mais il a fallu attendre jusqu'à mardi pour que le

PSG communique officiellement sur le sujet. « Après une analyse approfondie de sa situation sportive, le Paris Saint-Germain a pris la décision de mettre un terme au contrat de Thomas Tuchel. »

Arrivé sur le banc parisien en juillet 2018, Thomas Tuchel aura dirigé l'équipe de la capitale à 127 reprises, toutes compétitions confondues, pour un bilan de 95 victoires, 12 matches nuls et 20 défaites (342 buts inscrits, 109 buts encaissés). Au passage, il aura remporté 2 Championnats de France (2019, 2020), 1 Coupe de France (2020), 1 Coupe de la Ligue (2020), 2 Trophées des champions

(2018, 2019) et emmené le Paris Saint-Germain, en août dernier, jusqu'à la première finale de Ligue des champions de l'histoire du Club.»

Ce choix plutôt étonnant du club de la capitale, au regard de la qualification en 8e de finale de Ligue des Champions suite à la première place de son groupe et d'une 3e place provisoire à un point du leader l'Olympique Lyonnais en Ligue 1, est intervenu quelques heures après la publication en Allemagne d'un entretien au cours duquel le technicien s'était plaint des luttes d'influences en interne qui empêchaient parfois de se concentrer sur le football.

Manchester United
Solskjaer espère garder Cavani

L'entraîneur de Manchester United, Ole Gunnar Solskjaer estime qu'Edinson Cavani a encore de belles années devant lui et aimerait voir l'attaquant uruguayen prolonger avec le club mancunien, a déclaré le coach des Red Devils. Interrogé sur la possibilité de voir Cavani rester une saison supplémentaire, Solskjaer a répondu : « Actuellement, il montre qu'il lui reste encore de belles années, donc je ne dirais pas

le contraire. » « Il a eu une grande influence et a fait la différence depuis son arrivée », a-t-il ajouté. Cavani, qui aura 34 ans au mois de février, a signé en septembre un contrat d'une saison avec année supplémentaire en option avec Manchester United, en provenance du Paris SG. L'Uruguayen a inscrit quatre buts en 13 matches pour United et a offert samedi une passe décisive à Bruno Fernandes en sortant du banc contre Leices-

ter (2-2). Solskjaer a toutefois précisé que le rôle de Cavani ne se résumerait pas à un remplaçant de luxe. « Il est clairement un joueur titulaire. On ne peut pas mettre un joueur de cette qualité dans une autre catégorie », a affirmé l'entraîneur norvégien. « Il est tellement rigoureux et professionnel, on comprend pourquoi il a eu une telle carrière et à son âge, il est encore l'un des joueurs les plus en forme de l'équipe », a-t-il ajouté.

Atlético de Madrid
Contrat résilié pour Diego Costa

La deuxième aventure colchonera de Diego Costa est terminée. L'attaquant de 32 ans avait demandé à résilier son contrat avec l'Atlético de Madrid, le bail actuel expirant en juin 2021. Peu utilisé par Diego Simeone, l'ancien de Chelsea a reçu le feu vert de son club il y a quelques semaines, mais il fallait encore négocier certains aspects. C'est désormais fait.

L'Atlético de Madrid vient d'annoncer la nouvelle, alors que de son côté, El Mundo, dévoile les dessous de l'accord trouvé mardi pour que le joueur soit libéré de son contrat. L'Atlético a ainsi accepté de faire baisser cette clause pénale qui forçait le joueur à débourser 25 millions d'euros aux Rojiblancos s'il s'engageait avec un rival espagnol ou une autre équipe participant à la Ligue des Champions. Un accord a ainsi été trouvé autour de 15 millions d'euros. Au total, il aura disputé 215 matches avec les Colchoneros, inscrivant 83 buts et délivrant 36 passes décisives. « Le joueur hispano-brésilien a sollicité au club son départ pour des raisons personnelles il y a quelques jours et il a signé, ce mardi, la résiliation de son contrat, qui le libère du club », indique ainsi le club de la capitale au sujet de l'attaquant qui avait un rôle secondaire cette saison, barré par Luis Suarez et handicapé par les pépins physiques.



Athlétisme - Antidopage
Plus de 60% des tests réalisés en 2020

L'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU), l'entité indépendante chargée par la Fédération Internationale d'athlétisme de mener son programme de lutte contre le dopage, a révélé avoir réalisé en 2020 plus de 60% des tests anti-dopage, prévus dans son plan initial, malgré une crise sanitaire qui a réduit la saison internationale de la discipline à

une peau de chagrin. « L'AIU a confirmé avoir été capable de surmonter les contraintes logistiques et les difficultés de déplacement un peu partout dans le monde pour mener à bien sa mission », a indiqué l'entité indépendante. Depuis le mois de juin dernier, l'AIU a effectué 252 tests en compétition, à l'occasion de 28 rendez-vous nationaux ou inter-

nationaux sur les cinq continents. Par ailleurs, l'AIU a expliqué avoir décidé de ne pas modifier son classement des pays pour l'année 2021, ajoutant que les fédérations nationales du Maroc, Bahreïn, de Biélorussie, d'Ethiopie, du Kenya, du Nigéria et d'Ukraine restent dans la catégorie A, où figurent les pays dits à risques en termes de dopage dans l'athlétisme.

Ligue des champions d'Afrique Le MCA prend une option... et quelques regrets

Le MC Alger a pris une option pour la qualification à la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, en dominant lundi soir avec autorité les Tunisiens du CS Sfax (2-0), au stade olympique du 5-juillet, pour le compte du 2e tour préliminaire (aller). Sous une pluie battante, le Mouloudia entamé sur de bonnes bases en monopolisant le ballon, mais sans pour autant constituer un danger sur la cage du portier tunisien Dahmen. En l'absence de deux joueurs clés : le milieu offensif Abdelloumen Djabou, testé positif au Covid-19, et le défenseur Miloud Rebiaï, blessé, le «Doyen» n'a réussi à se procurer aucune occasion notable lors des vingt premières minutes, face à une équipe sfaxienne, très bien positionnée sur le terrain. Il a fallu attendre la 28e minute de jeu pour assister à l'ouverture du score côté algérois.

Le buteur maison Samy Frioui a surgi tel un diable pour pousser le ballon au

fond des filets, après un tir de Bensaha, mal intercepté par le portier du CSS. Désormais plus libérés, les coéquipiers d'Abderrahmane Bourdim ont mis le pied sur l'accélérateur, en procédant par un jeu rapide à une touche de balle, ce qui leur a permis de faire le break à la 35e, toujours grâce à Frioui, en reprenant de la tête un coup franc bien botté sur le côté gauche par le maître à jouer Bourdim. Les joueurs de l'ancien international tunisien Anis Boudjelbane, surpris par la tournure des événements, n'ont pas pu réagir, face à une défense mouloudéenne Bourdim, victime d'une contracture musculaire derrière la cuisse, a cédé sa place à dix minutes de la fin.

Après la pause, le CSS est revenu avec des intentions plus offensives, mais toujours sans pour autant inquiéter le portier algérois Ahmed Boutaga, rarement sollicité durant ce match. Afin d'apporter un plus à un compartiment offensif inexistant, l'entraîneur tunisien a procédé par trois changements en l'espace de douze minutes, dont celui du milieu offensif

algérien Zakaria Mansouri, arrivé durant l'intersaison en provenance du MC Oran. L'autre joueur algérien du CSS Sabri Cheraita a joué l'intégralité de la rencontre.

Le Mouloudia avait la possibilité de donner plus d'amplitude à sa victoire, n'était le penalty raté en fin de match (89e) par Frioui. Le Algérois ont reculé d'un cran dans cette deuxième période, mais ont réussi à préserver leur précieuse victoire jusqu'au sifflet final de l'arbitre marocain Samir El-Kezzaz. Le milieu offensif mouloudéen Bourdim, victime d'une contracture musculaire derrière la cuisse, a cédé sa place à dix minutes de la fin.

La seconde manche se jouera mercredi 6 janvier prochain au stade Tayeb M'hiri de Sfax (15h00). L'autre représentant algérien dans cette prestigieuse compétition, le CR Belouizdad, a pratiquement assuré sa qualification pour la phase de poules, en atomisant samedi les Kényans de Gor Mahia (6-0), au stade du 5-juillet.

Coupe de la CAF L'ESS qualifiée sur tapis vert



L'ES Sétif a annoncé dans un communiqué, avoir reçu une correspondance de la Confédération africaine de football (CAF), l'informant de sa qualification, sur tapis vert, pour les 16es de finale (bis) de la Coupe de la Confédération de football, aux dépens des Tchadiens de Renaissance FC. «La direction du club a reçu ce lundi une correspondance, faisant état de la qualification officielle de l'équipe pour les 16es de fi-

nale (bis). La décision a été prise suite au rapport du commissaire au match, ce dernier mentionné que les portes du stade sont restées fermées devant les équipes et les arbitres», a indiqué l'Entente sur sa page officielle Facebook. Le match comptant pour le 2e tour préliminaire (aller) de la Coupe de la Confédération, qui devait se dérouler mercredi dernier au stade Idriss Mahamat Ouya de N'djamena, a été annulé

Judo - Awards 2020 La fédération internationale dévoile les lauréats

La Fédération internationale de judo (FIJ) a annoncé sur son site les lauréats des Awards de la saison 2019-2020, marquée par un arrêt presque total de toutes ses activités depuis mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Le prix d'«excellence» en coaching 2019-2020 est revenu à Kosei Inoue, ancien judoka japonais considéré comme l'un des meilleurs de l'histoire récente. Il a été à trois reprises champion du monde (1999, 2001, 2003), avant de remporter l'or des jeux Olympiques de Sydney en 2000 dans la catégorie moins de 100 kg.

Il devient à partir de 2012 sélectionneur de l'équipe nationale du Japon. Pour le prix

de «Judoka féminine de 2019-2020», il est revenu à Daria Bilodid. L'Ukrainienne de 20 ans détient un titre européen remporté à Varsovie en 2017. Aux Mondiaux de 2018, Bilodid (-48 kg) est devenue la plus jeune championne du monde de l'histoire du judo devant la Japonaise Ryoko Tani. Elle a à son palmarès deux titres mondiaux (1 junior et 1 senior), deux autres européens et plusieurs tournois de Grand Slam.

Le Géorgien Chkhvimiantsi Lukhumi (27 ans) s'est adjugé, pour sa part, le titre de «Judoka masculin 2019-2020», grâce à ses trois titres dans sa catégorie (-60 kg) durant l'année 2019 (Mondiaux de Tokyo, champion-

nats européens à Minsk et jeux européens à Minsk). Le prix de l'«Etoile montante 2019-2020» des Awards de la Fédération internationale de judo est revenu au Géorgien Tato Grigalashvili, tandis que le prix de «Judo pour la paix 2019-2020» a été attribué à la Fédération afghane et celui de

«Projet de parrainage de la fédération nationale 2019-2020» a été donné à la Fédération allemande de judo qui essaie de connecter les gens via le judo. L'athlète argentin Paula Pareto a été récipiendaire du prix du «Héros communautaire 2019-2020» pour «être un modèle sur et hors du tatami», en particulier en cette période de pandémie.

O. Lyonnais Juninho relance Islam Slimani



Actuellement en tête de Ligue 1, l'OL pourrait bien perdre Memphis Depay cet hiver. Pour le remplacer, Juninho n'a pas renoncé à Islam Slimani. Deuxième attaque de Ligue 1 avec 34 buts inscrits, l'Olympique Lyonnais s'appuie sur un trio offensif ultra performant composé de Memphis Depay, Karl Toko-Ekambi et Tino Kadewere. Les deux derniers cités servant de dynamiteurs sur les ailes, tandis que le Néerlandais occupe le poste de faux 9 avec brio.

Leaders du championnat à la trêve et sans la moindre compétition européenne à disputer, les hommes de Rudi Garcia ont toutes les cartes en

mains pour titiller le PSG jusqu'au bout. Pour Kevin Diaz, l'OL doit garder son effectif intact pour espérer jouer le titre. Pourtant, la réalité pourrait être bien différente. Lassé de son faible temps de jeu, Moussa Dembele devrait quitter le club. Plus grave, Memphis Depay dispose d'un bon de sortie cet hiver pour éviter qu'il ne parte libre en juin prochain. Avec la perte de ses deux joueurs d'axe, l'OL doit donc impérativement recruter un nouveau buteur. Et pour cela, Juninho a une idée bien précise. En grande difficulté avec les Foxes, Islam Slimani est la cible numéro 1 de l'OL affirme FootMercato. Barré par Jamie Var-

dy et Kelechi Iheanacho, l'Algérien n'a disputé que 19 petites minutes avec Leicester cette saison.

Déjà courtisé par Lyon l'été dernier, l'attaquant s'était montré trop gourmand en terme de préventions salariales. Actuellement en négociation avec son club pour résilier son contrat, le joueur de 32 ans pourrait donc rapidement être bien plus abordable financièrement parlant. Une situation que Juninho et les dirigeants lyonnais surveillent avec beaucoup d'attention. Très performant en Ligue 1 durant son passage à Monaco, Islam Slimani pourrait être une alternative intéressante en cas de départ de Memphis Depay.

Handisport - FAH Le MJS désigne un nouveau président du directoire



Le ministère de la jeunesse et des sports (MJS) a désigné Noureddine Nemer à la tête du directoire de la Fédération algérienne handisport (FAH) installé en novembre suite à la suspension de l'actuel président Mohamed Hachfa et son bureau exécutif pour «mauvaise gestion», a-t-on appris mardi du secrétariat général de l'instance fédérale.

Le nouveau président du directoire remplace Rachid Meskouri, ancien patron de la FAH, désigné en premier lieu comme premier responsable du directoire, mais qui a démissionné, depuis une semaine, pour des raisons de santé, l'empêchant de se déplacer au siège de l'in-

tance fédérale. Noureddine Nemer est un ancien membre du bureau fédéral de la FAH durant le mandat (2004-2008). Il avait pris le relais de la présidence de l'instance fédérale, après la démission de Meskouri en 2005, et terminer le mandat qui s'est achevé avec une participation «très honorable» des athlètes algériens aux Jeux Paralympiques de Pékin-2008 (15 médailles dont 4 or et 3 argent). Le nouveau président du directoire qui devra entamer son travail mardi, sera secondé dans sa mission par les mêmes membres (deux) désignés par la tutelle en novembre. Selon la décision du MJS, le directoire mis en place sera chargé de «la gestion des affaires

courantes et d'assurer la continuité des activités de la Fédération algérienne handisport pour le reste de la durée de l'actuel mandat olympique».

La suspension de Mohamed Hachfa et son bureau fédéral intervient dans le cadre des visites de contrôle et d'inspection effectuées au niveau des différentes fédérations nationales, en vue de la prochaine opération de renouvellement des instances sportives. Avant la FAH, les présidents de fédérations et membres des bureaux fédéraux du golf, boxe et bodybuilding, fitness et powerlifting avaient été suspendus suite à des visites de contrôle de l'inspection générale relevant de la tutelle.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ORAN DAIRIA DE BIR EL DJIR COMMUNE DE BIR EL DJIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
NIF EN ATTENTE.....

La Président de l'assemblée populaire communale de la commune de BIR EL DJIR lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales dans le cadre de l'opération suivante : Aménagement urbain Douar Belgaid . Les entreprises qualifiées ; intéressées par le présent avis et qui répondent aux Conditions d'Eligibilité citées ci-dessous, peuvent retirer le cahier des charges auprès de : bureau des marchées contre paiement d'une quittance de 5000,00 DA (non remboursable) concernant les frais de la bibliographie et les documentations.

Conditions d'éligibilité : - Avoir un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie Quatre (04) et plus activité principale en travaux public en cours de validité.
- Avoir réalisé Les projets similaires doivent être justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par le maître d'ouvrages publics.(il est entendu par projet similaire tous travaux de route (nouvelle création, aménagement, dédoublement, modernisation, réhabilitation, remise à niveau, dont le montant et supérieur ou égale à 30 000 000,00DA)-en cas d'expiration de la qualification le récépissé de dépôt ne pourra en aucun cas remplacer celle-ci .
N.B : Toute offre qui ne répond pas à la condition d'éligibilité sera rejetée

Les offres du soumissionnaire doivent comporter ce qui suit :

A/Dossier de candidature :

1. La déclaration de candidature datée et signée (selon modèle ci-joint).
2. La déclaration de probité datée et singée (selon modèle ci-joint).
3. une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie quatre (04) et plus.
- Activité principale en travaux public en cours de validité.
4. Les Attestations de mise à jour CNAS/ CASNOS/ CACOBATH en cours de validité.
5. Le numéro d'immatriculation fiscale NIF.
6. Copie de l'Extrait du casier judiciaire porte la mention « néant » moins de trois mois en cours de validité.
- Jugement de tribunal si l'entreprise est en redressement judiciaire et le casier judiciaire.
7. L'extrait de rôle en cours de validité (apré ou appuyer par un calendrier de paiement pour le reste dû).
8. La copie du registre de commerce électronique.
9. Copie du statut de l'entreprise pour les sociétés.
10. Copie de la déclaration du dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés.
11. L'Attestation de solvabilité délivrée par banque domiciliataire du soumissionnaire.
12. Liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement).
13. Liste des moyens matériels à mobiliser pour la réalisation du projet.
14. Une copie des bilans financiers des trois dernières années visés par les services des impôts ou certifiée par un commissaire aux comptes.
15. Liste des références professionnelles de l'entreprise.

B/Offre technique

1. La déclaration à souscrire datée et signée (selon modèle ci-joint).
2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et toute autre document exigé en application des dispositions de l'article 67, 78 du décret présidentiel n°15/247 du 02 Dhu El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) justifiés par un état de mouvement salariés EMS CNAS , copie de diplômes et les CV correspondants. Les moyens matériels à mobiliser pour le projet doivent être justifié par une carte grise , facture d'achat , PV d'inventaire visé par commissaires aux comptes / assurances /PV de contrôle technique / vignette (selon le cas) Références professionnelles de l'entreprise (seules les attestations de bonne exécution signée et délivrées par les maîtres de l'ouvrage publics seront prises en considération).
3. Défai d'exécution et le planning.
4. Le cahier des charges paraphé et portant à la dernière page la mention manuscrite " lu et accepté ".
5. Copie de la quittance de paiement de cahier des charges.

C/Offre financière:

1. La lettre de soumission datée et signée par le soumissionnaire. (selon modèle ci-joint).
2. Bordereau des prix unitaires BPU rempli et signé par le soumissionnaire.
3. Devis estimatif et quantitatif rempli et signé par le soumissionnaire.

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, spécifications et plans (cas échéant) figurant au dossier d'appel d'offres.Les offres doivent être déposées à : SIEGE DE LA COMMUNE DE BIR EL DJIR -en trois plis séparés portant les mentions : A/Offre de candidature- B/ Offre Technique- C/ Offre Financière-Les trois plis seront déposés dans une 4ème enveloppe extérieure anonyme portant la mention : à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Aménagement urbain Douar Belgaid

La date limite de dépôt des offres est fixée au plus tard le dixième (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse national ou le BOMOP. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres plus la durée de préparation des offres.

Les plis seront déposés le jour de l'ouverture à 12:00h au plus tard, l'ouverture des plis se tiendra à 14 h00 au SIEGE DE LA COMMUNE DE BIR EL DJIR.Les soumissionnaires sont cordialement invités d'y assister ou se faire représenter.

Le président d'APC DE BIR EL DJIR

ANEPE N° 2031008795 Le Quotidien d'Oran 30/12/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE TINDOUF
NIF : 096237019011433

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° : 45 /2020

Le Ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville, représenté par le Directeur de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Tindouf lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour Réalisation de la voirie des Cités (100+60+50) Logements a Oum El Assel et Hassi-Khebbi.

Les entreprises de réalisation spécialisées en travaux publics intéressées par le présent avis , titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie III et plus activité principale ou secondaire Travaux publics, d'attestations de bonne exécution dans le domaine des routes dont le montant global est supérieur à 20.000.000,DA ,d'un chiffre d'affaires moyen sur les 03 dernières années supérieur à 10.000.000,00 DA et disposant d'une attestation de solvabilité datée de moins de 06 mois peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION de Tindouf.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

Dossier de Candidature:

- La Déclaration de Candidature remplie, signée et cachetée.
- La Déclaration de probité remplie, signée et cachetée.
- Copie du Statut de l'entreprise
- Copie du Certificat de qualification et de classification catégorie III et plus activité principale ou secondaire Travaux Publics en cours de validité.
- Carte d'immatriculation fiscale (NIF) (copie).
- Copie du Registre de commerce
- Copie des bilans financiers des années (2015-2016-2017) visés par le service des impôts.
- Attestation de Solvabilité.
- Références de l'entreprise dans le domaine des travaux publics (copie).
- Un extrait de casier judiciaire du soumissionnaire (copie).
- Extrait de rôles apuré ou avec échéancier (copie).
- Liste des moyens humains visé par CNAS (Copie).
- Liste des moyens matériels avec copies des cartes grises lisibles.
- Une attestation de mise à jour actualisée : CNAS, CASNOS, et CACOBATPH (copie).
- Attestation de dépôt des comptes sociaux légaux de l'exercice 2017 pour les Entreprises à personne morale (copie).
- Planning de Réalisation de Travaux.

Offre Technique:

- La déclaration à souscrire remplie, signée et cachetée.
- L'offre proprement dite est établie conformément à ce présent cahier des charges.
- Instructions aux soumissionnaires remplie, signée et cachetée.
- Cahier des prescriptions spéciales

Offre Financière

- Lettre de soumission dûment remplie, cachetée et signée
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, cacheté et signé
- Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, cacheté et signé
- Définition des prix unitaires.

Les offres doivent être déposées sous pli fermé et anonyme avec la mention « avis d'appel d'offres restreint pour Réalisation de la voirie des Cités (100+60+50) Logements a Oum El Assel et Hassi-Khebbi.- soumission a ne pas ouvrir » adressée à monsieur le Directeur de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de TINDOUF - Cité Remadine Tindouf.

La date de remise des offres est fixée au 21ème jour à compter de la date de première parution de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP de 08h30 à 12h00 au siège de la direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de TINDOUF.

L'ouverture des plis se fera le même jour à 14 H 30 et sera en séance publique au siège de la direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de TINDOUF.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours à compter de la date de dépôt des offres. Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis

ANEPE N° 2031008791 Le Quotidien d'Oran 30/12/2020

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'ORAN
POSE 52 HAI EL YASSMINE ORAN BIR EL DJIR ORAN

AVIS DE RECRUTEMENT

Direction des équipements publics de la wilaya d'Oran lance un avis de recrutement par voie concours sur titre pour les grades suivants:

grade	Type de recrutement	Conditions d'accès	spécialité	Nombre postes budgétaire ouverts	affectation	Autre condition
Attaché principal d'administration	Concours sur titre	diplôme des études universitaire appliquée délivrée par L'université de la formation continue ou candidat titulaire d'un diplôme de technicien supérieur dans la spécialité	-informatique de gestion -gestion et économie des entreprises -comptabilité et finance -comptabilité et gestion - droit financier -gestions publique -droit des affaires -droit des relations économiques internationales - le commerce international -marketing -gestion des ressources humaines -psychologie	01	Siege de la direction ou les subdivisions	

Les dossiers de concours doit comprendre les pièces suivantes:

- Demande manuscrites de participation
- Copie de la carte nationale d'identité
- Copie du diplôme ou des qualifications + relevés de notes du parcours scolaire
- Formulaire rempli par les Candidates

Tout candidat admis doit présenter les pièces suivantes:

- Copie conforme à l'attestation justifiant la situation vis à vis du service national
- Extrait du casier judiciaire bulletin N°3 en cours de validité
- Un Certificat de résidence.
- Extrait de naissance.
- Deux (02) certificat médicaux (médecine générale et phthisiologie) délivrés par un médecin spécialiste, attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé.
- Deux (02) photos d'identité.
- Une attestation justifiant la qualité de fils ou veuve de chahid,le cas échéant.
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le secteur privé, le cas échéant, accompagnées d'une attestation d'affiliation délivrée par l'organisme de sécurité sociale.
- Une attestation justifiant la période de travail effectué par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des diplômés, en qualité de contractuel, le cas échéant.
- Une attestation justifiant le suivi d'une formation complémentaire supérieure au titre ou du diplôme requis pour la participation au concours dans la même spécialité, le cas échéant.
- Un document justifiant les travaux ou les études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.
- Une fiche familiale pour les candidats mariés.
- Une attestation justifiant que le candidat est major de promotion, le cas échéant.
- Une copie de la carte d'handicapé du candidat, le cas échéant.

Les dossier doivent être déposés au niveau de la Direction des équipements publics pose 52 hai el yassmine bir el djir Oran dans un délai de 15 jours de travail à compter de la première publication de cette annonce dans les journaux.

LE DIRECTEUR

ANEPE N° 2031008790 Le Quotidien d'Oran 30/12/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
(Numéro d'Identification Fiscale : 186290101477122)

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Mascara sis à la Zihia 12 Mascara, informe l'ensemble des Bureaux d'études ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°29/2020 portant Suivi d'une Salle OMS, un Terrain de Football, Une Piscine Semi-Olympique et un Théâtre de Verdure à Mascara, paru sur les Quotidiens Nationaux «المساء» en Arabe en date du 15/11/2020 et «Le Quotidien d'Oran» en Français le 16/11/2020.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement au Bureau d'études ci-après désigné et ce conformément aux détails suivants:

Attributaire	Note Totale (Technique et Financière)	Délai de Suivi	Montant de Suivi (DA en TTC)	Critère de choix
Groupement BOUGUESRI Abdelkrim NIF : 166290101239190	55,00	12 mois	19.800.000,00	Mieux disant

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de la Direction des Equipements Publics dans un délai de trois (03) jours de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques.

Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire du présent marché peut introduire un recours auprès de la commission des Marchés compétente.

Le recours est introduit dans les Dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur Publics (BOMOP), la presse ou le portail du marché publics.

Si le deuxième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Directeur

ANEPE N° 2031008799 Le Quotidien d'Oran 30/12/2020

APPARTEMENTS

■Mets en Location des Apparts F3 et F4 Promoteurs à l'Hippodrome / ORAN - Prix : F3 (5 U) et F4 (6,5 U) - Tél : 0555.63.57.32

■A louer : F4 à Hayet Regency au 2^{ème} étage pour 6 mois ou un an + F4 à Akid Lofti au 4^{ème} étage. Meublé. Prix : 7 U/mois + F3 à Millenium au 3^{ème} étage avec Caméra de surveillance pour 4 mois. Prix : 5,5 U/mois - Tél : 0795.82.70.03

■A louer F2 au 1^{er} étage à Haï El Bahya - ORAN - Tél : 0661.20.11.23

■A louer un beau Studio à « Résidence Le-clerc » - ORAN - Contacter N° : 0661.21.01.12

■A louer un bel F2 à Haï Yasmine (ORAN) avec toutes commodités : Chauffe-bain - Climatiseur - Parabole - Eau H24 - Gaz - Contactez : 0549.91.61.28

■Vends Appart F4 - C. SDB + Open Space. 3 Balcons. 153 m². Toutes commodités - Résidence TAÏBA au 2^{ème} étage avec 2 Ascenseurs - Convient à Profession libérale (Telles : Médecin - Avocat - Notaire ou autres) ou Habitation - Tél : le : 0554.66.99.67 - Curieux s'abstenir. Merci

■Vends bel Appartement F3. Acte avec Livret foncier. Meublé. Double façade. Superficie 93,06 m². 3^{ème} étage dans une résidence gardée, avec Place de parking au Sous-sol. 02 Ascenseurs. Eau. Électricité. Gaz. Chauffage central. Climatisation. Ligne téléphonique et ADSL. Courriers et curieux s'abstenir. Adresse : Résidence VICTORIA - Bel Air (ORAN) - Nous contacter au N° : 0553.91.66.35

■Loue : F3 à Belgaïd. 3^{ème} (3 U) - F3 Super Luxe + Box à Pépinière. 4^{ème} (6 U) - F4 à Plateau. 3^{ème} (3 U) - F1 Rue Larbi Ben M'hidi. 1^{er} (2 U) - F1 à Coca. 1^{er} (1,5 U) - Villa à El Kerma (5 U) - Villas à Arzew - AG. « AB-DALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■A vendre Appartement F3 de 65 m² au 4^{ème} étage - Acte - à Haï Sabah dans un immeuble propre et fermé (ORAN) - Tél : 0659.64.66.51

■Vends Appartement F4 (87,76 m²) - 5^{ème} étage avec 2 grands Balcons - Cuisine - Salle de bain - WC - HLM Gambetta (Haï Ibn Rochd) ORAN - Acté avec Livret foncier - Libre de suite - P.O. : 750 U / P.D. : 800 U - Tél : 0557.00.79.03 - Intermédiaire s'abstenir

■Société Pharmaceutique située à ORAN recrute des Ingénieurs en Informatique - Veuillez envoyer vos CV à cette adresse : infos2795@gmail.com

■VILLAS

■A louer une belle Villa F4 - R.D.C. dans un quartier sécurisé pour une Administration ou bien Stockage : F4 + Hall + SDB + Gd Garage à BIR EL DJIR (ORAN) - Tél : 0549.30.93.05

■EMPLOIS

■Société privée sise à ORAN recrute un Agent Commercial (il doit améliorer informatique (Informatique : Ingénieur de l'informatique ou Technicien en informatique) et la langue française et la langue anglaise) - Envoyez CV à : recrutement.abone@gmail.com

■Atelier de Tour et Fraisage à ORAN cherche 02 Tourneurs et 02 Apprentis - Tél : 0776.62.77.31

■Importante Société recrute : Femme de ménage sérieuse et dynamique - Veuillez nous contacter sur ce numéro : 0772.31.37.8

■Entreprise de Production en Agro-alimentaire sise à Es-Senia - ORAN recrute : Un Comptable - Responsable HSE et GRH avec 03 d'expérience - Envoyer CV à : recrutement.sps31@gmail.com

■Institut de beauté & SPA à ORAN recrute : Hôtesse d'accueil, bilingue, ayant les sens de la communication, maîtrisant l'informatique et la communication, accueillante, forte personnalité présentable et prédisposée - Professionnelles en : Esthétique - Onglerie - Possibilité d'hébergement - Tél : 0542.14.56.61 - Email : compte.lila31@gmail.com

LOCAUX

■Local à louer de 1.510 m² - RDC + 1 - Double façade 16mètresx2 - Endroit commercial - Idéal pour : Showroom ou Magasin ou Superroute - ORAN - Tél : 0559.75.64.41

■Société met en Vente un Lot de Visserie et Boulonnnerie et Roulement NSK - Tél : 0771.19.21.16 - 0770.31.33.71

■Vends Local commercial - Double façade - Acté - Superficie : 28,5 m² à Rez-de-chaussée et 37 m² au Sous-sol - Avec : Eau - Électricité - Sanitaires et 02 Rideaux électriques - Adresse : Cité 59 Logements - Belgaid (ORAN) - Nous contacter au N° : 0553.91.66.35 - Courtiers et curieux s'abstenir

VEHICULES

■Achat Véhicules accidentés ou en panne Légers et Lourds - Tél : 023.24.33.83 / 0550.59.03.60 / 0771.39.49.82

DIVERS

■Société en Cessation d'activité met en vente Lot de Matériaux de Réparation de Chaussures - Contact : 0778.59.72.64

■UniBeauté, Ecole Professionnelle Agréée par l'Etat, lance des Formations en : Massage aux pierres chaudes - Modelage body slimming - Modèle amincissant - Modèle Réflexe du dos - Drainage du visage - Tél : 041.83.41.41 / 041.83.42.42 / 0770.00.53.43 - Adresse : 04, Rue Ezzaoui Mustapha - Gambetta - ORAN

PENSÉE

DILMI Bakhta née BOUALI

29/12/2000-29/12/2020

Vingt ans déjà que tu n'es plus près de moi.
Je souffre tant de ton absence. Repose en paix ma maman chérie et sois certaine de toujours rester vivante en moi.

ALLAH YERHAMEK YA EL MIMA !

Ton fils El-Houari DILMI



بناء على الحكم القضائي الممهور بالصيغة التتفيدية المؤرخ في 13 مارس 2018 الصادر عن محكمة وهران، القاضي ببطلان العقد التأسيسي للشركة ذ.م.م المسماة "عيادة مراد للصحة" الحرر عن الموتفقة الأستاذة بجاوي فاطمة بتاريخ 26/07/2011.
يعلن صاحب العيادة بأن أي تعامل بهذه الوثيقة الملغاة قضائيا يعتبر باطلًا وفي حكم العدم لكن الشركة لم تولد أصلًا.
صاحب العيادة الطبية

40ème Jour

BOUCHIKH MOKRANE (94 ans).

Cela fait déjà 40 jours que tu nous as quittés à jamais. Dure, cruelle fut cette journée de ta disparition. Le vide, la douleur et le chagrin sont toujours là, insurmontables et impossibles à combler.
Ton épouse, tes enfants CHERIF- YAMINA - MAGHNIA - FATIHA - REDOUANE - NASSIMA et tes petits-enfants demandent à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour toi.



اتا ننه و اتا اليه راجعون

40ÈME JOUR

Un hommage du 40ème Jour du décès de notre cher frère Abdelmalek BENSARI.

Il a laissé un vide incommensurable qu'il remplaçait chaque jour avec son amour, sa gentillesse, sa loyauté et sa sincérité. Il était apprécié de tous, loyal et généreux, et c'est à notre tour pour lui rendre un grand hommage (que la Prière d'ALLAH et Son Salut soient sur lui). ALLAH Yerahmo Rahmaten Wassia.

Son frère Abdellah BENSARI

PENSÉE

Hadjia Fatima LEKBAD née BOUARARA

Triste fut le jour du 30 décembre 2015 où tu nous as quittés à jamais chère mère. 05 ans après ta disparition, l'émotion, la tristesse et les souvenirs restent intenses. Nous demandons à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée pour cette grande dame. Repose en paix.

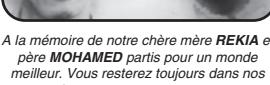
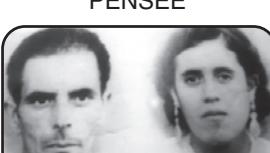
Tes filles, petites-filles, petits-fils et beaux-fils

PENSÉE

REKIA et père MOHAMED parti pour un monde meilleur.

Vous resterez toujours dans nos pensées et surtout dans nos coeurs. Nous prions Dieu Le Tout-Puissant de leur accorder Sa Sainte Miséricorde et de les accueillir en Son Vaste Paradis et demandons à ceux qui les ont connus et appréciés d'avoir une pieuse pensée à leur mémoire.

« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ». Votre fils YAHIA



SOCIÉTÉ

Pour l'OMS, il faut dès maintenant se préparer à pire



L'Organisation mondiale de la santé a prévenu lundi que malgré la sévérité de la pandémie de Covid-19, qui a tué plus de 1,7 million de personnes et en a infecté des dizaines de millions d'autres en un an, il était urgent de se préparer "à pire". "C'est une sonnette d'alarme", a prévenu Michael Ryan, le responsable de l'OMS en charge des situations d'urgence lors de la dernière conférence de presse de l'année de l'organisation qui est en première ligne dans le combat contre la pire pandémie depuis 100 ans. "Cette pandémie a été très sévère. Elle s'est répandue à travers le monde très rapidement et elle a touché chaque recoin de la planète, mais ce n'est pas nécessairement la pire", a mis en garde le médecin, qui dans sa carrière a eu à affronter sur le terrain des agents pathogènes parmi les plus mortels.

Tout en reconnaissant que le virus "se transmet très facilement et tue des gens (...)" son taux de mortalité est relativement bas par rapport à d'autres maladies émergentes

Allemagne: ils reçoivent par erreur cinq doses de vaccin anti-Covid



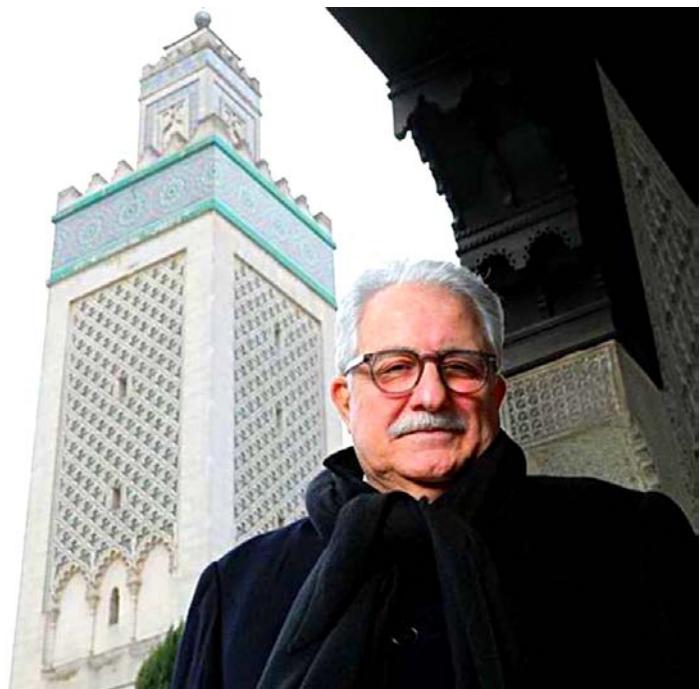
Huit employés d'une maison de retraite Allemande se sont par erreur vus administrer cinq doses de vaccin contre le Covid-19, sans grave conséquence sanitaire à ce stade. Ces sept femmes et un homme, âgés entre 38 et 54 ans, travaillent dans une maison de retraite de Stralsund, dans le nord-est du pays. Ils font à ce titre partie des personnes prioritaires pour recevoir le vaccin BioNTech-Pfizer, administré en Allemagne depuis samedi. Mais lors de la séance de vaccination, dimanche, ce sont cinq doses d'un coup qui leur ont été injectées, a indiqué lundi l'administrateur du district où se trouve l'établissement. Ils ont immédiatement été informés de l'erreur, a assuré Stefan Kerth. Quatre ont été admis en observation à l'hôpital avec de légers symptômes grippaux, les quatre autres sont rentrés chez eux.

"Je regrette profondément cet incident", a déclaré l'administrateur du district, assurant qu'il ne s'agissait que de cas isolés, dus à des erreurs humaines. "Je souhaite à toutes les personnes concernées qu'aucun effet secondaire grave ne se produise", a-t-il ajouté. Le laboratoire allemand BioNTech, qui développe ce premier vaccin à ARN messa-

ger, avait assuré avant le lancement de la campagne de vaccination ce week-end dans plusieurs pays d'Europe, que des doses plus importantes que la normale avaient été injectées pendant les phases d'essai, sans effet secondaire grave. Ce vaccin, conçu en moins d'un an et qui doit être administré en deux injections de 0,3 ml à deux ou trois semaines d'intervalle, est livré dans une ampoule dont le contenu, une fois dilué, était censé donner cinq doses.

Mais les autorités sanitaires allemandes, par la voix d'une porte-parole du ministère de la Santé, ont annoncé lundi que ces ampoules étaient susceptibles de donner six doses. Chaque ampoule contient en effet un "léger excédent" qui permet de composer une sixième injection, selon cette porte-parole. Le ministère de la Santé a communiqué cette précision aux Etats-régions allemands, chargés de la vaccination dans tout le pays. Le gouvernement d'Angela Merkel appelle toutefois les autorités sanitaires à n'utiliser "en aucun cas" les surplus de vaccins de plusieurs flacons pour composer une dose. Trois à quatre millions de doses devraient être disponibles en Allemagne d'ici fin janvier, assure le gouvernement.

La grande Mosquée de Paris se retire du projet de Conseil national des imams



Le recteur de la grande Mosquée de Paris (GMP) a annoncé lundi se retirer du projet de Conseil national des imams, voulu par la présidence française, et confié au Conseil français du culte musulman (CFCM), en dénonçant l'influence de "la composante islamiste" au sein de cette instance. "J'ai décidé (...) de ne plus participer aux réunions qui visent à mettre en œuvre le projet du Conseil national des imams, et de geler tous les contacts avec l'ensemble de la composante islamiste du CFCM", écrit le recteur, Chems-Eddine Hafiz, dans un communiqué. Il s'agit d'une décision "irréversible", affirme-t-il. Le projet d'un Conseil national des imams (CNI) char-

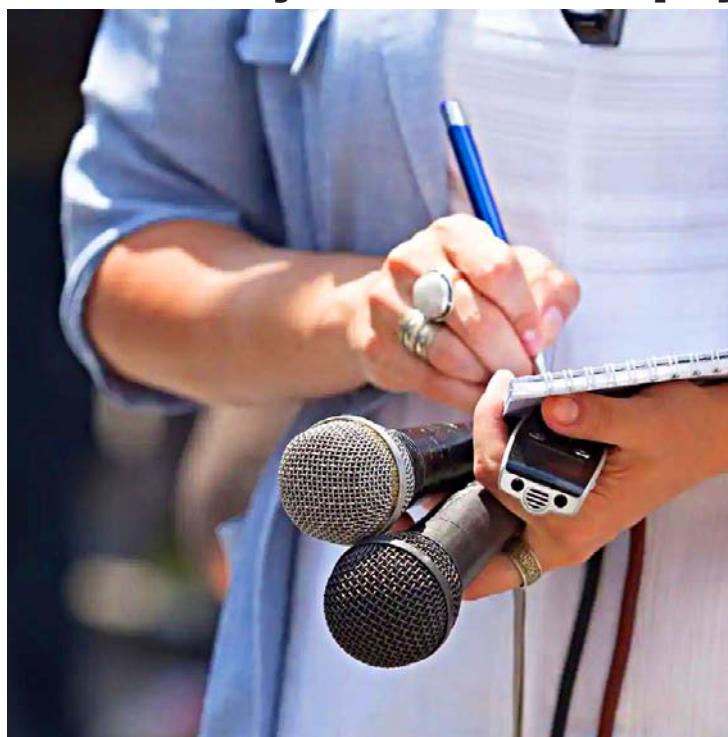
gé de certifier leur formation en France a été poussé avec insistance par l'Elysée dans le cadre du projet de loi contre l'islam radical et les "séparatismes". Le CNI devra délivrer un agrément aux imams en fonction de leurs connaissances et de leur engagement à respecter un code de déontologie. La création d'une telle instance, maintes fois évoquée mais jamais concrétisée, avait été formellement demandée par Emmanuel Macron lors de son discours début octobre sur sa stratégie de lutte contre les "séparatismes". La pression pour mieux encadrer l'islam de France avait encore augmenté avec la décapitation de l'enseignant Samuel Paty, à la mi-octobre, pour avoir mon-

tré des caricatures du prophète, et l'assassinat de trois personnes dans une église de Nice (sud) par un Tunisien, deux semaines plus tard. Ce projet a été confié au CFCM, principal interlocuteur de l'Etat sur les questions d'organisation du culte musulman en France.

Les neuf fédérations de mosquées qui composent le CFCM, régulièrement critiquée pour son manque de représentativité, devaient d'abord se mettre d'accord début décembre sur une "charte des valeurs républicaines". "Malheureusement, la composante islamiste au sein du CFCM, notamment celle liée à des régimes étrangers hostiles à la France, a insidieusement bloqué les négociations en remettant en cause presque systématiquement certains passages importants" de la charte, critique le recteur de la grande Mosquée de Paris, dans son communiqué. Des "membres de la mouvance islamiste" auraient fait croire "que cette charte avait pour ambition de toucher à la dignité des fidèles musulmans", selon Chems-Eddine Hafiz. C'est "un mensonge éhonté", dénonce-t-il. "J'estime que la représentation des musulmans mérite autre chose (...) que des agissements douteux entourés d'actions qui cherchent à diviser la communauté nationale et à séparer les Français de confession musulmane de leur société", écrit-il.

Début décembre déjà, une dizaine de figures de l'islam réformé avaient dénoncé le rôle accordé par l'Etat au CFCM pour la création du CNI, le qualifiant d' "institution fragile".

50 journalistes tués en 2020, la majorité dans des pays en paix



En 2020, 50 journalistes ont été tués et près de sept sur dix l'ont été dans des pays en paix et non des zones de guerre, annonce Reporters sans frontières (RSF) dans son bilan annuel publié mardi.

Si le nombre de morts "reste stable" par rapport aux 53 journalistes tués en 2019, de plus en plus "sont assassinés dans des pays en paix", soit 34 personnes, représentant 68% du nombre total de tués, souligne l'ONG qui a

établi ce décompte entre le 1er janvier et le 15 décembre.

La proportion de journalistes tués dans des zones de conflits ne cesse de chuter, passant de 58% en 2016 à 32% cette année dans des pays comme la Syrie et le Yémen ou "des zones minées par des conflits de basse ou moyenne intensité" (Afghanistan, Irak). Le Mexique est le pays le plus meurtrier pour la profession avec 8 tués, suivis par l'Inde (4), le Pakistan (4),

les Philippines (3) et le Honduras (3). Sur l'ensemble des journalistes tués en 2020, 84 % ont été sciemment visés et délibérément éliminés, contre 63% en 2019. "Certains l'ont été dans des conditions particulièrement barbares", souligne RSF.

A l'image du journaliste mexicain Julio Valdivia Rodriguez du quotidien El Mundo de Veracruz retrouvé décapité dans l'est de l'Etat, et de son confrère Victor Fernando Alvarez Chavez, rédacteur en chef d'un site d'information locale, découpé en morceaux dans la ville d'Acapulco. En Inde, le journaliste Rakesh Singh "Nirbhik" a été "brûlé vif après avoir été aspergé de gel hydro-alcoolique, hautement inflammable, tandis que le journaliste Israel Moses, correspondant d'une chaîne de télévision du Tamil Nadu, a été tué à coups de machettes", rapporte RSF.

Près de vingt journalistes d'investigation ont été tués cette année: dix enquêtant sur des cas de corruption locale et de détournement de fonds public, quatre sur la mafia et le crime organisé et trois travaillant sur des sujets liés à des questions environnementales. RSF relève également la mort de sept journalistes couvrant des manifestations en Irak, au Nigeria et en Colombie, un "fait nouveau", souligne l'ONG.

Décès du couturier français Pierre Cardin



Le couturier français Pierre Cardin, styliste visionnaire et pionnier du prêt-à-porter, est mort mardi à l'âge de 98 ans, a annoncé sa famille à l'AFP. Fils d'immigrés italiens devenu un homme d'affaires au nom mondial connu, Pierre Cardin s'est éteint dans la matinée à l'hôpital américain de Neuilly, à l'ouest de Paris.

"Jour de grande tristesse pour toute notre famille, Pierre Cardin n'est plus. Le grand couturier qu'il fut, a traversé le siècle, laissant à la France et au monde un héritage artistique unique dans la mode mais pas seulement", a écrit sa famille dans un communiqué. "Nous sommes tous fiers de son ambition tenace et de l'audace dont il a fait preuve tout au long de sa vie. Homme moderne aux multiples talents et à l'énergie inépuisable, il s'est inscrit très tôt dans les flux de la mondialisation des biens et des échanges", a-t-elle poursuivi.

Avant beaucoup d'autres, Pierre

Cardin avait ouvert un "corner" dans un grand magasin, fait défiler des hommes. Et adopté à grande échelle un système de licences qui lui assurait une diffusion dans le monde entier, apposant son nom sur des produits aussi divers que des cravates, des cigarettes, des parfums ou de l'eau minérale. Précurseur, il s'était très tôt tourné vers l'Asie, où il jouissait d'une grande notoriété : il s'était rendu dès 1957 au Japon, alors en pleine reconstruction, et avait organisé des défilés en Chine dès 1979. "Italien de naissance, Pierre Cardin n'a jamais oublié ses origines tout en portant à la France un amour inconditionnel", écrit encore sa famille. "Suprême consécration, il (a été) le premier couturier à entrer à l'Académie des beaux-arts, faisant reconnaître la mode comme un art à part entière... En atteste aujourd'hui son épée d'académicien qu'il a lui-même créée et sur laquelle sont gravés les symboles de sa réussite", conclut le communiqué familial.

Mexique : une panne privée d'électricité 10,3 millions de personnes



Environ 10,3 millions de personnes se sont retrouvées sans électricité lundi, au Mexique, alors qu'une panne du réseau touchait plusieurs zones du pays, à commencer par la capitale, Mexico, et son aire urbaine, ont annoncé les autorités.

Cette panne a été provoquée par une défaillance du réseau électrique due à une "fréquence basse sur l'ensemble du territoire", a précisé à 14H29 (20H29 GMT) la Commission fédérale de l'électricité (CFE), qui supervise le secteur sur son compte Twitter. Le rétablissement progressif du service a été entamée dans les minutes qui ont suivi, a ajouté la CFE, précisant que les travaux avancent "rapidement" afin de revenir à la normale. Un peu plus tôt, la maire de Mexico, Claudia Sheinbaum, a dé-

claré que la zone concernée englobait la vallée de Mexico, qui comporte la capitale et plusieurs villes voisines. Cependant, des usagers ont également signalé des pannes dans les Etats du Jalisco et du Nuevo Leon, selon la presse locale.

Le Centre national de contrôle de l'énergie (Cenase), a expliqué pour sa part que l'incident était lié à "un déséquilibre du système d'interconnexion national entre la charge et la production d'énergie", entraînant la "perte d'environ 7.500 MegaWatt (MW)". En conséquence, "les schémas automatiques de protection ont été activés afin de minimiser les risques", a ajouté l'organisme. Si des ruptures d'approvisionnement peuvent se produire occasionnellement dans certaines régions, les pannes massives sont rares au Mexique, pays de 129 millions d'habitants.

•2

11.15 Les Z'amours
11.55 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.50 Spider-Man 3
16.10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à dire
18.05 Tout le monde a son mot à dire
18.35 N'oubliez pas les paroles
19.50 Météo 2
20.00 Journal 20h00
20.35 Météo 2

21.05 N'oubliez pas les enfants



Présenté par Nagui

Louison, Lola, Amélia, Morgan, Grégoire, Sérena, Lou et Kenza, âgés de 10 à 13 ans, vont tenter de retrouver les paroles pour remporter les cadeaux de leurs rêves. Les maestros en herbe joueront comme les grands, en suivant les mêmes règles que les émissions quotidiennes. Quatre duels opposant chacun deux candidats se succéderont au cours de la soirée. En finale, le vainqueur de chaque face-à-face tentera de franchir les paliers pour gagner les cinq présents qu'il a lui-même préalablement choisis.

21.05 Heidi



Film pour la jeunesse - Allemagne - Suisse - 2015

Avec Anuk Steffen, Bruno Ganz, Katharina Schüttler, Jella Haase

La petite Heidi vient de perdre ses parents. Pour ne pas la placer dans un orphelinat, sa tante la confie à son grand-père, un personnage solitaire et bouffi qui vit avec ses chèvres dans les alpages suisses. Au départ, les relations sont difficiles entre l'espègile enfant venue de la ville et son ombrageux aïeul. Heidi fait bientôt la connaissance du petit Peter, berger comme son grand-père. Ils deviennent d'inséparables amis.

21.05 Secrets de fonctionnement



Saison 1 - Episode 3/10
- Du skateboard au distributeur de billets
Cette série documentaire décrypte le mode de fabrication et le mécanisme de six objets ou machines appartenant à des univers très variés. Dans cet épisode, vous saurez tout sur le distributeur de billets, l'aspirateur, le skateboard, le cric, le projecteur numérique et la pince multifonctions.

arte

TF1

09.25 Scandinavie : l'appel de la nature
12.50 Arte journal
13.00 Arte Regards
13.35 De grandes espérances
15.25 Fanfan la Tulipe
17.30 Invitation au voyage
18.15 Volcans, les brasiers de la Terre
18.55 Les singes qui voulaient voir la mer
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.52 De Gaulle à la plage
20.55 Le secret de la pyramide
22.45 Ella Fitzgerald : Just One of Those Things

C 8

09.25 Scandinavie : l'appel de la nature
12.50 Arte journal
13.00 Arte Regards
13.35 De grandes espérances
15.25 Fanfan la Tulipe
17.30 Invitation au voyage
18.15 Volcans, les brasiers de la Terre
18.55 Les singes qui voulaient voir la mer
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.52 De Gaulle à la plage
20.55 Le secret de la pyramide
22.45 Ella Fitzgerald : Just One of Those Things

C 8

10.55 Pour vivre un grand amour
12.40 Un Noël fou fou
14.20 Le grand bêtisier
18.10 Touche pas à mon poste !
21.15 Enquête sous haute tension



CANAL+ 21.05
COLD BLOOD LEGACY : LA MÉMOIRE DU SANG

Thriller - France - Ukraine - 2019
Avec Jean Reno, Sarah Lind, Joe Anderson, David Gyasi

De nos jours, dans les montagnes enneigées de l'Etat de Washington, Melody fait une chute spectaculaire alors qu'elle sillonne la région à grande vitesse en motoneige. La jeune femme, blessée à la jambe, parvient à rejoindre la cabane isolée où vit recluse Henry, un célèbre tueur à gages, résolu depuis longtemps à s'éloigner de son milieu. L'homme se souvient alors de son existence, dix mois plus tôt, à New York, quand il était chargé, contre d'importantes sommes d'argent, d'éliminer des cibles très protégées

CINE + FRISSON 20.50
BLADE RUNNER



A RIDLEY SCOTT FILM

BLADE RUNNER

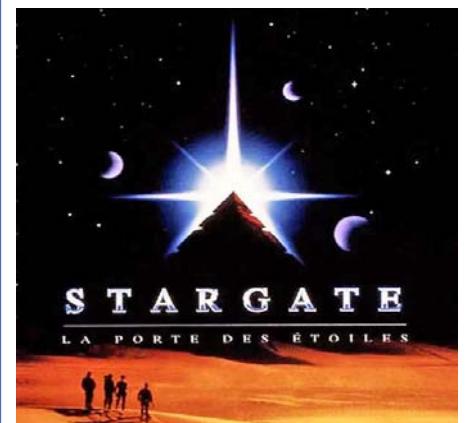
Film de science-fiction

- Etats-Unis - HongKong - 1982
Avec Harrison Ford, Rutger Hauer, Sean Young, Edward James Olmos

En 2019, la ville de Los Angeles est devenue une mégapole surpeuplée. Deckard, un ancien policier, est chargé d'éliminer quatre répliquants, des robots d'apparence humaine, échappés de leur espace réservé. Il rencontre Tyrell, le constructeur des répliquants, qui lui présente Rachael, son assistante. La jeune femme, un répliquant sophistiqué doté de sentiments humains, ignorait jusqu'alors sa vraie nature ?

RTL 9 20.50

STARGATE, LA PORTE DES ÉTOILES



Film de science-fiction

- Etats-Unis - France - 1995
Avec Kurt Russell, James Spader, Jaye Davidson, Viveca Lindfors

En 1928, sur le site de la pyramide de Gizeh, en Egypte, des archéologues découvrent un énorme anneau fait d'une matière inconnue et couvert de mystérieux hiéroglyphes, qui restent mystérieux pendant plusieurs décennies. En 1994, le jeune égyptologue Daniel Jackson perce enfin le secret de cette pierre. Il s'agit d'une porte vers les étoiles qui conduit aux confins de la galaxie.

TF1

10.30 Demain nous appartient

11.00 Les feux de l'amour

12.00 Les 12 coups de midi

13.00 Le journal

13.50 Météo

13.55 Prête-moi ta main à Noël

15.25 Le train de Noël

16.35 Esprit de famille

18.30 Ici tout commence

19.10 Demain nous appartient

19.55 Météo

20.00 Le Journal

20.40 Loto

21.00 Météo

TÉLÉVISION

21.05 Les visiteurs : la révolution



Comédie - France - Belgique - 2016

Avec Jean Reno, Christian Clavier, Marie-Anne Chazel, Franck Dubosc

Après avoir bu la potion du mage, Godefroy et Jacquouille se trouvent coincés en 1793. Retenus prisonniers dans les geôles du Comité de salut public, ils parviennent à s'échapper en provoquant une révolte. Pendant ce temps, Adélaïde et Gonzague de Montmirail tentent de prendre la fuite discrètement.

21.05 Le meilleur pâtissier



Saison 14 - Finale : clap de fin (2/2)

Invite : François Perret
Présenté par Julia Vignali, Cyril Lignac, Mercotte

Après treize semaines de concours, cette saison du «Meilleur Pâtissier» touche à sa fin pour nos trois finalistes à l'occasion d'une soirée placée sous le signe du cinéma. Le défi de Cyril Lignac consistera à préparer le gâteau du générique de l'émission : un entremet au glaçage chocolat, recouvert de framboises.

CANAL+

22.34 The Doorman



Téléfilm d'action - Etats-Unis - 2020

Avec Ruby Rose, Jean Reno, Aksel Hennie, Rupert Evans

Après avoir vécu des événements traumatisants, Ali, une ancienne militaire du corps des Marines trouve un emploi de concierge dans un hôtel luxueux, à New York. Un groupe de braqueurs dirigés par Victor Dubois, envahit les lieux et prend en otage les occupants afin de dérober les peintures inestimables cachées dans la chambre forte de l'établissement.

PLANÈTE +

TFX

W9

09.24 Mystérieuses momies

11.01 Champs-Elysées

12.19 Kem's

13.21 Tétard

13.32 Docteur ?

14.59 L'appel de la forêt

16.36 A couteaux tirés

18.45 Crossing Swords

19.52 Kem's

21.05 Cold

Blood Legacy :

la mémoire du sang

09.45 Magistral.e

10.23 Fahim

12.07 C'était caché

13.19 Kem's

13.21 Tétard

13.32 Docteur ?

14.59 L'appel de la forêt

16.36 A couteaux tirés

18.45 Crossing Swords

19.52 Kem's

21.05 Cold

Blood Legacy :

la mémoire du sang

09.45 Magistral.e

10.23 Fahim

12.07 C'était caché

13.19 Kem's

13.21 Tétard

13.32 Docteur ?

14.59 L'appel de la forêt

16.36 A couteaux tirés

18.45 Crossing Swords

19.52 Kem's

21.05 Cold

Blood Legacy :

la mémoire du sang

09.45 Magistral.e

10.23 Fahim

12.07 C'était caché

13.19 Kem's

13.21 Tétard

13.32 Docteur ?

14.59 L'appel de la forêt

16.36 A couteaux tirés

18.45 Crossing Swords

19.52 Kem's

21.05 Cold

Blood Legacy :

la mémoire du sang

09.45 Magistral.e

10.23 Fahim

12.07 C'était caché

13.19 Kem's

13.21 Tétard

13.32 Docteur ?

14.59 L'appel de la forêt

DÉTENTE

Bélier 21-03 au 20-04

 Dans vos relations sociales, ne vous fiez pas aux apparences car elles sont trompeuses. Une personne dont l'abord vous a semblé revêche cache en fait un coeur d'or.

Taureau 21-04 au 21-05
Vous ne serez guère souple et vous aurez même envie à vous replier sur vous-même. Vous risquez d'éprouver un sentiment d'insécurité et d'inconfort affectives.

Gémeaux 22-05 au 21-06

 Vous serez très apprécié, très entouré. Mais vous ne serez nullement à l'abri des mensonges, médisances et calomnies. Soyez conscient de vos limites et ne prenez aucun engagement qui dépasse vos possibilités.

Cancer 22-06 au 22-07
Vous aurez envie de
briller de réussir, et vo-

Orner, de réussir, et votre grande vivacité d'esprit vous aidera à faire des étincelles.

Lion 23-07 au 23-08
Osez lancer des initiatives originales et prendre des calculés dans ce que treperez. Si vous ne pas l'échec, alors c'est ui vous craindra et évitez chemin.

Vierge 24-08 au 23-09
Profitez de cette journée sans histoire pour revoir vos placements et vos investissements : vous trouverez de bonnes solutions.

Balance 24-09 au 23-10
Vous serez bien inspiré de compter sur vos amis et vos amis pour vous appuyer. Mais tâchez d'arriver rapidement un certain matin d'incompréhension dans votre régime actuellement dans votre entourage.

Scorpion 24-10 au 22-11
Votre logique pourrait bien se trouver en contradiction flagrante avec celle des personnes qui, professionnellement, sont en ce moment les plus proches de vous.

Sagittaire 23-11 au 21-12
Dans votre profession, la compétition sera très forte. Vous donnerez du temps à vos collègues pour distancer vos concurrents. Vous aurez de grandes chances d'y parvenir.

Capricorne 22-12 au 20-01
Vous n'avez pas que des amis, souvenez-vous-en, aujourd'hui plus que jamais. Soyez aussi discret et diplomate que possible. Il y a des occasions où il faut savoir dissimuler ses véritables sentiments.

Jerseau 21-01 au 18-02
Vous ne croyez pas trop
en la capacité des hom-
mes à surmonter leur égoïsme,
vous-même continuelle-
ment dépassé par vos propres be-
soins et vos intérêts personnels.

Poissons 19-02 au 20-03
Les choses ne seront

pas simples au cours de la journée. Certains astres se sont combinés pour à embrouiller les cartes. Des intrigues se noueront et vous. Soyez donc sur vos gardes.



100 ENTREPRENEURS

■ LES SOLUTIONS

CROISÉS N°7939

C	H	A	N	T	E	U	R	I	L
A	U	T	O	U	R	I	A	R	E
M	A	T		F	O	R	C	A	T
P	I	E	D		S	A	L	S	A
A	T	R	A	B	I	L	E		L
N		R		P	O	E			
					N	U	I	R	
I	S	S	U	S		S	E	N	T
R	E		R	A	M	E	N	E	E
E	O	L	E		T	S	A	R	S

SUDOKU N°939

FLECHES N°7939

P	R	E	F	A	C	E	R
O		P	E	U	S	P	A
S	N		R		S	T	A
S	E	L	O	N	H		E
I	V		C		S	E	C
B	E	L	E	R		T	A
L	U	I		O	U	I	
E		A	P	C		C	A
B			R		A	I	R
C	A	V	E	R	N	E	J
I	R			V	I	E	N
L		F	U	T	S		E

**FOUILLIS N° 7939
ARÔME (A - Rome)**

CODÉS N° 7030

Page 1

Digitized by srujanika@gmail.com

			1	5			3	8
		9	3	7	2		5	
4	3	5				1		
2			7		1			
	4		2	9				5
				6	8	4		
	1	8			5	2	9	
9		3				5		7

Tizi-Ouzou : mairie fermée et route bloquée à cause d'une aire de jeux

Des habitants du village d'Ait Bouhini (commune de Yakouren) ont bloqué, mardi et pour la deuxième journée consécutive, la route nationale N12, constituant le principal axe autoroutier de la wilaya de Tizi-Ouzou, suite à un conflit né de l'implantation d'une aire de jeux dans leur commune.

Ce conflit oppose l'Assemblée populaire communale (APC) de Yakouren au Comité de village d'Ait Bouhini sur le choix du lieu devant accueillir l'aire de jeux.

Le Comité de village, selon un de ses membres, Mokrane Mokadem, «souhaite l'implantation du projet, dont il a arraché l'inscription en 2018, au lieudit Tazrout, néanmoins, l'APC a décidé de le réaliser à Tahrikt, un choix que nous rejetons», a-t-il expliqué. M. Mokadem a ajouté que face à ce conflit datant de mars 2020, où chacune des deux parties maintient sa position, le Comité de village a proposé un autre site qu'il a jugé «neutre» afin d'y implanter l'aire de jeux, en l'occurrence le village «Ighil».

De son côté le président d'APC de Yakouren, Yacine Abib a indiqué que «le premier site de Tahrikt a été retenu suite à une demande du président du Comité de village d'Ait Bouhini et que nous avons retenu pour faire une demande d'inscription d'une aire de jeux, à la Direction de la jeunesse et des sports (DJS)». Le même responsable a expliqué qu'«un avis favorable» a été accordé à sa demande, introduite au niveau de la DJS et l'aire de jeux a été ainsi implantée à l'endroit souhaité à savoir Tahrikt.

Il a ajouté qu'un an après le choix du terrain «le Comité de village d'Ait Bouhini a réclamé sa délocalisation en proposant deux autres sites, «Tazrout» qui ne relève pas du territoire de la commune de Yakouren, et Ighil. M. Abib a fait savoir que l'APC «a reçu une opposition écrite des habitants d'Ighil où l'aire de jeux devait être réalisée, suite à quoi la commune a proposé de réaliser le projet à l'endroit initial, à savoir Tahrikt, a-t-il expliqué. Le Comité de village d'Ait Bouhini qui a également fermé le siège de l'APC, a décidé de maintenir son mouvement de protestation jusqu'à satisfaction de sa revendication, a souligné M. Mokadem. A noter que le chef de daïra d'Azagza, à laquelle est rattachée administrativement la commune de Yakouren, s'est rendu hier, lundi, à cette localité pour tenter de régler le conflit.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Trois soldats français tués au Mali



Trois soldats français ont été tués lundi par une bombe artisanale dans la zone des "trois frontières", dans le centre du Mali, où la force antiterroriste française Barkhane concentre ses efforts depuis janvier. "Leur véhicule blindé a été atteint par un engin explosif improvisé alors qu'ils participaient à une opération dans la région de Hombori", dans le Gourma malien, a annoncé la présidence française dans un communiqué. Ces trois décès portent à 47 le nombre de soldats fran-

çais tués au Sahel depuis 2013 dans les opérations Serval puis Barkhane. Le bilan s'établit à 48 si on y ajoute un soldat mort au Tchad en 2013 dans le cadre de l'opération Epervier. Le brigadier-chef Tanerii Mauri et les chasseurs de 1ère classe Quentin Pauchet et Dorian Is-sakhanian, qui appartenaient au 1er régiment de chasseurs de Thierville-sur-Meuse (est), effectuaient une mission d escorte entre Hombori et Gossi, dans une zone frontalière du Niger et du Burkina Faso.

Ces derniers mois, l'armée française - qui a déployé 5.100 hommes au Sahel - et celles des pays africains du G5 Sahel ont multiplié les offensives, en particulier dans la zone dite des "trois frontières".

Le chef d'état-major des Armées françaises, le général François Lecointre, s'était d'ailleurs rendu à Hombori ainsi qu'au Niger les 10 et 11 décembre. Il avait alors salué les "nombreux succès tactiques" et "l'amélioration de la situation sécuritaire dans la zone".

Mali : ouverture d'une enquête pour «atteinte à la sûreté de l'Etat»

La justice malienne a annoncé lundi l'ouverture d'une enquête pour "atteinte à la sûreté de l'Etat", confirmant pour la première fois soupçonner des personnalités récemment interpellées d'être impliquées dans un projet de déstabilisation des institutions. "Suite à une dénonciation des services de sécurité faisant état de faits d'atteinte à la sûreté de l'Etat, une enquête préliminaire a été ouverte au niveau du Service d'investigations judiciaires (SIJ) de la gendarmerie nationale", a indiqué dans un communiqué le procureur de Bamako, Mamoudou Kassogué. "Les personnes mises en cause (...) ont été mises à la disposition de cette unité pour les besoins d'enquêtes" qui "se poursuivent actuellement", a ajouté le procureur, première personnalité officielle à s'exprimer



mer sur l'interpellation depuis le 21 décembre d'une demi-douzaine de personnalités par la Direction générale des services de l'Etat (DGSE).

La figure la plus en vue citée par le procureur est l'activiste et animateur radio vedette Mohamed Youssouf Bathily, dit

"Ras Bath", très populaire au sein de la jeunesse. Un demi-frère de l'ex-premier ministre Boubou Cissé, Aguibou Tall, ou encore le secrétaire-général de la présidence, Sékou Traoré, figurent également sur cette liste de personnes visées par l'enquête.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

UNE ALERTE POUR UNE NOUVELLE PANIQUE

pas à semer la panique si elle n'avait pas des informations confirmées et des preuves sérieuses pour étaler une certitude aussi désagréable.

Voilà donc une annonce au summum de la désobligance au moment où on n'en pas encore fini avec les démêlés effarants qu'impose le coronavirus dans sa continuité à faire tangier les terriens entre une phase et une autre. Le décompte morbide des millions de morts n'est pas achevé et l'OMS avise qu'il faudra se préparer pour se familiariser avec d'autres comptabilités funambulesques.

Les dégâts vécus jusqu'ici par leurs effets

fantasques et anesthésiants ont figé les populations dans un désarroi sans nom les laissant les bras croisés dans l'impossibilité de réapprendre à vivre. Des millions de chômeurs et d'usines fermées, l'aisance de se mouvoir d'hier disparue, ont abouti à parfaire une image d'une planète en agonie. Ce qui doit l'attendre demain, à en croire les annonces et les déclarations autorisées et certifiées, contredit les efforts désespérés entrepris ici et là pour venir à bout d'un désastre confirmé.

Au vu des états des lieux du monde, malheureusement, les dernières mises en garde de l'instance sanitaire internationale contre de nouvelles grandes et inqualifiables déconvenues ne vont que surfer sur la vulnérabilité des êtres face aux multiplications des pandémies.

Radiés de l'ANP
L'examen de
plus de 20.000
dossiers finalisé
avant fin janvier



Le président de l'Organisation nationale des retraités de l'Armée nationale populaire (ANP), M. Tamer Ghodbane a fait savoir, mardi à Alger, que plus de 20.000 dossiers de radiés de l'ANP seront examinés avant fin janvier prochain.

Dans une déclaration à l'APS, M. Ghodbane a indiqué que l'examen des dossiers de plus de 20.000 radiés (des rangs de l'ANP), sera finalisé avant fin janvier prochain, et ce sur initiative du ministère de la Défense nationale (MDN), précisant que cette mesure concerne la catégorie des radiés ayant dossiers médicaux militaires complets.

Soulignant que les dossiers de cette catégorie seront examinés par des commissions médicales, le même intervenant a relevé que l'Organisation nationale des retraités de l'ANP sera destinataire, janvier prochain, des listes de chaque wilaya. L'Organisation ayant procédé au dépôt des dossiers auprès des caisses des retraites, elle se chargera aussi de contacter les concernés par cette régularisation, a-t-il expliqué. Concernant la catégorie des radiés dont les dossiers sont incomplets, le président de l'Organisation a souligné que leurs dossiers seront examinés en seconde étape, à condition que les concernés se présentent en personne devant les commissions médicales régionales.

Et d'assurer, par la même occasion que le dossier des retraités concernés par la «prime d'invalidité», est en bonne voie.

Appelant, par ailleurs, à «l'amélioration des conditions de vie des retraités de l'ANP et des affiliés (parents et veuves), en concertation avec la tutelle et en fonction des capacités disponibles», le président de l'Organisation nationale des retraités de l'ANP a formé le vœux voir les problèmes liés au logements résolus.

Il a préconisé, dans ce sens, «une concertation entre les ministères de l'Habitat, de l'Intérieur et de la Défense nationale», ce dernier prenant en charge l'opération de distribution, à condition que le rôle de l'Organisation se limite à «apporter aide et assistance par la préparation des dossiers». Dans le même sillage, M. Ghodbane a souligné la nécessaire révision du montant de la pension de retraite, en particulier pour les petits gradés, relevant que le montant de 30.000 DA «est insuffisant et ne répond plus aux besoins de cette catégorie».

A noter que l'Organisation nationale des retraités de l'ANP fut créée en 1990, sous forme d'une association, puis transformée en organisation en 2012, dans le but de prendre en charge les préoccupations sociales de cette catégorie et de les transmettre au Commandement de l'ANP.